







## RAPPORT ANNUEL 2021-2022

CONSEIL

DES ARTS

ET DES LETTRES

DU QUÉBEC

#### ENTRE DEUX SOUPIRS $\rightarrow$

La production *Entre deux soupirs* du Théâtre Parminou, présentée devant le jeune public à la salle Jean-Guy Moreau du centre de création du Théâtre Parminou, à Victoriaville, au printemps 2022.

Sur la photo : les artistes Marie Garneau et Marc-André Trépanier

Crédit photo : Théâtre Parminou

Cette publication a été réalisée par le Secrétariat général et la direction de la planification et des programmes en collaboration avec la Direction des communications et de la promotion des arts et des lettres.

Une version accessible de ce document est en ligne sur le site calq.gouv.qc.ca. Si vous éprouvez des difficultés techniques, veuillez communiquer avec le Conseil des arts et des lettres du Québec au 1 800 608-3350.

Pour plus d'information :

Direction des communications et de la promotion des arts et des lettres 1435, rue De Bleury Bureau 300 Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 864-3350 Sans frais : 1 800 608-3350 Télécopieur : 514 864-4161 Courriel : info@calq.gouv.qc.ca Site Web : calq.gouv.qc.ca

Dépôt légal – Septembre 2022 Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISBN 978-2-550-92295-7 (version imprimée) ISBN 978-2-550-92296-4 (version numérique)

Tous droits réservés pour tous les pays. © Gouvernement du Québec – 2022 Ce rapport annuel est imprimé sur un papier Domtar Lynx, Brillance 96 et teinte blanc bleuté, fabriqué aux États-Unis et au Canada provenant d'une source d'approvisionnement certifiée SFI®, sans acide/alcalin à des fins d'archivage. Ce papier est certifié FSC® et Rainforest Alliance Certified™.

#### Montage graphique

Boo Design

## Photo de couverture BRUME

La compagnie Les 7 doigts de la main, appuyée financièrement dans le cadre du programme Soutien à la mission, a présenté le spectacle *Brume* au Vieux-Port de Montréal durant l'été 2021.

Sur la photo : les interprètes Adeline Cruz et Kevin Goyou

Crédit photo : JF Savaria









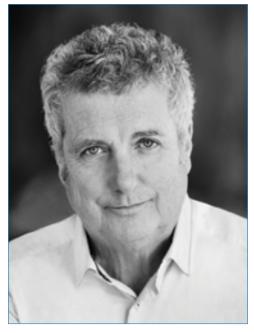
# MESSAGES DES AUTORITÉS



## **MESSAGE** DU PRÉSIDENT **DU CONSEIL** D'ADMINISTRATION

#### **Madame Nathalie Roy**

Ministre de la Culture et des Communications 225, Grande Allée Est Québec (Québec) G1R 5G5



Crédit photo: Caroline Bergeron

Madame la Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous transmets le Rapport annuel de gestion du Conseil des arts et des lettres du Québec ainsi que les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022.

Aux côtés des membres du conseil d'administration, j'ai pu constater durant la dernière année les nombreux efforts déployés par le Conseil pour appuyer le milieu culturel plongé dans des circonstances pour le moins exceptionnelles. Plus que jamais mobilisée pour soutenir ses clientèles, l'équipe du Conseil a fait preuve d'une grande agilité afin de mettre en place différents programmes et mesures qui se sont avérés hautement appréciés par son milieu. Suivant les courbes, affrontant les vagues, le Conseil a été et demeure un allié inestimable pour les artistes et les organismes, et je considère qu'il est primordial de saluer l'immense dévouement de son personnel dans la lutte pour la survie et la relance de ce secteur.

Dès le début de la pandémie, le conseil d'administration a mis sur pied un comité de planification stratégique qui a sollicité plus d'une vingtaine d'expertes et d'experts de divers horizons afin de prendre la mesure des transformations qu'entraînerait la pandémie sur le système culturel québécois. Si le pire semble derrière nous, le conseil d'administration maintient ses efforts pour que ces réflexions et ces collaborations soient porteuses de solutions viables, qui permettront aux actrices et acteurs du milieu de pleinement s'épanouir à l'issue de cette crise.

Par ailleurs, les membres du conseil d'administration ont veillé à ce que le Conseil s'acquitte de sa mission avec rigueur et probité, guidés par les valeurs d'équité, d'excellence et d'intégrité pour atteindre les objectifs du plan stratégique. Je souhaite souligner le travail accompli par Larry Karass et Jo-Ann Kane, qui ont quitté leurs fonctions d'administrateur et d'administratrice cette année, et je salue l'arrivée de notre nouvelle et nos nouveaux membres, Tanya Sirois, Alix Laurent et Marc Séguin.

Je remercie nos partenaires des sociétés d'État et des ministères qui sans relâche ont travaillé à nos côtés pour apporter des solutions rapides, fortes et continues afin de maintenir les liens avec le public ainsi que les capacités en création et en diffusion des artistes et organismes.

Malgré les obstacles posés sur la route des artistes durant les deux dernières années, je suis ravi de constater que la culture est restée la source des plus beaux partages d'émotions et d'expériences, reflétant toute la détermination du milieu culturel et celui de notre société.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le président,

**Sylvain Lafrance** 

Québec, juillet 2022

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTF-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le Conseil des arts et des lettres du Québec poursuit, depuis 28 ans, sa mission de soutien aux arts, encourageant de surcroît la croissance d'une culture riche, alimentée par les talents d'ici et par la participation citoyenne active provenant de tous horizons. Cette mission revêt une dimension d'autant plus importante depuis deux ans, alors que le Conseil a mis toute son énergie à répondre aux besoins distincts du milieu culturel



Crédit photo: Arianne Bergeron

québécois aux prises avec des impératifs de survie et de relance. Afin de composer adéquatement avec ce nouveau contexte, le Conseil a pu compter sur la contribution indispensable du Gouvernement du Québec, dont l'écoute, la flexibilité et l'engagement ont été maintes fois salués par nos clientèles.

Forts des appuis financiers et de leur détermination à travailler ensemble, artistes, artisanes et artisans ont de nouveau brillé par leur créativité pour faire face aux défis rencontrés tout au long de l'année. Captations audacieuses, balados allumés, spectacles déjouant les configurations italiennes et voyageant hors des murs pour répondre aux consignes sanitaires : le milieu culturel a tout mis en œuvre pour rejoindre son public et injecter une immense dose de beauté dans les différentes vagues de la pandémie.

S'il est impossible de passer sous silence la complexité du contexte dans lequel le milieu culturel a été plongé, les obstacles des deux dernières années ont scellé le rapprochement de toutes les parties prenantes de notre écosystème culturel, le rendant assurément plus fort, plus uni, plus solidaire. Cet acquis, qu'il est primordial de préserver, permettra d'assurer la pérennité de notre secteur et d'en faire un catalyseur de la vitalité artistique et économique de notre territoire.

Bien engagé aux côtés de ses clientèles, le Conseil a accordé 192 M\$ au milieu artistique au cours du dernier exercice: 30,9 M\$ ont été répartis en bourses pour appuyer 1 762 projets d'artistes et 161 M\$ ont été distribués en subventions à 888 organismes. Ces sommes ont contribué à une hausse de la rémunération des boursiers et boursières de 15 % par rapport à 2020-2021, un des objectifs de notre Plan stratégique 2018-2023.

Bénéficiant encore cette année de crédits supplémentaires dans le cadre de son Plan de relance économique du milieu culturel, le Conseil tient à souligner cette contribution significative au financement total accordé au milieu artistique, s'élevant à 15 M\$ pour les artistes et à 77,3 M\$ pour les organismes. Grâce à ces ressources financières supplémentaires, le Conseil a permis aux organismes de maintenir leur capacité d'action et a pu soutenir davantage de projets d'artistes, favorisant ainsi leur expérimentation à de nouvelles pratiques. Le Conseil a également poursuivi ses investissements en recherche, en création et en préproduction, afin de permettre aux organismes artistiques de faire avancer leur projet ainsi que le retour au travail de plusieurs artistes, artisanes et artisans du milieu culturel.

Dans le cadre du plan de relance, la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique a fourni aux artistes et aux organismes, encore cette année, les moyens de s'adapter aux conditions sanitaires, mais aussi d'explorer de nouvelles possibilités de diffusion, renforçant ainsi leurs capacités artistiques pour offrir au public des œuvres aussi novatrices qu'inspirantes. Un investissement de 4,7 M\$ versé à 100 organismes et de 908 k\$ à 46 artistes pour près de 8 000 lectures publiques, concerts, performances et parcours déambulatoires déployés partout au Québec. Un véritable succès applaudi de toutes parts à tel point que le Conseil a décidé d'investir 2 M\$ supplémentaires en marge des sommes prévues au plan de relance afin de soutenir un plus grand nombre de projets au terme de l'exercice financier. Les 49,8 M\$ de la Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois ont aidé 198 organismes à compenser les pertes de revenus de billetterie occasionnées par l'application des mesures sanitaires.

L'utilisation accrue des technologies transforme les processus de création, de production et de diffusion des œuvres, et ce, davantage depuis deux ans. Abolissant les frontières, elles font émerger de nouvelles collaborations interdisciplinaires dont les productions rejoignent le public là où il se trouve : dans son salon, à l'école, dans les transports. Le Conseil a continué d'encourager ce développement en versant 6,9 M\$ à 42 projets d'artistes ainsi qu'à 80 projets d'organismes dans le cadre de la mesure Exploration et déploiement numérique. Le Conseil reconnaît que le numérique a eu et continuera d'avoir un impact significatif sur la visibilité de nos artistes à l'échelle nationale et internationale, contribuant ainsi au développement des publics.

La vitalité culturelle s'est reflétée dans toutes les régions du Québec et le Conseil a poursuivi ses efforts de valorisation et de promotion de ce dynamisme par ses ententes régionales. De plus, parmi les bourses individuelles accordées, 33 % ont été attribuées à des artistes, écrivaines et écrivains et commissaires à l'extérieur des régions de Montréal et de la Capitale-Nationale.

Le talent et la créativité qui se sont dégagés des œuvres que nous avons pu découvrir, durant la dernière année, d'un bout à l'autre du Québec, dans différentes disciplines, ont été récompensés par le Conseil par la remise de 21 prix<sup>1</sup>, à des artistes, accompagnés de bourses, totalisant 210 k\$.

Poursuivant ses efforts afin d'accroître l'aide offerte aux artistes issus de la diversité culturelle, le Conseil a soutenu 66 projets par le biais du programme Vivacité, doublant le financement pour un montant total de 1,4 M\$. Tous programmes confondus, le Conseil a appuyé 309 projets d'artistes issus de la diversité, soit 17,5 % de l'ensemble des projets soutenus. Chaque année, un plus grand nombre de personnes issues de la diversité culturelle sont engagées dans les actions du Conseil. Ce travail de concertation assure notre meilleure compréhension des enjeux des différentes communautés culturelles du Québec. Ainsi, 85 professionnelles et professionnels du milieu des arts, issus de la diversité culturelle ont pris part aux comités et jurys, soit 19,7 % de l'ensemble de ses membres.

<sup>1.</sup> Le prix Artiste dans la communauté a été attribué à un duo d'artistes en arts visuels.

Afin de soutenir le foisonnement artistique des membres des Premières Nations et de la nation inuite et de permettre l'expression de vitalité de leurs arts, le programme Re-Connaître demeure un outil essentiel. En 2021-2022, le Conseil a financé 49 projets d'artistes, pour 744 k\$, auxquels s'ajoutent 394 k\$, qui ont été répartis entre 9 projets de 8 organismes.

Alors que se termine une autre année mouvementée, je tiens à remercier le personnel du Conseil, de même que les membres du conseil d'administration pour leur contribution et leur engagement, remarquables et si essentiels à la vitalité de la culture au Québec. Je tiens aussi à souligner la qualité du travail des membres des comités et jurys qui ont joué un rôle essentiel dans la bonne gouvernance du Conseil.

Je souhaite également souligner l'excellente collaboration de nos collègues du ministère de la Culture et des Communications et des autres sociétés d'État en culture et remercier la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy, pour son soutien indéfectible aux arts et lettres à travers les années.

La présidente-directrice générale,

Auft

**Anne-Marie Jean** 

Québec, juillet 2022

# DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Québec, juillet 2022

Les résultats et les renseignements contenus dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité de l'information, des données contenues dans le rapport et des contrôles afférents.

Le contexte particulier lié à la pandémie a nécessité l'actualisation du Plan stratégique 2018-2022 afin de mesurer l'atteinte des objectifs en tenant compte des changements nécessaires opérés dans le milieu des arts et des lettres, prolongé d'un an à la demande de la ministre de la Culture et des Communications. Ce rapport présente donc les résultats liés aux engagements formulés par le Conseil dans cette version révisée. La Déclaration de services aux citoyens a également fait l'objet d'une mise à jour. Le Plan d'action de développement durable a quant à lui été prolongé de deux ans, suivant les directives gouvernementales relatives à la prolongation de la Stratégie gouvernementale 2015-2020.

Le Rapport annuel de gestion 2021-2022 du Conseil des arts et des lettres du Québec donne une fidèle description de la mission, des mandats, des valeurs et des orientations stratégiques de notre organisme. Il précise les objectifs, les indicateurs et les cibles que le Conseil s'est donnés, ainsi que les résultats obtenus pour l'exercice 2021-2022. J'atteste que les informations qui y sont présentées, ainsi que les contrôles afférents à celles-ci, sont objectives, exemptes d'erreurs et vérifiables. Les procédés qui ont mené à la présentation des résultats sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2022.

**Anne-Marie Jean** 

Shuffel

Présidente-directrice générale



#### SANCTUAIRE ↑

Sanctuaire, œuvre hybride entre danse, cirque et arts visuels, a été conçue par le Projet Sanctuaire, composé de cinq fondateurs et artistes: Tuedon Ariri, Marie Lebot, Olivier Sylvestre, Guillaume Paquin et Arthur Morel Van Hyfte.

Sur la photo : Olivier Sylvestre, Guillaume Paquin et Marie Lebot aux abords de la rivière Rouge, dans les Laurentides.

Crédit photo : Hugo Duquette

#### $\textbf{SAROULE} \ \rightarrow$

Le spectacle Saroule de la Compagnie de création Le Gros Orteil, présenté en distanciation physique le 9 octobre 2021 au Marché Maisonneuve de Montréal.

Sur la photo : l'artiste Vanessa Kneale Crédit photo : Jasmine Allan-Côté

# TABLE DES MATIÈRES





#### LE COLLECTOIR ↑

La monographie de l'artiste Ève Cadieux intitulée Le Collectoir, accompagnée par les textes de Jérôme Minière et de Daniel Fiset, a été publiée en 2021.

Sur la photo : L'œuvre publique temporaire Tranquilité / Révolution, Les années 1960 présentée pour La Palissade – L'expo du siècle! Il s'agissait d'un projet d'EXMURO arts publics sur le chantier du Diamant, à la place D'Youville, à Québec.

Crédit photo : Ève Cadieux

# TABLE DES MATIÈRES

ME	ESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
ME	ESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE	8
DÉ	ÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES	11
TΔ	BLE DES MATIÈRES	15
1.	L'ORGANISATION	17
	1.1 L'organisation en bref	18
	1.2 Faits saillants	21
2.	LES RÉSULTATS	29
	2.1 Plan stratégique	30
	2.2 Déclaration de services aux citoyens	65
3.	LES RESSOURCES UTILISÉES	69
	3.1 Utilisation des ressources humaines	70
	3.2 Utilisation des ressources financières	72
	3.3 Utilisation des ressources informationnelles	74
4.	ANNEXES – AUTRES EXIGENCES	77
	4.1 Gestion et contrôle des effectifs	78
	4.2 Développement durable	79
	4.3 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	91
	4.4 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs public	
	4.5 Gouvernance des sociétés d'État	
	4.6 Accès aux documents et protection des renseignements personnels	
	4.7 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration	
	4.8 Politique de financement des services publics	112
5.	ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022	115
6.	TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES	137



#### LES GRANDES CLAQUES $\uparrow$

Extrait du court métrage Les grandes claques, réalisé par Annie St-Pierre. Le film s'est distingué dans de nombreux festivals internationaux dont le festival du film de Sundance et South by Southwest, en plus d'avoir fait partie de la courte liste de films présélectionnés en vue des nominations officielles aux Oscars 2022.

Sur la photo : la comédienne Lilou Roy-Lanouette, dans le rôle de Julie Crédit photo : Etienne Roussy

#### THE SMILE CLUB $\rightarrow$

L'œuvre chorégraphique de Kyra Jean Green et du collectif Trip The Light Fantastic, The Smile Club, a été soutenue pour sa présentation publique lors du Festival Quartiers Danses 2021, à Montréal.

Sur la photo : les interprètes Alexandre Carlos, Charles-Alexis Desgagnés, Emmanuelle Martin, Genevieve Gagné, Janelle Hacault, Kyra Jean Green, Marco Edouard et Sara Harton

Crédit photo : Damián Siqueiros

# L'ORGANISATION



## 1. L'ORGANISATION

## 1.1 L'organisation en bref

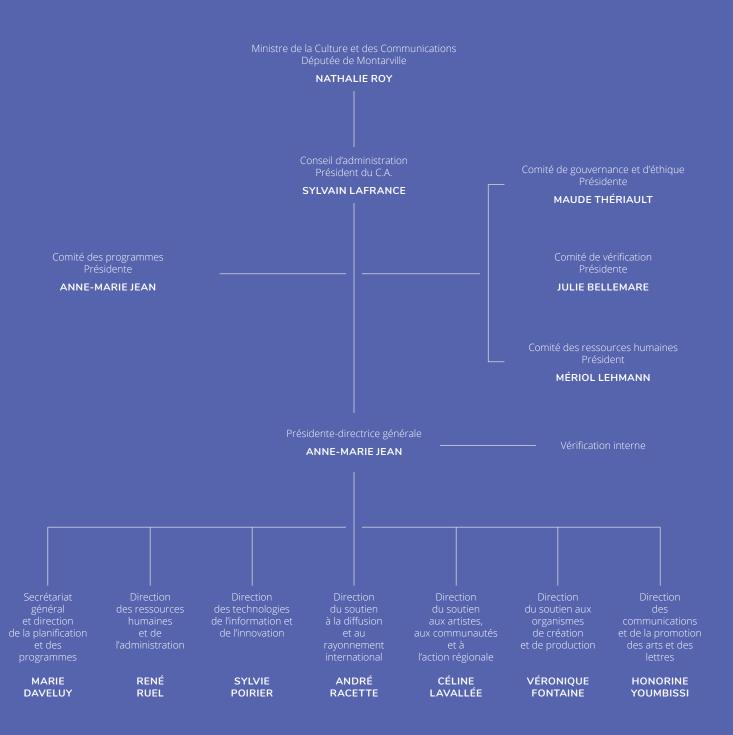
Le Conseil des arts et des lettres du Québec (le Conseil) est une société d'État relevant de la ministre de la Culture et des Communications. Dans une perspective de développement culturel durable, le Conseil soutient, dans toutes les régions du Québec, la création, l'expérimentation, le perfectionnement et la production artistique et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger.

Son conseil d'administration est composé de 15 membres issus du milieu artistique et culturel québécois de différentes régions du Québec. Son équipe dynamique est composée de sept directions, dont trois sont en lien direct avec les clientèles pour une gestion et un accompagnement personnalisés, assurant une saine gestion des demandes d'aide financière.

Les valeurs d'équité, d'excellence et d'intégrité guident les orientations et les actions du Conseil. Ces dernières sont définies par son Plan stratégique 2018-2023, et se retrouvent au cœur de son Plan d'action de développement durable, de son Plan d'action pour la diffusion des arts de la scène au Québec, de son Cadre d'intervention internationale, ainsi que de ses différents codes d'éthique régissant les employées et employés du Conseil, ses administratrices et administrateurs et les membres des comités et jurys. En 2021-2022, 431 personnes ont participé aux comités de sélection, aux comités consultatifs et aux jurys de pairs pour l'évaluation des projets et l'attribution des fonds.

## Organigramme

au 31 mars 2022



#### **Chiffres clés**

CHIFFRES CLÉS	DESCRIPTION			
83	Employées et employés du Conseil, un effectif réparti entre les bureaux de Québec et de Montréal			
201 M\$	Dépenses couvrant l'aide financière et l'administration du Conseil			
1 762 Projets d'artistes soutenus par une bourse du Conseil				
30,9 M\$	Aide financière accordée en bourses aux artistes, aux écrivaines et écrivains et aux commissaires dans l'ensemble des régions du Québec			
888	Organismes distincts soutenus (création, production, diffusion, associations, regroupements, services)			
161 M\$	Aide financière accordée en subventions aux organismes partout sur le territoire québécois			
92,3 M\$	Montant dédié au Plan de relance économique du milieu culturel			

## 1.2 Faits saillants

#### Aide financière sur l'ensemble du territoire

Le Conseil a accordé 192 M\$ en aide financière au milieu artistique professionnel québécois :

- 53,5 % de l'aide financière est allée à la région de Montréal, 12,8 % dans la Capitale-Nationale et 33,7 % dans les autres régions du Québec.
- En bourses, la proportion d'artistes, d'écrivaines et d'écrivains et de commissaires soutenus en région (soit en dehors de Montréal et de la Capitale-Nationale) atteint 33 %, et elles et ils ont reçu 28 % des sommes accordées.

#### Nouveau programme de bourses

- En 2021-2022, le Conseil a poursuivi la mise en œuvre de son nouveau programme de bourses, lancé en 2020-2021.
- De nouveaux volets en soutien à la circulation des artistes et des œuvres ont pu être ouverts (fermés en 2020-2021 en raison de la pandémie).
- Parmi les améliorations apportées dans ce programme, mentionnons : les conditions d'admissibilité assouplies, l'élargissement des types d'activités soutenues, l'ouverture de plusieurs volets à différentes disciplines et les ajustements aux montants maximaux.
- Cette année, le Conseil a enregistré une hausse de 15 % de la rémunération hebdomadaire moyenne de ses artistes boursiers par rapport à l'exercice précédent.

#### Soutien aux artistes, écrivaines et écrivains et commissaires

- Un total de 30,9 M\$ a été accordé aux artistes, aux écrivaines et écrivains et aux commissaires.
- Une augmentation de 43,6 % par rapport à 2020-2021, soit 9,4 M\$ de plus.
- Mentionnons que 15 M\$ ont été accordés dans le cadre du Plan de relance économique du milieu culturel.

#### **Collaboration marquante avec Télé-Québec**

- Le Conseil a lancé un appel à proposition pour la création de chansons originales pour la série jeunesse Passe-Partout.
- L'intérêt du milieu culturel a été exceptionnel; plus de 1 500 œuvres soumises.
- Dix-sept œuvres originales font maintenant partie de l'univers de la saison 4.

#### Soutien aux organismes artistiques

- Le soutien financier attribué aux organismes artistiques s'élève à 161 M\$.
- De ce montant, 77,3 M\$ ont été alloués dans le cadre du Plan de relance économique du milieu culturel.

#### Soutien à la diversité culturelle

- Le Conseil a poursuivi la mise en œuvre de son programme Vivacité, lequel s'adresse spécifiquement aux artistes issus de la diversité dans l'ensemble des régions du Québec :
  - Il a doublé les montants maximaux de 25 000 \$ à 50 000 \$;
  - 66 projets ont obtenu un soutien à la hauteur de 1,4 M\$.
- Il a maintenu son objectif d'accroître la présence d'artistes de la diversité dans ses comités et jurys : 85 professionnelles et professionnels du milieu des arts, issus de la diversité culturelle, ont participé à l'évaluation des demandes d'aide financière en 2021-2022, soit 19,7 % de l'ensemble des membres.
- Pour l'ensemble de ses programmes en bourses, le Conseil a soutenu 309 projets d'artistes issus de la diversité, soit 17,5 % de l'ensemble des projets, ce qui dépasse la proportion de personnes de la diversité recensées dans l'ensemble de la population québécoise (12,6 %1).
- Le Conseil soutient également des organismes qui œuvrent pour ces clientèles.

#### Soutien aux artistes et aux organismes autochtones

- Le Conseil a poursuivi la mise en œuvre du programme Re-Connaître, un programme conçu pour et avec les représentantes et représentants des communautés autochtones :
  - 49 projets d'artistes autochtones ont été soutenus pour un montant de 744 k\$;
  - 9 projets de 8 organismes pour un montant de 394 k\$.
- Pour l'ensemble de ses programmes, le nombre de projets d'artistes issus des Premières Nations ou de la nation inuite représentait 3,5 %, soit 62 projets, ce qui est au-dessus de la proportion de membres des Premières Nations ou de la nation inuite dans l'ensemble de la population québécoise (1,2 %²).
- Parmi les organismes soutenus qui œuvrent pour ces clientèles, on retrouve notamment Wapikoni mobile, Minwashin, Les Productions Onishka et Le Théâtre Aarsiq, une compagnie de théâtre inuit du Nunavik.
- La représentativité des Autochtones au sein des comités et jurys est de 3,9 %.

<sup>1.</sup> Source : Statistiques Canada, données du recensement de 2016.

<sup>2.</sup> Source: Statistiques Canada, données du recensement de 2016.

#### Numérique

- Le Conseil a soutenu 42 projets d'artistes et 80 projets d'organismes dans le cadre de la mesure Exploration et déploiement numérique, pour un montant total de 6,9 M\$.
- Les projets soutenus ont permis, notamment, d'augmenter la quantité de contenus québécois en ligne et leur diffusion, d'optimiser la découvrabilité de ces contenus ou encore d'accélérer l'appropriation de l'univers numérique par les organismes artistiques et les artistes.

#### **Prix et distinctions**

- Le Conseil a attribué 21 prix, pour un montant de 210 k\$.
- Il a poursuivi son partenariat avec La Fabrique culturelle de Télé-Québec, permettant la réalisation d'une capsule vidéo présentant un portrait de chaque lauréate et lauréat.

#### **Partenariats territoriaux**

Dans le cadre de son programme de partenariat territorial, en 2021-2022 :

- 7 ententes impliquant la participation de 44 partenaires financiers ont été renouvelées : Saguenay-Lac-Saint-Jean, Estrie, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie, Chaudière-Appalaches et Laval.
- Ainsi, 18 ententes de partenariat territorial sont effectives couvrant l'ensemble des régions, impliquant 118 partenaires financiers, soit 86 municipalités régionales de comté (MRC), 23 villes, une administration régionale, 2 conseils des arts, une entente dans laquelle une Caisse Desjardins est engagée et 5 ententes dont le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est impliqué.
- Ces ententes ont permis de soutenir 292 projets, soit 205 projets d'artistes et 87 projets d'organismes, pour un montant total de 4,9 M\$. La part des partenaires est de 2 M\$ et celle du Conseil s'élève à 2,9 M\$.

### Plan de relance économique du milieu culturel

En 2021-2022, le Conseil a de nouveau effectué plusieurs interventions dans le cadre du Plan de relance économique du milieu culturel. L'aide offerte totalise 92,3 M\$.

#### Bonifications majeures aux programmes de soutien du Conseil

- Le Conseil a bonifié le soutien à la mission et à la programmation spécifique de 7,5 M\$ chez 120 diffuseurs et producteurs en arts de la scène, en arts multidisciplinaires et en littérature.
- Il a bonifié l'enveloppe du programme de bourses aux artistes, aux écrivaines et aux écrivains professionnels et aux commissaires de 12 M\$ pour les soutenir dans leurs projets d'exploration, de recherche et de création.

#### Mesures d'aides spéciales

- La mesure Présentation de spectacles en distanciation physique, assortie d'un budget de 5 M\$ (auxquels s'ajoute 595 k\$ associés aux enveloppes en arts du cirque et en danse), a permis de soutenir 100 projets d'organismes et 46 projets d'artistes pour la diffusion (de nouvelles œuvres ou d'œuvres existantes) dans le respect des contraintes liées aux mesures sanitaires. Les œuvres devaient être présentées dans des lieux de diffusion non traditionnels. Au total, ce sont près de 8 000 activités artistiques qui ont été offertes sur l'ensemble du territoire.
- La Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois a permis à 198 organismes d'obtenir un montant totalisant 49,8 M\$ afin de compenser les pertes de revenus de billetterie découlant des restrictions de leur capacité d'accueil, tout en leur permettant d'offrir au public québécois des spectacles dans le respect des consignes sanitaires. Le montant accordé couvre près de 9 000 représentations.

#### Enveloppes dédiées au déploiement numérique, aux arts du cirque et à la danse

- Un montant totalisant 5 M\$ a été alloué pour le soutien à des projets d'exploration et de déploiement numérique, ce qui a permis de soutenir 89 projets additionnels d'artistes et d'organismes dans le cadre de cette mesure.
- Une enveloppe de 6,5 M\$ pour le secteur du cirque a notamment servi à favoriser l'entraînement d'artistes grâce à un soutien financier offert aux organismes gestionnaires d'un lieu pouvant les accueillir en respect des contraintes sanitaires. Un total de 20 organismes a bénéficié d'une aide financière additionnelle et 12 projets d'artistes ont été soutenus.
- Une enveloppe de 6,5 M\$ pour le milieu de la danse a permis d'offrir une aide additionnelle à 81 organismes et de soutenir 29 projets d'artistes. Le soutien à ce secteur a servi à maintenir son positionnement sur les marchés locaux et internationaux, d'accueillir des artistes en résidence, d'accompagner des créatrices ou créateurs québécois de la relève ou indépendants ou encore de maintenir, sinon de développer des stratégies numériques.

PLAN DE RELANCE ÉCONOMIQUE DU MILIEU CULTUREL - 2021-20	ARTISTES	ORGANISMES	
	\$	\$	\$
Bonification soutien à la mission et à la programmation spécifique	7 500 004		7 500 004
Bonification de l'enveloppe Exploration et déploiement numérique	5 000 000	1 281 300	3 718 700
Mesure Présentation de spectacles en distanciation physique	5 000 000	846 299	4 153 701
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois	49 793 659		49 793 659
Bonification du programme de bourses	12 000 011	12 000 011	
Bonification de l'enveloppe pour la danse <sup>3</sup>	6 500 000	559 465	5 940 535
Bonification de l'enveloppe pour les arts du cirque <sup>4</sup>	6 500 000	307 158	6 192 842
Total Plan de relance	92 293 674	14 994 233	77 299 441

<sup>3.178</sup> k\$ ont été consacrés à soutenir des projets dans le cadre de la mesure de Présentation de spectacles en distanciation physique. 4.417 k\$ ont été consacrés à soutenir des projets dans le cadre de la mesure de Présentation de spectacles en distanciation physique.



#### NIGHT FROM THE 4TH TO 5TH $\,\uparrow\,$

Le Théâtre Talisman a présenté la pièce *Night* from the 4<sup>th</sup> to 5<sup>th</sup> (traduction de l'œuvre de Rachel Graton) au printemps 2022 sous la direction d'Isabelle Bartkowiak.

Sur la photo : les interprètes Victoria Barkoff, Nahka Bertrand, Brian Dooley, Birdie Gregor et Duy Nguyen

Crédit photo : Philippe Latour

#### DEHORS EST UN POÈME $\rightarrow$

Présentation du projet d'Angelina Guo réalisé durant les microrésidences *Dehors* est un poème, organisées par La poésie partout, au parc de la Promenade Bellerive, à Montréal, le 10 septembre 2021.

Sur la photo : Emma Weiser et Angelina Guo

Crédit photo : Alice Rivard





#### VIVRE : LE SPECTACLE SPECTRAL DE KLÔ PELGAG ↑

Extrait de *Vivre : Le Spectacle spectral de Klô Pelgag,* événement virtuel présentant en grande première l'album Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de l'auteurecompositrice-interprète Klô Pelgag.

Sur la photo : Klô Pelgag et son équipe lors de la captation du spectacle, le 26 mars 2021

Crédit photo : William Arcand

#### LE ROI BORÉAL →

Le spectacle itinérant Le Roi Boréal, conçu par le marionnettiste, directeur artistique, metteur en scène et idéateur Carl Veilleux, a notamment été présenté au Parc national de la Yamaska le 29 octobre 2021 dans le cadre de la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique.

Sur la photo : l'artiste Carl Veilleux Crédit photo : Isabel Rancier

# LES RÉSULTATS



## 2. LES RÉSULTATS

## 2.1 Plan stratégique

Résultats relatifs au plan stratégique

Sommaire des résultats 2021-2022 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2023 prolongé d'un an. Dans le tableau, les changements apportés aux cibles de l'exercice 2021-2022 figurent en bleu.

Au mois de juillet 2021, le ministère de la Culture et des Communications a informé le Conseil qu'il devait prolonger d'un an son plan stratégique, afin de s'arrimer à la période de son Plan stratégique 2018-2023, permettant alors une meilleure intégration des orientations ministérielles. Cette prolongation s'accompagnait également de la possibilité de faire des ajustements aux cibles du plan stratégique. Les cibles modifiées apparaissent en bleu dans le tableau qui suit.

**Orientation 1** 

### Améliorer la rémunération et les conditions de pratique des artistes et des travailleurs culturels

овјестіғѕ	INDICATEURS	CIBLES 2021-2022	RÉSULTATS 2021-2022	PAGE
Objectif 1  Déployer un nouveau programme de soutien aux artistes professionnels	Indicateur 1.1 Pourcentage d'artistes déclarant observer des retombées majeures sur leur carrière	67 %	74,2 %	34
<i>Objectif 2</i> Générer une hausse	Indicateur 2.1 Taux d'augmentation du cachet hebdomadaire moyen des artistes boursiers lors de la réalisation de leurs projets	10 %	15,4 %	35
de la rémunération	Indicateur 2.2 Taux d'augmentation de la rémunération globale au sein des organismes	s.o.	s.o.	36
Objectif 3	Indicateur 3.1 Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs issus des Premières Nations ou de la nation inuite	5 %	0 %	38
Accroître la demande d'artistes issus de groupes minoritaires	Indicateur 3.2 Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs anglophones	5 %	7 %	41
	Indicateur 3.3 Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs issus de la diversité culturelle	10 %	22 %	41

s.o. : sans objet

#### **Orientation 2**

## Appuyer le déploiement artistique sur les territoires et dans l'espace numérique

ОВЈЕСТІFS	INDICATEURS	CIBLES 2021-2022	RÉSULTATS 2021-2022	PAGE
	Indicateur 4.1 Nombre de nouveaux projets structurants pour la circulation des œuvres	1	1	43
Objectif 4  Accroître l'offre culturelle proposée aux citoyens	Indicateur 4.2 Nombre d'organismes de diffusion situés à l'extérieur de Montréal et impliqués dans les projets structurants pour la circulation des œuvres	85	95	44
en région	Indicateur 4.3 Nombre d'activités soutenues en dehors de Montréal, dans le cadre de la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique	5 000	6 741	47
Objectif 5 Favoriser une croissance de la participation des jeunes aux sorties culturelles dans un cadre éducatif	Indicateur 5.1 Taux d'augmentation du nombre de jeunes spectateurs et visiteurs	Suspendue	Suspendue	48
Objectif 6  Renforcer la présence stratégique des productions culturelles québécoises à l'international	Indicateur 6.1 Nombre de présences collectives, virtuelles ou présentielles, impliquant la présentation d'œuvres dans une perspective de développement de marchés	6	6	51
	Indicateur 7.1a  Nombre de projets collectifs impliquant l'utilisation de métadonnées	5	6	55
Objectif 7 Provoquer l'utilisation de métadonnées	Indicateur 7.1b Proportion des projets soutenus impliquant l'utilisation de métadonnées dans le cadre de la mesure Exploration et déploiement numérique	s.o.	s.o.	58
	Indicateur 7.2 Pourcentage d'artistes et d'organismes dotés d'un identifiant unique favorisant la découvrabilité sur le Web (ISNI)*	50 %	48,2 %	58

s.o.: sans objet

<sup>\*</sup> International Standard Name Identifier (ISNI) : Code international normalisé des noms utilisé pour identifier une personne ou un organisme en création, en production, en gestion et en distribution de contenus intellectuels ou artistiques. Chaque ISNI ne peut être attribué qu'à une seule personne ou à un seul organisme.

#### **Orientation 3**

## Miser sur le dialogue et la connaissance

овјестіғѕ	INDICATEURS	CIBLES 2021-2022	RÉSULTATS 2021-2022	PAGE
Objectif 8				
Assurer un échange régulier avec les représentants des milieux artistiques	Indicateur 8.1 Pourcentage d'organismes de représentation du milieu rencontrés	75 %	81,2 %	60
Objectif 9				
Offrir au personnel du Conseil des formations en adéquation avec l'évolution des milieux artistiques	Indicateur 9.1 Taux d'appréciation du personnel quant à l'applicabilité directe des connaissances acquises	53 %	15 %	62
Objectif 10				
Mieux faire connaître le Conseil et sa mission auprès de la population	<i>Indicateur 10.1</i> Taux de notoriété du Conseil	25 %	31 %	63

Le plan stratégique a été élaboré en respect des consignes du Secrétariat du Conseil du Trésor comme stipulé en 2018. Ainsi, le plan a été jugé conforme et approuvé.

### Résultats détaillés 2021-2022 relatifs aux engagements du Plan stratégique 2018-2023

### **ENJEU 1**

## LE RENFORCEMENT DES CARRIÈRES ARTISTIQUES ET DES ORGANISATIONS

#### Orientation 1

Améliorer la rémunération et les conditions de pratique des artistes et des travailleurs culturels

#### **Objectif 1**

Déployer un nouveau programme de soutien aux artistes\* professionnels

Contexte lié à l'objectif: Lancé en 2020-2021, le nouveau programme de bourses permet de mieux répondre aux besoins actuels des artistes, de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de pratique ainsi qu'au développement de leur carrière. Celui-ci reconnaît dès lors les multiples fonctions assumées par les artistes aux différents stades d'évolution de leurs œuvres, de l'idéation à la diffusion. Les neuf volets du programme couvrent ainsi un large éventail d'activités, dans toutes les disciplines. Parmi les améliorations contribuant à la bonne réalisation de l'objectif, mentionnons les conditions d'admissibilité assouplies, l'élargissement des types d'activités soutenues et les ajustements des montants maximaux admissibles.

\*Pour l'ensemble du rapport annuel, la présentation des résultats du programme de bourses concerne à la fois les artistes, les écrivaines et écrivains et les commissaires.

Indicateur 1.1: Pourcentage d'artistes déclarant observer des retombées majeures sur leur carrière

(Mesure de départ : 62,9 % en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	S.O.	64 %	65,5 %	67 %	70 %
RÉSULTATS	s.o. (Cible sans objet pour l'exercice 2018-2019)	65,5 % (Atteinte)	66,5 % (Atteinte)	74,2 % (Atteinte)	

s.o.: sans objet

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

L'indicateur 1.1 vise à mesurer les retombées auprès des artistes qui ont reçu une bourse. Le rapport remis au terme de leurs projets permet au Conseil de documenter les principales activités réalisées, les retombées observées et l'incidence de la bourse sur le développement de leur carrière. Les retombées « majeures » correspondent à la valeur la plus élevée sur l'échelle d'appréciation. Au 31 mars 2022, 74,2 % des artistes déclarent observer des retombées majeures. La cible est donc atteinte.

#### **Objectif 2**

#### Générer une hausse de la rémunération

Contexte lié à l'objectif : Le Conseil incite les artistes boursiers à se verser une juste rémunération lors de la réalisation de leurs projets afin qu'ils bénéficient d'une amélioration réelle de leurs conditions socioéconomiques. Par ailleurs, les organismes artistiques québécois emploient, chaque année, plusieurs centaines d'artistes et de travailleuses et travailleurs culturels. Il importe donc qu'ils aient les leviers financiers nécessaires pour leur offrir une rémunération à la hauteur de leur talent.

Indicateur 2.1: Taux d'augmentation du cachet hebdomadaire moyen des artistes boursiers lors de la réalisation de leurs projets

(Mesure de départ : 259 \$ en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	S.O.	10 %	15 %	15 %	10 %
RÉSULTATS	s.o. (Cible sans objet pour l'exercice 2018-2019)	11 % (Atteinte)	5,6 % (Non atteinte)	15,4 % (Atteinte)	

s.o.: sans objet

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Le programme de bourses encourage les artistes à se verser une rémunération adéquate, en adéquation avec leurs compétences. Au 31 mars 2022, la rémunération hebdomadaire moyenne était de 350 \$, ce qui représente une hausse de 15,4 % par rapport au résultat de 2020-2021.

À noter que le Conseil accorde des bourses après analyse des demandes d'aide financière et les montants alloués sont fixes. Pour le calcul de la rémunération, le Conseil consulte les rapports soumis par les artistes au terme de leurs projets et la moyenne est établie à partir des dates de début et de fin de projet. Cependant, les artistes peuvent avoir choisi de travailler à temps partiel, ce qui entraîne nécessairement une baisse de la rémunération moyenne globale.

Indicateur 2.2: Taux d'augmentation de la rémunération globale au sein des organismes

(Mesure de départ : 218 872 208 \$ en 2016-2017 pour 451 organismes soutenus à la mission sur une base pluriannuelle)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	S.O.	S.O.	12,5 %	S.O.	S.O.
RÉSULTATS	s.o. (Cible sans objet pour l'exercice 2018-2019)	s.o. (Cible sans objet pour l'exercice 2019-2020)	16,1 % (Atteinte)	S.O.	S.O.

s.o.: sans objet

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Sans objet



## PROJET MOUVEMENT ↑

Produit par Ausgang Plaza, à Montréal, le projet *Mouvement* est une série de capsules vidéo lancées à l'été 2021, dans lesquelles se côtoient des interprètes en danse et des artistes musicaux.

Sur la photo : Mathieu Ulrich alias Soul Step danse sur l'œuvre musicale *Du Toupet* du producteur Alex McMahon. Le danseur est entouré d'une œuvre visuelle de Keeyane Mélissa Ezna Daleze (Teen Adult) et de Gabrielle Laïla Tittley - Pony.

Crédit photo : Tidav

# **Objectif 3**

# Accroître la demande d'artistes issus de groupes minoritaires

Contexte lié à l'objectif : Pour stimuler et encourager le développement social et culturel du Québec, le Conseil reconnaît l'importance de la pleine participation d'artistes de différentes origines à la vie artistique québécoise. Ce faisant, il multiplie les occasions de promouvoir les projets d'artistes et d'organismes des groupes minoritaires et de leur expliquer les différents programmes de soutien qui leur sont offerts. En 2021-2022, le Conseil a posé plusieurs gestes en ce sens.

Indicateur 3.1 : Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs issus des Premières Nations ou de la nation inuite

(**Mesure de départ :** 33 en 2016-2017)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	40 %	10 %	5 %	5 %	5 %
RÉSULTATS	48,5 % (Atteinte)	71,4 % (Atteinte)	0 % (Non atteinte)	0 % (Non atteinte)	

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Re-Connaître est le premier programme du Conseil entièrement dédié aux artistes et aux organismes artistiques autochtones sur l'ensemble du territoire québécois. Il a été judicieusement conçu pour rejoindre la réalité des pratiques artistiques autochtones. Il est le fruit d'une étroite collaboration avec des représentantes et représentants des communautés autochtones. Lancé en 2018, ce programme a contribué à la hausse significative des demandes d'aide financière adressées au Conseil par cette clientèle en 2018-2019 et en 2019-2020.

Toutefois, pour l'ensemble des programmes de bourses, le nombre d'artistes demandeurs issus des Premières Nations et de la nation inuite enregistre, en 2021-2022, une baisse par rapport à l'exercice précédent (68 versus 83 en 2020-2021). Rappelons que les communautés autochtones ont été plus sévèrement confinées étant donné la vulnérabilité de la population⁵.

Par ailleurs, plus de la moitié, 36 (53 %), représentent de nouveaux demandeurs et demandeuses au Conseil et 17 ont reçu une bourse (un taux de réponse de 47 %).

Mentionnons que le Conseil a effectué des activités de promotion auprès de ce groupe :

- Rédaction et promotion d'un portrait de succès sur Kahentawaks Tiewishaw Poirier, artiste en arts numériques, diffusé sur les plateformes du Conseil.
- Création du balado *Dialogues* avec Joséphine Bacon, qui fut ensuite relayé sur les réseaux sociaux.
- Rédaction et diffusion d'une publication présentant les résultats de l'évaluation du programme Re-Connaître.
- Invitation à s'inscrire à la banque de personnes-ressources du Conseil afin d'avoir la possibilité de devenir membre de jurys ou de comités (dans la publication sur l'évaluation du programme Re-Connaître).

## Actions envisagées pour corriger la situation

Le Conseil entend accroître ses activités de promotion et, puisque la situation pandémique est plus stable, reprendre ses tournées de représentations auprès des communautés autochtones. De plus, un rappel concernant les objectifs du programme ainsi que des modalités d'inscription (adaptées à la réalité des artistes autochtones) sera effectué.

<sup>5.</sup> En effet, selon Statistique Canada (2020), l'isolement géographique, la prévalence des problèmes de santé préexsitants ainsi que la difficulté pour certaines communautés d'avoir accès à des soins médicaux a fait en sorte que ce groupe était estimé plus vulnérable.



# ENVOLÉE LYRIQUE ↑

L'artiste Philomène Longpré a été sélectionnée dans le cadre d'un appel à projets visant la création d'une œuvre numérique présentée au STUDIOTELUS du Grand Théâtre de Québec. L'œuvre réalisée est une installation d'art robotique interactive intitulée *Envolée lyrique*.

Crédit photo : Grand Théâtre de Québec

Indicateur 3.2: Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs anglophones

(**Mesure de départ :** 290 en 2016-2017)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	5 %	5 %	1 %	5 %	5 %
RÉSULTATS	11 % (Atteinte)	16 % (Atteinte)	9 % (Atteinte)	7 % (Atteinte)	

Les cibles 2020-2021 et 2021-2022 cumulent les artistes demandeurs aux volets création, exploration et recherche, ainsi que présentation publique du programme de bourses.

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Les artistes anglophones ont toujours marqué l'univers artistique québécois. Le nombre d'artistes demandeurs dans les volets ciblés enregistre une hausse de 7 % en 2021-2022, dépassant ainsi sa cible annuelle. Également, 121 sont de nouveaux demandeurs et demandeuses au Conseil, dont 26 ont reçu une première bourse (un taux de réponse de 21 %).

Par ailleurs, pour l'ensemble des programmes, 134 projets artistiques de ce groupe ont été soutenus.

Voici certaines des actions déployées par le Conseil pour l'atteinte de cet objectif :

- Présentation des programmes de bourses à l'organisme English Language Arts Network (ELAN) ainsi qu'aux finissantes et finissants de l'Université Concordia;
- Rédaction d'une communication présentant les récipiendaires du prix Artiste dans la communauté : Tina Struthers et Monika Brinkman. Elles ont été récompensées pour leur mosaïque Le Rassemblement, réalisée en collaboration avec de nombreux organismes communautaires et associations;
- Publication annonçant l'intégration de l'œuvre Lignes de vie de l'artiste en arts visuels Antonietta Grassi dans l'espace d'accueil du nouveau bureau de Québec;
- Traduction en anglais de tous les portraits d'artistes effectués au cours l'année.

Indicateur 3.3 : Taux d'augmentation du nombre d'artistes demandeurs issus de la diversité culturelle

(Mesure de départ : 381 en 2016-2017)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	5 %	5 %	1 %	10 %	5 %
RÉSULTATS	17,3 % (Atteinte)	28 % (Atteinte)	4,5 % (Atteinte)	22 % (Atteinte)	

Les cibles 2020-2021 et 2021-2022 cumulent les artistes demandeurs aux volets création, exploration et recherche, présentation publique et Vivacité du programme de bourses.

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Le lancement de la nouvelle mouture du programme Vivacité en 2018 a permis d'accroître le nombre d'artistes demandeurs issus de la diversité culturelle. Inspiré par la décennie de retombées positives du programme Vivacité Montréal, le Conseil a décidé de l'offrir aux créatrices et créateurs de toutes les régions du Québec. Celui-ci s'adresse aux artistes professionnels immigrants, nés ailleurs qu'au Québec et au Canada ou qui appartiennent à une minorité visible.

Le nombre d'artistes issus de la diversité, demandeurs d'une bourse dans les volets ciblés, affiche une hausse notable de 22 %, dépassant ainsi la cible annuelle.

De ces artistes, 232 ont, pour une première fois, déposé une demande d'aide financière au Conseil et 52 ont été soutenus (un taux de réponse de 22 %). Enfin, dans l'ensemble de ses programmes, le Conseil a appuyé financièrement 309 projets d'artistes de la diversité.

Voici certaines des actions déployées par le Conseil pour l'atteinte de cet objectif :

- Publications et relais sur les médias sociaux de plus d'une centaine de mentions d'artistes et d'organismes soutenus issus de la diversité ou d'initiatives liées à la diversité culturelle;
- Rédaction et promotion de portraits d'artistes, diffusés sur les plateformes du Conseil et celles de médias ciblés: Hada López, Letícia Tórgo et Marven Clerveau;
- Rédaction et diffusion d'une publication présentant le bilan du programme Vivacité;
- Présentation du programme Vivacité aux étudiantes et étudiants en cinéma documentaire et fiction de L'institut national de l'image et du son (L'inis).

# **ENJEU 2**

# Le rayonnement des arts auprès des publics

## Orientation 2

Appuyer le déploiement artistique sur les territoires et dans l'espace numérique

## **Objectif 4**

Accroître l'offre culturelle proposée aux citoyens en région

Contexte lié à l'objectif: Le Conseil a dévoilé en 2019-2020 son Plan d'action pour la diffusion des arts de la scène au Québec. Parmi les actions réalisées, il a lancé un appel à projets structurants pour la circulation des œuvres. Des projets tels La danse sur les routes, Les sorties du TNM, Les Voyagements ou Circulation de la musique avaient fait leurs preuves quant à leur effet structurant sur la circulation des œuvres dans toutes les régions du Québec. Depuis 2019-2020, le Conseil accueille aussi des initiatives en arts visuels et en arts publics. En 2021-2022, il a étendu son soutien au secteur de la littérature et du conte.

Le territoire québécois bénéficie d'un vaste réseau de diffusion, notamment des diffuseurs pluridisciplinaires en arts de la scène, des centres d'exposition et autres diffuseurs spécialisés. Par son soutien à la diffusion et à la circulation, le Conseil souhaite étendre le circuit couvert par les projets structurants. Pour ce faire, il identifie tous les diffuseurs qui participent à chacun de ces projets. Une majorité de diffuseurs s'impliquent dans plus d'un projet structurant, en particulier les diffuseurs pluridisciplinaires qui accueillent à la fois, à titre d'exemple, de la danse, du théâtre et de la musique. L'indicateur 4.2 permet d'apprécier l'augmentation du nombre de diffuseurs impliqués dans les projets structurants en région, soit en dehors de la ville de Montréal.

Indicateur 4.1: Nombre de nouveaux projets structurants pour la circulation des œuvres

(Mesure de départ : un projet en 2017-2018 [2 projets entre 2012-2013 et 2017-2018])

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	1	1	1	1	1
RÉSULTATS	1 (Atteinte)	4 (Atteinte)	1 (Atteinte)	1 (Atteinte)	

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

En 2021-2022, le Conseil a soutenu L'ICQ (Institut canadien de Québec) pour la réalisation du déploiement du Réseau des arts de la parole et des arts et initiatives littéraires (RAPAIL), fondé en 2020. RAPAIL se veut un regroupement de diffuseurs francophones favorisant la circulation et le rayonnement des productions dans différentes régions du Québec. Ce projet permettra, à moyen et à long terme, de transformer et de consolider de façon significative le secteur des arts de la parole et des arts littéraires. Ce réseau entend proposer une vision collective, portée par une approche globale et intégrée, afin d'assurer un développement pérenne et optimal des disciplines et de leur écosystème.

Lors de cette deuxième phase, RAPAIL a pour objectif les retombées suivantes :

- Bonification de l'offre à l'extérieur de Québec et de Montréal;
- Mise en valeur accrue des diverses formes d'arts de la parole et d'arts littéraires;
- Augmentation et diversification des membres de RAPAIL;
- Développement de nouveaux publics, notamment parmi les gens intéressés par la littérature, mais moins familiers avec les arts littéraires.

**Indicateur 4.2 :** Nombre d'organismes de diffusion situés à l'extérieur de Montréal et impliqués dans les projets structurants pour la circulation des œuvres\*

(Mesure de départ : 85 en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	5 %	10 %	50	85	100
RÉSULTATS	10,6 % (Atteinte)	7,4 % (Non atteinte)	61 (Atteinte)	95 (Atteinte)	

<sup>\*</sup>En 2018-2019 et 2019-2020, le Conseil a mesuré un taux d'augmentation.

En 2020-2021, la pandémie est venue freiner de manière importante la présentation des œuvres sur l'ensemble du territoire. Ainsi, il était évident que le nombre de diffuseurs impliqués dans les projets structurants pour la circulation des œuvres allait diminuer par rapport à l'exercice précédent. Le Conseil a alors choisi de documenter le nombre d'organismes impliqués plutôt qu'un taux d'augmentation, avec pour nouvelles cibles 50 organismes situés à l'extérieur de Montréal en 2020-2021 et 85 en 2021-2022.

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

En 2021-2022, 95 diffuseurs ont été impliqués dans les projets suivants: Accès cirque, Les Voyagements – Théâtre de création en tournée, Circulation de la musique, La danse sur les routes du Québec et Jouer dehors. Cette compilation comprend également les projets structurants accueillis en 2019-2020 et dont les activités avaient dû être suspendues en 2020-2021 en raison de la pandémie, soit Circuit Paroles Vivantes, Inter-Centre/Arts actuels, Circulation 2020, Territoire/Création, Parcours Cré'ADOS.

Enfin, L'ICQ (Institut canadien de Québec) a été accueilli en 2021-2022 pour son projet Réseau des arts de la parole et des arts et initiatives littéraires (RAPAIL).



# LA GROGNE $\uparrow$

Extrait du court métrage d'animation *La grogne* d'Alisi Telengut et de Dominique Dussault, paru en 2021. Le film a obtenu le prix Iris 2022 dans la catégorie Meilleur court métrage d'animation au Gala Québec Cinéma.

Crédit photo : Alisi Telengut / Travelling



## ← INDECISIVE VALLEY

L'exposition *Indecisive Valley* de l'artiste Hea R. Kim, soutenue dans le cadre du programme Vivacité, a été présentée à la Eastern Edge Gallery, à Saint-Jean de Terre-Neuve, au printemps 2022.

Sur la photo : une pièce de l'exposition Indecisive Valley

Crédit photo : Guy L'Heureux (Galerie FOFA, Montréal)

Indicateur 4.3 : Nombre d'activités soutenues en dehors de Montréal, dans le cadre de la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	S.O.	S.O.	3 500	5 000	S.O.
RÉSULTATS	S.O.	S.O.	4 151 (Atteinte)	6 741 (Atteinte)	S.O.

s.o.: sans objet

Parmi les mesures pour la relance économique du secteur culturel, le Conseil a mis en place la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique en 2020-2021, laquelle s'est poursuivie en 2021-2022. Ainsi, l'objectif 4 est doté d'un nouvel indicateur permettant de témoigner des efforts déployés par le Conseil pour accompagner le milieu artistique. Celui-ci documente le nombre d'activités offertes en dehors de Montréal dans le cadre de cette mesure.

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Devant les retombées positives du soutien offert en 2020-2021 pour la présentation de spectacles en distanciation physique, le Conseil a poursuivi cette initiative en 2021-2022. Rappelons que les projets soumis devaient tenir compte du nombre de personnes autorisées par la Direction générale de la santé publique pour un rassemblement, à l'intérieur ou à l'extérieur.

La cible de l'indicateur 4.3 est liée à l'inscription de la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique du 12 mai 2021. Une seconde inscription en mars 2022 a été rendue possible grâce à l'investissement de 2 M\$ supplémentaires par le Conseil.

Dans le cadre de l'inscription du 12 mai 2021, 4,7 M\$ ont été accordés à 100 organismes pour la réalisation d'autant de projets.

Cette initiative a ainsi permis aux organismes d'offrir près de 8 000 activités artistiques au public québécois, par exemple, des animations déambulatoires dans des espaces publics avec des personnages délirants, sous la forme d'escouade circassienne (Créatzirque), des performances de danse, poétiques et intimes, d'une dizaine de minutes immergeant le public dans un nouvel univers chorégraphique et musical (Danse K par K) ou des représentations de la pièce Violette dans de nouveaux lieux de diffusion à Montréal, Rimouski et Calgary (Joe, Jack and John).

En lien avec l'indicateur 4.3, 6 741 activités ont été offertes dans les régions à l'extérieur de Montréal, soit 85,6 %. La cible 2021-2022 a donc été atteinte.

# **Objectif 5**

# Favoriser une croissance de la participation des jeunes aux sorties culturelles dans un cadre éducatif

Contexte lié à l'objectif : Le Québec se démarque en matière de création jeune public et, dans l'objectif d'accroître la rencontre entre ces œuvres et le jeune public, le Conseil a mis en place des mesures adaptées dont les résultats ont été concluants, notamment lors de l'annonce gouvernementale en 2018-2019 d'offrir deux sorties culturelles gratuites par élève. Le soutien financier du Conseil a alors permis de gérer avec diligence la croissance conséquente de la demande chez les producteurs et les diffuseurs.

La pandémie est venue freiner de manière importante les sorties culturelles pour les jeunes publics. Dès lors, le Conseil a choisi de suspendre cet indicateur pour l'exercice 2020-2021 et 2021-2022. Rappelons néanmoins que le soutien financier du Conseil a permis une hausse notable du nombre de jeunes spectatrices et spectateurs et visiteuses et visiteurs présents dans les lieux culturels, d'abord de 72 % entre 2017-2018 (173 176) et 2018-2019 (310 490), et à nouveau de 13 % entre 2018-2019 et 2019-2020 (349 733).

Indicateur 5.1: Taux d'augmentation du nombre de jeunes spectateurs et visiteurs

(Mesure de départ : 181 012 en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	50 %	5 %	Suspendue	Suspendue	5 %
RÉSULTATS	72 % (Atteinte)	12,6 % (Atteinte)	S.O.	S.O.	

s.o.: sans objet

## Explication du résultat obtenu en 2020-2021

Sans objet



#### LE RASSEMBLEMENT ↑

Le prix Artiste dans la communauté 2021 a été remis à Tina Marais Struthers et Monica Brinkman pour le projet *Le Rassemblement*. Ces artistes en arts visuels et textiles ont regroupé plus de 385 volontaires pour participer à la cocréation d'une œuvre collective à Vaudreuil-Dorion.

Sur la photo : Tina Marais (Struthers) et Monica Brinkman lors du dévoilement de l'œuvre au Centre multisports de Vaudreuil-Dorion.

Crédit photo : Myriam Frenette



 $\uparrow$ 

La chanteuse inuite Akinisie Sivuarapik, récipiendaire du Prix du CALQ - Artiste de l'année au Nord-du-Québec.

Sur la photo : Céline Lavallée, directrice du soutien aux artistes, aux communautés et à l'action régionale au Conseil des arts et des lettres du Québec et Akinisie Sivuarapik lors de la remise du prix au Musée d'art de Joliette le 2 octobre 2021.

Crédit photo : Romain Guilbault

# **Objectif 6**

# Renforcer la présence stratégique des productions culturelles québécoises à l'international

Contexte lié à l'objectif: Les artistes québécois rayonnent partout dans le monde. Le Conseil les accompagne par ses programmes de soutien à la mobilité, à la prospection, aux tournées à l'extérieur du Québec et au développement des marchés. Pour le milieu culturel québécois, en particulier celui des arts de la scène, le marché extérieur représente une part importante des revenus autonomes qui permettent à plusieurs organismes d'assurer leurs activités de création et de production, ainsi que d'offrir une juste rémunération à leurs artistes. Se produire à l'étranger leur permet de nourrir leurs expériences, d'ouvrir leurs horizons, de se faire connaître, puis reconnaître. À travers l'art, le Québec s'ouvre sur le monde et le talent artistique québécois s'illustre au sein de plusieurs manifestations artistiques d'envergure internationale. Le Conseil accorde une attention particulière aux présences collectives à l'étranger, virtuelles ou en présentiel, puisqu'elles offrent aux artistes l'occasion de présenter leurs œuvres devant des diffuseurs, ce qui s'avère concluant sur le plan des retombées.

Indicateur 6.1: Nombre de présences collectives, virtuelles ou présentielles, impliquant la présentation d'œuvres dans une perspective de développement de marchés

#### (Mesure de départ : 3 en 2017-2018)

	2018-2019*	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	33 %	50 %	4	6	9
RÉSULTATS	33 % (Atteinte)	50 % (Atteinte)	4 (Atteinte)	6 (Atteinte)	

<sup>\*</sup>En 2018-2019 et 2019-2020, le Conseil a mesuré un taux d'augmentation.

La présence stratégique des productions culturelles québécoises à l'international dans une perspective de développement de marchés devait nécessairement s'ouvrir, en 2020, aux présences virtuelles. Ce changement ne permet donc pas de maintenir un indicateur en ce qui concerne un taux d'augmentation du nombre de présences collectives physiques. Le Conseil a alors revu le libellé de l'indicateur et les cibles pour 2020-2021 et 2021-2022.

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Le Conseil a soutenu cinq présences collectives en 2021-2022. Des artistes et des organismes québécois ont participé à ces rencontres permettant de présenter des extraits d'œuvres ou des œuvres intégrales prêtes pour la circulation à l'extérieur du Québec.

#### **Vitrine Québec à MUTEK Barcelone**

Le Conseil a soutenu MUTEK pour l'organisation d'une vitrine en arts numériques qui s'est déroulée dans le cadre de la 13° édition de l'événement MUTEK.ES. Formée de 12 artistes en arts numériques, reconnus et émergents représentant la diversité et l'innovation des pratiques de ce secteur au Québec, cette participation a marqué le retour en présence des créatrices et créateurs québécois dans un festival reconnu et fréquenté par quelque 7 000 participantes et participants. En plus de présenter leurs œuvres en soirée, les artistes québécois ont également participé au volet diurne DIGI LAB, volet d'activités sous forme d'ateliers, de présentation de projets, de tables rondes et de discussions réservées aux professionnelles et professionnels espagnols et européens.

DISCIPLINE	ARTISTE	TITRE DE L'ŒUVRE
Arts numériques		
	Guillaume Coutu-Dumont	Les Empires
	France Jobin et Markus Heckman	Entanglement
	Ida Toninato et Pierre-Luc Lecours	Inner Seas
	Myriam Boucher	LITTORAL

#### Festival international des arts vidéo de Casablanca – FIAV

Le Festival international des arts vidéo de Casablanca a tenu sa 27e édition en présentiel du 23 au 27 novembre 2021. Après plusieurs reports, les œuvres québécoises ont pu être présentées au public marocain dans le cadre d'un Focus Québec qui a rassemblé à Casablanca près d'une trentaine d'artistes et représentantes et représentants d'organismes artistiques du Québec.

DISCIPLINE	ARTISTE/ORGANISME	TITRE DE L'ŒUVRE			
Arts numériques					
	Alexis Langevin-Tétrault	Interférences (String Network)			
	Société des arts technologiques (SAT)	Le vertige des autres/Guillaume Perreault			
		Voyage au centre de l'Orchestre/			
		Zack Settel et Luc Martinez			
Danse					
	Danse K par K	Solos prêt-à-porter/Karine Ledoyen			
	Sarah Bronsard et Patrick Saint-Denis	Èbe			
Littérature					
	Productions Rhizome	À la lueur de l'ombre/			
		Louis-Robert Bouchard			
		Chœurs/Simon Dumas			

#### **Yokohama Performing Arts Market - YPAM**

Le Yokohama Performing Arts Market (YPAM) a tenu son événement en format hybride du 1er au 19 décembre 2021. En raison de l'interdiction d'entrée sur le territoire aux voyageuses et voyageurs étrangers, l'événement a rassemblé des professionnelles et professionnels japonais sur place et des participantes et participants internationaux en ligne, sur une plateforme d'échanges rendue disponible pendant la durée de l'événement. CINARS a organisé un séminaire en format hybride portant sur les nouveaux enjeux et les nouvelles perspectives de la circulation des arts vivants auquel ont participé des représentantes et représentants du YPAM, du Center for China International Arts Festival et du Bangkok International Performing Arts Meeting. De plus, 12 productrices et producteurs et agentes et agents québécois, représentant 20 artistes et organismes québécois, ont participé à une séance de présentation de projets mettant ainsi en valeur 29 productions québécoises. Selon le principe des marchés virtuels, cette présentation a été rendue disponible en ligne pendant la durée de l'événement aux professionnelles et professionnels inscrits.

DISCIPLINE	COMPAGNIE ET ARTISTE	TITRE DES SPECTACLES
Danse	<u>'</u>	<u> </u>
	Anne Plamondon	Seulement toi
	Caroline Laurin-Beaucage	REBO(U)ND & GROUND
	Danse-Cité	Ayibobo III — Elle Barbara
	Danse-Cité	Papillon — Helen Simard
	Danse-Cité/Montréal Danse	Invisible — Aurélie Pedron
	Jose Navas/Compagnie Flak	Winterreise
	La Otra Orilla	Moi&lesAutres
		Rite
		MAGNETIKAE
	Le fils d'Adrien danse	LES DIX COMMANDEMENTS
	Ballets Jazz de Montréal	Dance Me, musique de Leonard Cohen
	Lilith & Cie	Dans le cœur du héron
	MARIBÉ – SORS DE CE CORPS	BESIDE RADIOMATON
	Montréal Danse/Par B.L.eux	All in All
	Sébastien Provencher	Bones & Wires
	Sylvain Lafortune & Esther Rousseau-Morin	L'un L'autre
	Tony Chung- RNTF Collective	Invisible 无形
		Désillusions de l'Enchantement:
		Part 1 — Le Petit Chaperon Rouge
		Part 2 — La Neige Bleue
	Virginie Brunelle	Les corps avalés
Musique		
	Production Strada	The Merry Marching Band
Théatre		
	DynamO Théâtre	Life-Cycle/À deux roues, la vie !
		The Nonexistent/Ceux qui n'existent pas

DISCIPLINE	COMPAGNIE ET ARTISTE	TITRE DES SPECTACLES
	Théâtre Incliné	SEUILS
		LES BULLES
	Théâtre Motus	Tree, a whole world
		Echoing crest (coproduction avec Les Chemins errants)

#### **Exposition Novalis Terra**

Pour une première fois, les métiers d'arts québécois de création contemporaine ont été mis en valeur dans le cadre d'une importante exposition exclusivement québécoise présentée à La Piscine, musée d'art et d'industrie André Diligent, à Roubaix (France), qui a le statut de musée national. Sous le commissariat de Marie-France Bégis, les céramistes Laurent Craste, Amélie Proulx et Pascale Girardin ont été invités à présenter des pièces uniques de création en porcelaine dans ce musée national reconnu pour son importante collection en arts décoratifs et en beaux-arts. Le Conseil a soutenu la galerie Créa pour la circulation de cette exposition au potentiel très riche de retombées pour le rayonnement des artistes présents au vernissage, ainsi que pour le développement de leur carrière et la vente de pièces uniques, dans ce lieu fréquenté par les professionnelles et professionnels et collectionneuses et collectionneurs.

DISCIPLINE	COMPAGNIE ET ARTISTE	TITRE DES SPECTACLES
Métiers d'art		
	Amélie Proulx	Métaphores mortes III
		Métaphores mortes IV
		Les herbes de passage (hiboux, chouettes et chauve-souris)
		Les herbes de passage (écureuils)
	Laurent Craste	Révolution VI
		Désastre 1
		Iconocraste au bat
		Art décoratif l
		Carcasse VI
		Grand Vase Saint-Sébastien III
	Pascale Girardin	Poème 12
		Poème 15
		Figura II
		Figura V
		Figura VI
		Figura VII

#### **Vancouver International Dance Festival (VIDF)**

Le VIDF a tenu son événement en format hybride du 21 janvier au 26 mars 2022. Des diffuseurs régionaux, nationaux et internationaux étaient invités aux performances des trois organismes. La mission de VIDF est de développer le public par la présentation d'artistes de danse contemporaine en quête d'équité qui offrent des pratiques de danse marginalisées. Le Festival programme un éventail d'œuvres qui élargissent les définitions de la forme chorégraphique.

DISCIPLINE	COMPAGNIE ET ARTISTE	TITRE DES SPECTACLES
Danse		
	Rhodnie Désir Créations	BOW'T TRAIL RÉTROSPEK
	Cie Manuel Roque	SIERRANEVADA
	Montréal Danse/Par B.L.eux	All in all

#### **World Stage Design - Calgary**

Le Conseil a soutenu l'Association des Professionnels des Arts de la Scène du Québec (APASQ) pour présenter l'exposition collective Et après/And After dans le cadre de la 5° édition du World Stage Design, qui se tiendra à Calgary en Alberta au mois d'août 2022. Cette conférence mondiale rassemble des professionnelles et professionnels en scénographie des quatre coins du globe. Une délégation formée de six conceptrices et concepteurs québécois et de la directrice générale d'Écoscéno sera présente au Scenofest, dans le cadre du volet sur l'écoconception, permettant le partage de l'expertise québécoise avec des milliers de participantes et participants, incluant des représentantes et représentants d'institutions susceptibles de retenir les services des conceptrices et concepteurs québécois.

# **Objectif 7**

## Provoquer l'utilisation de métadonnées

Contexte lié à l'objectif : Le soutien financier du Conseil permet aux artistes et aux organismes d'explorer les possibilités multiples du numérique et de favoriser la découvrabilité des contenus artistiques et littéraires sur le Web. L'aide financière accordée vise également à développer les expertises dans l'utilisation des technologies numériques à des fins de recherche, de création, de production, de diffusion et de rayonnement. Le développement de la littératie et des compétences numériques passe par des activités de perfectionnement ainsi que des activités de transfert de connaissances (résidence d'artistes, maillage interdisciplinaire, etc.).

Pour cet objectif, le Conseil souhaite encourager les projets impliquant la production de métadonnées répondant à des normes professionnelles et valorisant ces métadonnées (données ouvertes). Par ailleurs, avec des partenaires tels que Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ), il inscrit ses actions au cœur de la stratégie culturelle numérique pour le Québec en préconisant notamment l'utilisation d'identifiants uniques par les artistes, dont l'identifiant unique favorisant la découvrabilité (ISNI), afin de rendre leur travail plus facilement repérable sur le Web.

Indicateur 7.1a: Nombre de projets collectifs impliquant l'utilisation de métadonnées

(Mesure de départ : 3 en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	3	4	s.o.	5	6
RÉSULTATS	3 (Atteinte)	5 (Atteinte)	S.O.	6 (Atteinte)	

s.o.: sans objet

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Dans le cadre de la mesure Exploration et déploiement numérique, le Conseil a priorisé six projets collectifs impliquant l'utilisation de métadonnées. La cible a été atteinte.

#### **Chantier NumériCirque**

Ce chantier sur l'adaptation des pratiques circassiennes à l'ère numérique propose un éventail d'activités allant de la documentation à l'échange d'expertises. Une première phase servira à établir un état des lieux et les besoins du milieu en matière d'accompagnement et de développement des pratiques numériques. Dans un deuxième temps, un événement rassembleur autour de la créativité numérique et de la découvrabilité sera organisé à l'automne 2022, incluant une journée de formation qui permettra de démystifier les métadonnées et d'encourager leur utilisation.

#### Nikamowin phase 3 — La vitrine musicale autochtone

Musiques nomades désire optimiser le contenu et la découvrabilité de la plateforme Web Nikamowin en vue d'accroître les retombées pour les artistes autochtones et d'en faire la vitrine musicale autochtone du Québec par excellence. De pair avec une meilleure valorisation des métadonnées sur la plateforme, une stratégie sera implantée afin d'améliorer la rétention et l'engagement des utilisatrices et utilisateurs de Nikamowin dès leur arrivée sur le site. Musique nomade souhaite également créer sur la page d'accueil de son site Web une vitrine de découverte et d'actualités musicales qui profitera à plusieurs partenaires culturels œuvrant avec des artistes autochtones.

## La collaboration par l'interopérabilité des données et des écosystèmes numériques

Le Conseil guébécois de la musique se dotera de capacités d'interopérabilité, c'est-à-dire d'infrastructures permettant la mise en relation de plusieurs systèmes distincts, en vue d'accroître le rayonnement et la découvrabilité des professionnelles et professionnels de la musique de concert. Ce projet structurant vise la mutualisation des données de divers organismes, plus particulièrement les métadonnées générées par MétaMusique, Scène Pro, La vitrine culturelle de Montréal et Le Concert bleu.

#### Ancrer une culture de la donnée pour le rayonnement et la découvrabilité du théâtre québécois

Le Conseil québécois du théâtre procédera à la création d'un groupe de travail et d'une série d'ateliers sur l'écosystème Wikimédia (terme qui regroupe les différents univers « wiki » : Wikidata, Wikipédia, Wiki Commons), afin de favoriser la visibilité et le rayonnement des contenus culturels dans l'environnement numérique.

Il organisera un événement regroupant divers panels de discussions portant sur les tendances numériques au sein du secteur théâtral depuis 2020.

#### RAPPELS — volet théâtre de création

Ce projet vise à bonifier le portail RAPPELS, un site Web qui contient une information détaillée et interreliée sur les spectacles québécois de théâtre professionnels, en y intégrant les données sur les spectacles produits par les compagnies de création membres de l'Association des Compagnies de Théâtre (ACT) depuis 1989.



# INTERFÉRENCES (STRING NETWORK) $\uparrow$

L'œuvre Interférences (String Network) du concepteur, interprète et artiste indépendant Alexis Langevin-Tétrault a été présentée dans le cadre de la 27° édition du Festival international d'art vidéo de Casablanca (FIAV), au Maroc, en novembre 2021.

Sur la photo : l'artiste Alexis Langevin-Tétrault

Crédit photo : Sarah Kim

#### La passerelle

Ce projet de L'ICQ (Institut canadien de Québec) vise à développer un lien entre la base de données et le site Internet du Réseau des arts de la parole et des arts et initiatives littéraires (RAPAIL) qui hébergera un catalogue numérique des œuvres en arts littéraires et en arts de la parole prêtes pour la circulation. La mise en ligne de ces œuvres permettra de produire des métadonnées et d'améliorer leur découvrabilité. Le projet a également pour objectifs de créer une boîte à outils numériques et d'offrir des formations pour assurer le transfert de connaissances et l'appropriation par ses membres.

Indicateur 7.1b: Proportion des projets soutenus impliquant l'utilisation de métadonnées dans le cadre de la mesure Exploration et déploiement numérique

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	S.O.	S.O.	33 %	S.O.	S.O.
RÉSULTATS	S.O.	S.O.	27 % (Non atteinte)	S.O.	S.O.

s.o.: sans objet

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Sans objet (retour à l'indicateur 7.1a).

Indicateur 7.2 : Pourcentage d'artistes et d'organismes dotés d'un identifiant unique favorisant la découvrabilité sur le Web (ISNI)

#### (Mesure de départ : non disponible)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	20 %	30 %	40 %	50 %	55 %
RÉSULTATS	30 % (Atteinte)	36,5 % (Atteinte)	48,5 (Atteinte)	48,2 % (Non atteinte)	

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Au 31 mars 2022, 718 artistes sur les 1 527 boursières et boursiers du Conseil détenaient un ISNI ainsi que 103 organismes de création et de production sur un total de 175. Le pourcentage d'artistes et d'organismes dotés d'un identifiant unique favorisant la découvrabilité sur le Web est donc de 48,2 %.

Le Conseil a publié un article qui explique et démystifie l'ISNI, rédigé en collaboration avec BAnQ et le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV). Cet article a été décliné sur toutes les plateformes de médias sociaux du Conseil (Facebook, Instagram et Twitter) et a fait l'objet d'une vaste campagne de promotion. Plusieurs rencontres entre BAnQ et le Conseil, en collaboration avec le Musée national des beauxarts de Québec (MNBAQ) et le RAAV, ont également eu lieu pour la mise en place d'un projet pilote ISNI avec la clientèle des arts visuels. L'objectif du projet pilote était de faire en sorte que davantage d'artistes en arts visuels soient informés et adoptent l'ISNI. En collaboration avec ses partenaires, le RAAV souhaite implanter l'utilisation de l'ISNI dans le cadre du projet Écosystème de données liées pour les arts visuels.

## Actions envisagées pour corriger la situation

Effectuer une campagne de sensibilisation qui, périodiquement, invitera les boursières et boursiers à se procurer un ISNI ou, pour celles et ceux qui en ont déjà un, à le communiquer au Conseil. De plus, le Conseil souhaite faire des interventions ciblées dans certains secteurs disciplinaires, en possible partenariat avec des associations professionnelles d'artistes ou autres organismes de représentation. Enfin, il entend encourager les organismes de création et de production qu'il soutient à la mission à se doter d'un ISNI, dans une perspective d'amélioration de leur découvrabilité.

# **FNJFU 3** LE PARTAGE DES CONNAISSANCES

# **Orientation 3**

Miser sur le dialogue et la connaissance

# **Objectif 8**

Assurer un échange régulier avec les représentants des milieux artistiques

Contexte lié à l'objectif : : Encore cette année, en raison de la relance progressive du milieu culturel, les rencontres d'échanges avec les organismes de représentation, les associations et les regroupements ont été nécessaires. Rappelons que ces organismes portent la voix de plus de 5 000 artistes et organismes au Québec. Ces rencontres ont été l'occasion d'informer et d'accompagner le milieu artistique tout au long de l'exercice.

Indicateur 8.1: Pourcentage d'organismes de représentation du milieu rencontrés

(Mesure de départ : non disponible)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	75 %	75 %	75 %	75 %	75 %
RÉSULTATS	76,5 % (Atteinte)	82,4 % (Atteinte)	88,2 % (Atteinte)	81,2 % (Atteinte)	

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

En 2021-2022, le Conseil a maintenu ses rencontres afin d'assurer un échange en continu avec les représentantes et représentants des milieux artistiques. Il a réuni à plusieurs reprises les conseils régionaux de la culture, les associations et les regroupements, notamment pour leur présenter les ajustements aux mesures mises en place par le Conseil dans le cadre du Plan de relance économique du milieu culturel. Il a aussi élargi considérablement le nombre de représentantes et représentants d'organismes rencontrés. Des suivis ont été effectués auprès des réseaux de regroupements de diffuseurs (Objectif Scène, Réseau Centre, Réseau Scènes, ROSEQ, Spectour Abitibi-Témiscamingue, Diffusion Inter-Centres), de l'Union des artistes et de la Société des musées québécois. Enfin, au mois de mars 2022, il a sondé tous les organismes soutenus à la mission afin de connaître leurs intentions pour les deux prochaines années.

L'indicateur retient les rencontres qui se sont déroulées au cours de l'exercice, en compagnie de 13 associations et regroupements, sur une possibilité de 16°. Ainsi, 81,2 % des organismes ont été rencontrés. Ces organismes sont:

- Association professionnelle des diffuseurs de spectacles (RIDEAU);
- Conseil québécois de la musique (CQM);
- Conseil québécois du théâtre (CQT);
- Diversité artistique Montréal (DAM);
- En piste Regroupement national des arts du cirque;
- English Language Arts Network Québec (ELAN);
- Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV);
- Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ);
- Regroupement des pairs des arts indépendants de recherche et d'expérimentation (REPAIRE);
- Regroupement québécois de la danse (RQD);
- Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ);
- Théâtre Unis Enfance Jeunesse (TUEJ);
- Union des écrivaines et des écrivains du Québec (UNEQ).

<sup>6.</sup> En 2021-2022, le Regroupement des arts interdisciplinaires du Québec (RAIQ) et le Conseil québécois des arts médiatiques (CQAM) ont fusionné sous la nouvelle appellation Regroupement des pairs des arts indépendants de recherche et d'expérimentation (REPAIRE).

# **Objectif 9**

# Offrir au personnel du Conseil des formations en adéquation avec l'évolution des milieux artistiques

Contexte lié à l'objectif: Les employées et employés du Conseil sont des témoins privilégiés de l'évolution du milieu artistique et culturel, un milieu qui se renouvelle constamment. Afin de bien suivre et de maîtriser les principaux enjeux qui touchent la clientèle et de répondre adéquatement à leurs besoins, le Conseil leur offre des formations adaptées. Au terme des formations, un questionnaire rempli par chaque membre du personnel permet de documenter dans quelle mesure les connaissances acquises lors de la formation sont applicables dans le cadre de leur fonction.

Indicateur 9.1: Taux d'appréciation du personnel quant à l'applicabilité directe des connaissances acquises

(Mesure de départ : 47 % en 2017-2018)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	50 %	55 %	60 %	65 %	55 %
RÉSULTATS	52,6 % (Atteinte)	33,3 % (Non atteinte)	43 % (Non atteinte)	15 % (Non atteinte)	

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

La formation retenue pour mesurer la cible en 2021-2022 avait pour titre Créer de façon écoresponsable - Pratiques innovantes et inspirantes. Elle avait pour objectif de présenter des démarches écoresponsables de plusieurs créatrices et créateurs engagés en arts de la scène, à l'échelle locale et internationale. Celle-ci a permis d'aborder, notamment, le thème du réemploi de la matière, en amont et en aval, ainsi que d'autres stratégies visant à réduire l'impact environnemental lié à la production de décors.

À la suite de cette formation, 69 % des participantes et participants ont indiqué être « totalement en accord » ou « en accord » avec l'applicabilité directe des connaissances acquises. De ces participantes et participants, 15 % ont choisi « totalement en accord », soit la mention la plus favorable sur l'échelle d'appréciation proposée. Sur cet aspect précis, la cible 2021-2022 n'est alors pas atteinte.

#### Actions envisagées pour corriger la situation

En 2021-2022, le Conseil a effectué un sondage auprès des membres de son personnel leur permettant d'identifier les thématiques sur lesquelles elles et ils souhaitent être formés. Ainsi, dès le prochain exercice, le Conseil pourra proposer plusieurs formations ciblant les membres du personnel qui sont les plus concernés.

# **Objectif 10**

# Mieux faire connaître le Conseil et sa mission auprès de la population

Contexte lié à l'objectif: Depuis sa fondation, le Conseil accompagne avec détermination le milieu artistique québécois dans l'objectif de répondre avec diligence à la réalité mouvante des pratiques artistiques, d'encourager la recherche, la création et l'innovation, ainsi que d'assurer la rencontre des œuvres de toutes les disciplines avec des publics diversifiés et nombreux, au Québec et à l'étranger. Ainsi, il souhaite mieux faire connaître son apport à la communauté artistique ainsi que les retombées de ses interventions par la mise en valeur des succès d'artistes et d'organismes artistiques auprès des citoyennes et citoyens québécois.

À l'issue de l'exercice, le Conseil a mandaté une firme de sondage afin d'évaluer sa notoriété. Pour atteindre ses objectifs, le Conseil a réalisé un sondage du 25 au 27 mars 2022 auprès de 1 044 Québécoises et Québécois, âgés de 18 ans et plus, pouvant s'exprimer en français ou en anglais. À l'aide des données de Statistique Canada, les résultats ont été pondérés selon l'âge, le sexe, la langue maternelle, la région, le niveau d'éducation ainsi que la présence d'enfants dans le ménage, afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population à l'étude.

Indicateur 10.1 : Taux de notoriété du Conseil

#### (Mesure de départ : non disponible)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
CIBLES	30 %	34 %	25 %	25 %	25 %
RÉSULTATS	34 % (Atteinte)	27 % (Non atteinte)	32 % (Atteinte)	31 % (Atteinte)	

En raison d'un espace médiatique saturé et de consignes gouvernementales modifiant son approche en matière de communications, le Conseil a ajusté ses cibles pour les deux derniers exercices du plan stratégique.

#### Explication du résultat obtenu en 2021-2022

Le taux de notoriété du Conseil est de 31 % pour l'exercice 2021-2022, dépassant ainsi la cible annuelle révisée. En cette deuxième année de pandémie, les communications auprès des milieux artistiques ainsi que celles auprès du public ont encore été particulièrement nombreuses. Le Conseil a offert en continu des informations sur les réseaux sociaux. Également, par le biais de communiqués et de son infolettre, il a transmis toutes les annonces relatives au Plan de relance économique du milieu culturel ainsi que le détail des mesures alors offertes par le Conseil.

Parmi les autres communications contribuant à accroître la visibilité du Conseil ainsi que celle des artistes et organismes qu'il soutient, mentionnons :

- Réalisation et diffusion des 18 capsules vidéo des lauréates et lauréats de l'Ordre des arts et des lettres du Québec;
- Réalisation et diffusion d'une vidéo intitulée *Investir dans l'imaginaire* illustrant les retombées du soutien accordé par le Conseil au déploiement des productions et des œuvres d'ici;
- Dévoilement des résultats de l'appel de propositions pour la création de chansons originales pour la série jeunesse Passe-Partout;
- Mise en ligne d'une série originale de quatre balados intitulés *Dialogues*. Une série de face-à-face intimes avec Michel Tremblay, Joséphine Bacon, Kim Thúy et Michel Marc Bouchard;
- Promotion des artistes présents au Festival international d'art vidéo à Casablanca (FIAV). Le Focus Québec comportait 24 spectacles, performances scéniques, installations, projets de réalité virtuelle et augmentée, ateliers, colloques et conférences qui se sont déroulés dans 3 villes du Maroc.

# 2.2 Déclaration de services aux citoyens

Sommaire des résultats des engagements de la Déclaration de services aux citoyens<sup>7</sup>

ENGAGEMENT	INDICATEUR	CIBLE PRÉVUE PAR LA DSC	RÉSULTATS 2021-2022
	Indicateur 1.1 Répondre à une demande d'information envoyée par courriel (info@calq.gouv.qc.ca) ou sur les réseaux sociaux dans les meilleurs délais	Huit jours ouvrables	Une moyenne de 3 jours ouvrables
	Indicateur 2.1 Offrir des séances d'information sur nos programmes aux associations et regroupements	Six présentations effectuées par des chargé(e)s de programmes par année	31 présentations ont été effectuées par des chargé(e)s de programmes durant l'année
Engagement 1 Services personnalisés et accessibles	Indicateur 3.1 Mesurer les attentes et le degré de satisfaction des clientèles envers les programmes du Conseil en considérant le niveau d'appréciation des organismes sur le délai de réponse à une demande de subvention	Un taux de satisfaction de 80 %	71 %
	Indicateur 4.1 Offrir une prestation électronique de services efficace et appréciée des usagers de Mon Dossier CALQ	Une appréciation générale de 4 sur une échelle de 5	3,9

<sup>7.</sup> La Déclaration de services aux citoyens a été mise à jour. Les résultats ne sont pas tous comparables avec les exercices précédents.

ENGAGEMENT	INDICATEUR	CIBLE PRÉVUE PAR LA DSC	RÉSULTATS 2021-2022
	Indicateur 5.1 Mesurer les attentes et le degré de satisfaction des clientèles envers les programmes du Conseil en considérant le niveau d'appréciation des organismes relativement à l'accessibilité et à la clarté de l'information sur le programme	Un taux de satisfaction de 90 %	Accessibilité de l'information : 97 % Clarté de l'information : 95 %
Engagement 5 Efficience des programmes d'aide financière	Indicateur 6.1 Mesurer les attentes et le degré de satisfaction des clientèles envers les programmes du Conseil en considérant le niveau d'appréciation des organismes relativement à la clarté et à la pertinence des objectifs du programme	Un taux de satisfaction de 90 %	94 %
	Indicateur 7.1 Mesurer les attentes et le degré de satisfaction des clientèles envers les programmes du Conseil en considérant la réponse du programme aux attentes des artistes et des organismes	Une zone de satisfaction à 90 % (incluant les mentions « satisfait » et « très satisfait » pour les artistes et les organismes soutenu(e)s aux activités)	Artistes : 96 % Organismes : 93 %
	Indicateur 8.1 Lors de la composition des comités et jurys :  — Maintenir la parité hommes-femmes ainsi que la représentativité	- Une zone paritaire pour les femmes et les hommes  - Au moins 14 % de personnes issues de la diversité culturelle	55 % femmes 45 % hommes 19,7 % diversité culturelle
Engagement 8 Inclusion	des personnes issues de la diversité culturelle et des autochtones  — Assurer une meilleure représentativité des anglophones et des personnes handicapées	et 2 % issues des Premières Nations  — Au moins 5 % d'anglophones  — Au moins 3 personnes handicapées	3,9 % Premières Nations  4,4 % anglophones  4 personnes en situation de handicap

ENGAGEMENT	INDICATEUR	CIBLE PRÉVUE PAR LA DSC	RÉSULTATS 2021-2022
Engagement 9 Traitement diligent des plaintes	Indicateur 9.1 Traiter les plaintes officielles déposées au secrétariat du Conseil avec diligence dans un délai respectable	Moins de 30 jours ouvrables	2 (100 %)

s.o.: sans objet

La Déclaration de services aux citoyens (DSC) du Conseil des arts et des lettres du Québec présente quatre engagements : offrir des services personnalisés, permettre l'accessibilité aux services, assurer l'équité et l'efficience des processus d'attribution de l'aide financière et de ses résultats, et traiter toutes les plaintes en toute confidentialité et avec diligence. Les quelques explications complémentaires qui suivent permettent de mieux comprendre les résultats :

- En raison de la pandémie de la COVID-19, plusieurs séances d'information auprès des regroupements et associations ont été nécessaires pour présenter les mesures d'aide en place (indicateur 2.1).
- Au cours de l'exercice, 2 séances d'information ont été offertes par la Direction du soutien aux organismes de création et de production, 10 par la Direction du soutien à la diffusion et au rayonnement international et 19 par la Direction du soutien aux artistes, aux communautés et à l'action régionale, pour un total de 31 (indicateur 2.1).
- Au cours de l'exercice, 2 plaintes (sur un total de 2 plaintes reçues) ont été traitées dans un délai de moins de 30 jours ouvrables (indicateur 9.1).

La Déclaration de services aux citoyens a fait l'objet d'une importante mise à jour en 2021-2022. Plusieurs indicateurs ont été modifiés afin de refléter les attentes du public envers le Conseil.



L'auteur Paul Kawczak, récipiendaire du Prix des libraires du Québec 2021 dans la catégorie Roman-Nouvelles-Récit pour son livre Ténèbre.

Sur la photo : Honorine Youmbissi, directrice des communications et de la promotion au Conseil des arts et des lettres du Québec et Paul Kawczak lors de la remise du prix le 13 mai 2021.

Crédit photo : Bélisle

# BEDFELLOWS AR $\rightarrow$

L'œuvre en réalité augmentée *BEDfellows AR*, de l'artiste Frances Adair Mckenzie, a été présentée dans le cadre du projet *Cristaux liquide*s de MOMENTA Biennale de l'image, à Montréal.

Crédit photo : Amélie Labrosse

# LES RESSOURCES UTILISÉES



# 3. LES RESSOURCES UTILISÉES

# 3.1 Utilisation des ressources humaines

# Répartition de l'effectif par secteur d'activité

Tableau 1: Effectif au 31 mars incluant le nombre de personnes occupant un poste régulier ou occasionnel, à l'exclusion des étudiants et des stagiaires

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2021-2022	2020-2021	ÉCART
Cadres	8	8	-
Professionnels	50	44	6
Employés de soutien	25	25	-
Total	83	77	6

Effectif en poste : la donnée représente le nombre de personnes en poste au 31 mars 2022 et non le nombre d'équivalents temps complet

# Formation et perfectionnement du personnel

Tableau 2 : Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champ d'activité

CHAMP D'ACTIVITÉ	2021	2020
Favoriser le perfectionnement des compétences	77 019,97 \$	20 735,14 \$
Soutenir l'acquisition des habiletés de gestion	10 961,61 \$	28 060,26 \$
Acquérir de nouvelles connaissances technologiques	12 044,57 \$	5 692,85 \$
Favoriser l'intégration du personnel et le cheminement de carrière	1 491,33 \$	2 501,73 \$
Améliorer les capacités de communication orale et écrite	5 894,16 \$	6 003,21 \$

Tableau 3 : Évolution des dépenses en formation

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN FORMATION	2021	2020
Proportion de la masse salariale (%)	1,49	0,95
Nombre moyen de jours de formation par personne	2,30	1,12
Somme allouée par personne (\$)	1 294,12	818,09

## Tableau 4 : Jours de formation selon les catégories d'emploi

CATÉGORIE D'EMPLOI	2021	2020
Cadre	25,38	17,57
Professionnel	111,70	50,70
Employé de soutien	54.07	17,89

# Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

Tableau 5 : Taux de départ volontaire (taux de roulement) du personnel régulier

	2021-2022	2020-2021	2019-2020	2018-2019
Taux de départ volontaire (%)	11,84	8,11	13,51	9,59

Tableau 6 : Nombre de départs à la retraite inclus dans le calcul du taux de départ volontaire

	2021-2022	2020-2021	2019-2020
Nombre d'employés ayant pris leur retraite au sein du personnel régulier	4	4	2

# 3.2 Utilisation des ressources financières

# Dépenses par secteur d'activité

Tableau 7 : Dépenses et évolution par secteur d'activité

SECTEUR D'ACTIVITÉ	BUDGET DE DÉPENSES 2021-2022 (000 \$)	DÉPENSES RÉELLES AU 31 MARS 2022 (000 \$)8	ÉCART (000 \$)	VARIATION (%)
Présidence-direction générale	459,3	347,4	(111,9)	(24,4)
Direction des ressources humaines et de l'administration	1 873,2	1 931,3	58,1	3,1
Direction des technologies de l'information et de l'innovation	1 456,0	1 214,5	(241,5)	(16,6)
Direction du soutien à la diffusion et au rayonnement international	1 211,4	1 243,7	32,3	2,7
Direction du soutien aux artistes, aux communautés et à l'action régionale	1 436,4	1 543,1	106,7	7,4
Direction du soutien aux organismes de création et de production	1 131,9	1 165,8	33,9	3,0
Secrétariat général et direction de la planification et des programmes	1 057,7	970,6	(87,1)	(8,2)
Direction des communications et de la promotion des arts et des lettres	850,8	883,6	32,8	3,9
Bourses et subventions accordées	127 677,9	192 540,5	64 862,6	50,8

418,0 1 793,9 1223,1 1 239,1 1 400,4 1 194,9 1 084,0 849,4	DÉPENSES RÉELLES 2020-2021 (000 \$)° SOURCE : COMPTES PUBLICS 2020-2021
1223,1 1 239,1 1 400,4 1 194,9 1 084,0	418,0
1 239,1 1 400,4 1 194,9 1 084,0 849,4	1 793,9
1 400,4 1 194,9 1 084,0 849,4	1223,1
1 194,9 1 084,0 849,4	1 239,1
1 084,0 849,4	1 400,4
849,4	1 194,9
,	1 084,0
22 <i>4</i> 587 1	849,4
224 307,1	224 587,1

<sup>8.</sup> Dont 8,6 k\$ en lien avec les dépenses occasionnées par la gestion de la pandémie et 92,3 M\$ en lien avec les mesures de relance

<sup>9.</sup> Dont 20,7 k\$ en lien avec les dépenses occasionnées par la gestion de la pandémie et 97,5 M\$ en lien avec les mesures de relance

#### Explication des variations entre le budget et les résultats réels de 2021-2022 :

Le report de certains travaux effectués par la Direction des technologies de l'information et de l'innovation a fait en sorte que les dépenses réelles ont été inférieures à ce qui avait été prévu.

Le déménagement du bureau de Québec a occasionné des dépenses supplémentaires non budgétées par la Direction des ressources humaines et de l'administration.

Pour les autres directions, les écarts sont explicables par des variations du nombre d'employées et d'employés. Le prolongement de la pandémie a pour effet d'augmenter la charge de travail des équipes dédiées à l'aide aux artistes et aux organismes culturels. Des ressources additionnelles ont dû être embauchées et certaines embauches qui étaient prévues dans des équipes ont été attribuées à d'autres équipes.

Le prolongement de la pandémie a nécessité l'ajout de budgets additionnels pour les bourses et les subventions accordées pour venir en aide aux artistes et aux organismes culturels.

# 3.3 Utilisation des ressources informationnelles

# Reddition de comptes publique sur les interventions en ressources informationnelles

Cette section présente les faits saillants des réalisations complétées au bénéfice des citoyennes et citoyens et des entreprises dans le cadre des interventions d'évolution en ressources informationnelles de l'exercice 2021-2022. La présidente-directrice générale du Conseil atteste la fiabilité des données présentées et des contrôles afférents.

Mise à profit des systèmes de mission afin de poursuivre la transformation numérique des activités de mission externes et internes du Conseil

#### **Prestation électronique de services (PES)**

La PES permet la gestion numérique des demandes d'aide financière de bout en bout. Outre les économies matérielles générées (papier, enveloppes, reproduction, frais postaux, entreposage), la révision des processus pour y inclure des échanges d'information numérique permet notamment de faciliter le dépôt des demandes, le suivi et la reddition de comptes, d'automatiser diverses tâches administratives ainsi que de diminuer les délais de traitement et la charge de travail liés à la double saisie des données tout en limitant les erreurs.

En utilisant la PES, l'artiste ou l'organisme artistique peut :

- Mettre à jour ses coordonnées rapidement.
- Présenter une demande dans la plupart des programmes de soutien aux activités, en réutilisant certaines informations d'une demande à une autre. Plusieurs règles d'admissibilité sont intégrées au formulaire en ligne de manière à les traiter à la source. Une solution permet la gestion du matériel d'appui via la PES, incluant les documents « lourds » par liens Web.
- Recevoir des notifications par courriel de manière à suivre le statut d'une demande en tout temps et apprendre la réponse à une demande dès que cette information est disponible.
- Produire sa reddition de comptes sous format Web en réutilisant les données saisies à sa demande et déposer les pièces requises pour en assurer le suivi.
- Bénéficier d'un suivi personnalisé de l'analyse et apprendre rapidement l'acceptation de ses données de reddition de comptes.

La mise en ligne du 16 décembre 2021 visait à bonifier les services permettant aux employées et employés de transmettre, via une boîte aux lettres sécurisée, des documents spécifiques produits dans le cadre du processus de gestion des demandes d'aide financière en y ajoutant de nouvelles communications.

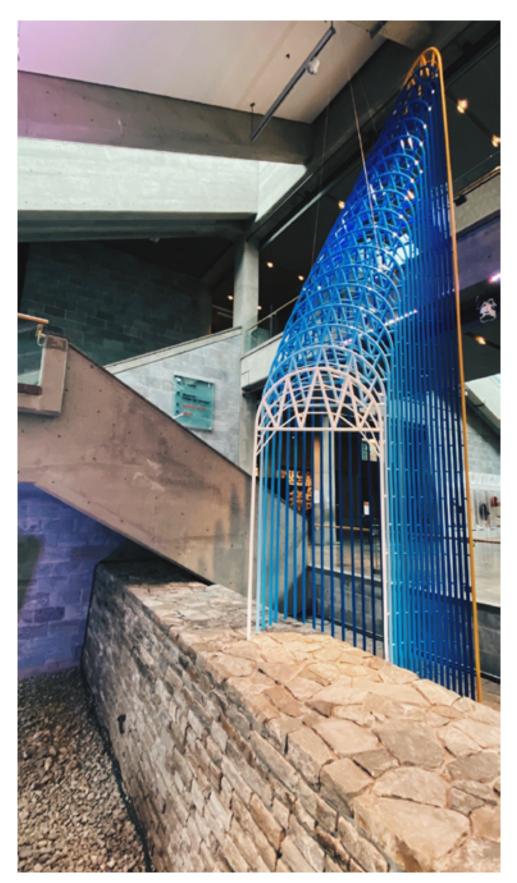
La PES a par ailleurs permis d'apporter les ajustements pertinents au fil de l'évolution du contexte entourant la COVID, notamment afin d'adapter certains programmes et d'assouplir certaines règles d'affaires.

#### Système de gestion des demandes d'aide financière

Ce système interne fait l'objet d'une conversion progressive aux nouvelles technologies Web. À cette occasion, divers travaux sont menés afin de simplifier le processus de gestion des demandes d'aide financière par les employées et employés du Conseil.

La mise en ligne du 14 février 2022 visait à mieux soutenir la gestion des demandes de bourse, plus particulièrement à :

- Transformer le processus de recommandation et d'approbation interne menant au versement de l'aide financière aux individus dans le but d'alléger la charge de travail associée.
- Mettre en place un tableau de bord du suivi des demandes d'aide financière.
- Améliorer la recherche et la consultation grâce à un service de recherche rapide, à l'ajout de liens pour accéder directement à l'information pertinente et au regroupement d'informations reliées.
- Retirer les rapports imprimables en vue d'un traitement entièrement numérique.



#### $\textbf{SHIFTING} \rightarrow$

Visuel de l'album Shifting de l'auteurecompositrice-interprète métisse inuite et mohawk Beatrice Deer, paru en décembre 2021.

Sur la photo : portrait de l'artiste Beatrice Deer

Crédit photo : Nancy Saunders (visuel) et Heath Cairns (conception et mise en page)

#### ← LES ARCHES D'ENTENTE

L'artiste Ludovic Boney a conçu *Les arches* d'entente dans le cadre d'un appel à projets pour les artistes hurons-wendat, visant la réalisation d'une œuvre permanente originale installée au Musée de la civilisation de Québec.

Sur la photo : inauguration officielle de l'œuvre Les arches d'entente dans le Grand Hall du Musée de la civilisation, à Québec, en juin 2021.

Crédit photo : Lysandre Jobin

# ANNEXES -AUTRES EXIGENCES



# 4. ANNEXES – AUTRES EXIGENCES

# 4.1 Gestion et contrôle des effectifs

Tableau 8 : Répartition des effectifs en heures rémunérées pour la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022

CATÉGORIE	HEURES TRAVAILLÉES [1]	HEURES SUPPLÉMENTAIRES [2]	TOTAL DES HEURES RÉMUNÉRÉES [3] = [1] + [2]	TOTAL EN ETC TRANSPOSÉS [4] = [3] / 1 826,3
1. Personnel d'encadrement	14 616	0	14 616	8,00
2. Personnel professionnel	86 334	1 668	88 002	48,36
3. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	43 047	273	43 320	23,72
4. Étudiants et stagiaires	0	0	0	0
Total 2021-2022	143 997	1 941	145 938	79,91
Total 2020-2021	138 079	1 774	139 853	76,58

La Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État prévoit une période de contrôle des effectifs entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022. Ainsi, le Secrétariat du Conseil du Trésor a établi une cible globale des effectifs dont dispose chaque ministère pour l'ensemble des organismes publics dont le personnel n'est pas assujetti à la Loi sur la fonction publique. Sur cette base, la ministre a fixé une cible pour le Conseil, soit 146 105 heures. Cette cible a été respectée, avec un total de 145 938 heures rémunérées.

# Contrats de service

Tableau 9 : Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022

	NOMBRE	VALEUR
Contrats de service avec une personne physique (en affaires ou non)	0	0 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	0	0 \$
Total des contrats de service	0	0

# 4.2 Développement durable

Conformément à la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, laquelle est prolongée de deux ans, le Conseil a décidé de prolonger son plan d'action en y apportant des bonifications de manière à maintenir, tant dans ses modes de gestion que lors de ses interventions dédiées au milieu artistique, une préoccupation soutenue envers le développement durable. Il a apporté ces ajustements toujours dans l'objectif de contribuer aux orientations gouvernementales.

Ce plan propose des bonifications aux actions existantes, l'ajout de nouvelles actions, de nouveaux indicateurs et de nouvelles cibles, ou encore un ajustement à la hausse de cibles actuelles.

Il est à noter que 9 actions sur les 25 initialement prévues avaient des cibles intercalaires et ont été réalisées lors des années précédentes. Également, en conformité avec les directives émises, trois actions ayant des cibles annuelles qui ne pourront être atteintes en raison de la pandémie ne sont pas prolongées. Elles concernent le déplacement des membres du personnel (majoritairement en télétravail), les sorties scolaires en milieu culturel (suspendues en raison des mesures sanitaires) et certaines interventions à l'international.

**Objectif gouvernemental 1.1** Renforcer les pratiques de gestion responsable dans l'administration publique.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS	ATTEINTE DE LA CIBLE
Poursuivre l'optimisation du parc informatique en respect des normes environnementales	Suivi des normes EPEAT pour l'achat d'équipement	100 % des acquisitions, selon les normes, par année	Le Conseil a respecté sa cible de 100 % des acquisitions informatiques respectant les normes EPEAT.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Disposer des équipements informatiques obsolescents de façon écoresponsable	Poursuite du Plan de la mise au rebut ou le recyclage sécurisé du matériel informatique du Conseil	S.O.	Le mode de disposition a été intégré au fichier de suivi des équipements informatiques en 2015-2016, conformément à la cible au 31 mars 2016.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Sensibiliser le personnel à l'utilisation responsable des technologies de l'information	Nombre d'activités de sensibilisation	25 activités de sensibilisation, du 1er avril 2020 au 31 mars 2022	Le Conseil a réalisé 14 activités, pour un total de 29 au 31 mars 2022 :  • Publication de 11 chroniques informatiques;  • Formation en ligne sur la cybersécurité;	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
			• 2 formations sur le SDAF-Web.	



#### HABITER LE MOUVEMENT, UN RÉCIT EN DIX CHAPITRES ↑

L'artiste multidisciplinaire et cinéaste Béatriz Mediavilla a remporté le Prix du CALQ – Artiste de l'année en Abitibi-Témiscamingue pour le dynamisme de son parcours artistique et ses réalisations récentes, dont son film Habiter le mouvement, un récit en dix chapitres.

Sur la photo : extrait tiré du film Habiter le mouvement, un récit en dix chapitres, tourné à Montréal.

Crédit photo : Dominic Leclerc

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS	ATTEINTE DE LA CIBLE
Favoriser la production de documents relatifs à la gestion des programmes en format électronique plutôt que papier grâce à la prestation électronique de services	Nombre de documents produits en format électronique	25 documents, au 31 mars 2022	Le Conseil a produit un nouveau document en format électronique en 2021-2022, pour un total de 25 documents depuis 2015-2016 :  • Lettre d'inadmissibilité	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Élaborer une politique d'acquisitions responsables	État d'avancement de la politique	1) Avoir adopté la politique, au 31 mars 2018 2) Mettre à jour la politique, au 31 mars 2022	2) La Politique d'acquisitions responsables a été mise à jour et adoptée par le conseil d'administration au mois de mars 2022.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Poursuivre le programme « Abonne-bus » à Québec et « Opus + entreprise » à Montréal	Proportion des employés utilisant le transport en commun	S.O.	Un bilan a été effectué au mois de mars 2018, conformément à la cible du 31 mars 2018. Le Conseil a maintenu son adhésion aux programmes forfaitaires.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Développer un outil de mesure des émissions de GES produites dans le cadre des déplacements des membres de comités consultatifs et de jurys	État d'avancement de l'outil	S.O.	Le Conseil a lancé le projet pilote le 1 <sup>er</sup> avril 2016, devançant alors la cible du 31 mars 2017 et il maintient depuis ses activités de compilation.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Renforcer l'utilisation des guides et des outils sur l'écoresponsabilité	Liste des guides et outils sur l'écorespon- sabilité par secteur d'activités (transport, hébergement, etc.)	S.O.	Le Conseil a produit l'Aide-mémoire sur les pratiques écoresponsables en 2015-2016.  En 2017-2018, il a créé une nouvelle section dans son Intranet présentant une série d'outils additionnels pour promouvoir les pratiques écoresponsables et faciliter leur adoption par le personnel.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Élaborer une directive interne sur l'édition écoresponsable des documents produits par le Conseil	État d'avancement de la directive	S.O.	Les Lignes directrices concernant l'édition écologique des documents ont été produites et diffusées dans l'Intranet du Conseil en novembre 2015, conformément à la cible du 31 mars 2016.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue

s.o. : sans objet

## **Objectif gouvernemental 1.2**

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS	ATTEINTE DE LA CIBLE
Effectuer la prise en compte des principes de développement durable dans le cadre d'activités de planification, d'élaboration et de révision de programmes ainsi que toute autre action jugée structurante	Nombre d'activités effectuées	12 activités, au 31 mars 2022	En 2021-2022, le Conseil a effectué la prise en compte des principes de la Loi dans le cadre de l'évaluation de la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique, pour un total de 12 activités depuis 2015-2016.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue

#### **Objectif gouvernemental 1.3**

Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques et des mesures gouvernementales.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS	ATTEINTE DE LA CIBLE
Consulter les milieux artistique et littéraire	Nombre d'activités de consultation et de concertation menées par le Conseil	30 activités, au 31 mars 2022	Le Conseil a réalisé 4 activités, pour un total de 32, depuis 2015-2016 :  1. Rencontres avec les associations professionnelles d'artistes, les regroupements et les CRC;  2. Sondage sur l'écoresponsabilité auprès des organismes artistiques;  3. Sondage auprès des membres de comités et jurys;  4. Sondage auprès des organismes soutenus à la mission afin de connaître leurs intentions pour les prochaines années.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue



La cinéaste et photographe Emily Gan a réalisé une résidence de recherche et d'écriture au Taipei Artist Village, à Taïwan, durant l'hiver

Sur la photo : Emily Gan à l'exposition *Welcome* to Our Place au Taipei Artist Village, à Taïwan

Crédit photo : Taipei Artist Village

# **Objectif gouvernemental 1.4**

Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS	ATTEINTE DE LA CIBLE
Publier des chroniques dans le journal interne du Conseil, dont une faisant état des principales réalisations du Plan d'action de développement durable	Nombre de chroniques	Six chroniques par année	Huit chroniques ont été publiées dans le journal interne, dont une présentant le bilan de l'an six du Plan d'action de développement durable 2015-2022.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Publier des capsules « Arts et développement durable » dans l'infolettre du Conseil	Nombre de capsules	Cinq capsules, au 31 mars 2022	Une capsule a été publiée dans l'Infolettre du Conseil, pour un total de cinq en deux ans.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Former le personnel sur le Plan d'action de développement durable du Conseil et la Stratégie gouvernementale	Proportion du personnel formé	s.o.	Une formation a été offerte aux mois de novembre et de décembre 2016, conformément à la cible du 31 mars 2017. Une proportion de 95 % du personnel a été formée, dépassant la cible établie de 80 %.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Former les nouveaux employés aux deux ans sur le Plan d'action de développement durable du Conseil et la Stratégie gouvernementale	Nombre de formations offertes	3 formations, au 31 mars 2022	Le Conseil a formé ses nouveaux employés en février 2018, 2020 et 2021.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue

s.o. : sans objet

## **Objectif gouvernemental 1.5**

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier du développement social, économique et territorial.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS	ATTEINTE DE LA CIBLE
Accroître l'accès aux œuvres par les publics	1) Nombre de reprises d'œuvres soutenues 2) Nombre de projets de numérisation soutenus	1) 3 reprises d'œuvres par année 2) 10 projets de numérisation soutenus (incluant captation), au 31 mars 2021	En 2021-2022, le Conseil a soutenu 15 reprises d'œuvres en musique, en danse, en arts du cirque et en théâtre. Le Conseil a soutenu 10 projets de captation dans le cadre de la mesure. Exploration et déploiement numérique.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Encourager les activités de présentation de spectacles en distanciations physique en région	Nombre d'activités en distanciation réalisées dans les régions hors Montréal	3 500 activités, au 31 mars 2021	En 2021-2022, le Conseil a reconduit la mesure de Présentation de spectacles en distanciation physique. Il a soutenu 109 organismes et 46 artistes. Un total de 6 741 activités ont été offertes en dehors de la région de Montréal.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue

#### **Objectif gouvernemental 1.6**

Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la Francophonie.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS	ATTEINTE DE LA CIBLE
Mettre à jour le Cadre d'intervention internationale du Conseil	État d'avancement du Cadre d'intervention	s.o.	Le Conseil a adopté son Cadre d'intervention internationale en 2016-2017, conformément à la cible du 31 mars 2017.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Encourager les coproductions en réintégrant une mesure adaptée	Nombre de projets soutenus	12 projets soutenus, au 31 mars 2022	En 2021-2022, le Conseil a soutenu 8 projets de coproduction à l'international impliquant 11 coproducteurs du Canada, de la France et de la Suisse.	NON ATTEINT – Débuté

s.o.: sans objet

## **Objectif gouvernemental 2.3**

Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS	ATTEINTE DE LA CIBLE
Veiller à la présence de critères liés au développement durable dans le cadre de la révision de programmes	Nombre de programmes	s.o.	Le Conseil a procédé à la révision de ses principaux programmes pour les artistes et les organismes artistiques entre 2015-2016 et 2017- 2018. Depuis, il assure un suivi en apportant les ajustements au besoin.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue

s.o.: sans objet

## **Objectif gouvernemental 4.2**

Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS	ATTEINTE DE LA CIBLE
Soutenir les organismes qui contribuent au développement et à la reconnaissance des artistes autochtones et de la diversité culturelle	Nombre d'organismes structurants qui ont reçu une bonification de l'aide financière	5 organismes structurants soutenus, au 31 mars 2022	Le Conseil a soutenu les 5 organismes structurants suivants : • 100 Lux (120 000\$) • Espace de la diversité (110 000\$) • Fondation Fabienne Colas (160 000\$) • Vision Diversité (160 000\$) • Théâtre Teesri Duniya (80 000\$)	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Offrir un soutien dédié aux artistes autochtones et de la diversité culturelle	Nombre de projets soutenus dans le cadre des programmes Re-Connaître et Vivacité	50 projets soutenus par année	En 2021-2022, 66 projets d'artistes de la diversité culturelle ont été soutenus dans le cadre du programme Vivacité et 49 projets d'artistes autochtones dans le cadre du programme Re-Connaître, pour un total de 115 projets.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue
Créer une cellule sur la diversité culturelle regroupant des membres de chacune des directions du Conseil	Nombre d'activités menées par la cellule de réflexion	5 activités, au 31 mars 2020	S.O.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue

s.o.: sans objet

## **Objectif gouvernemental 5.2**

Agir pour que les milieux de vie soient plus sains et sécuritaires.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS	ATTEINTE DE LA CIBLE
Sensibiliser le personnel sur les		5 activités par année	Le Conseil a réalisé 6 activités en 2021-2022 :	ATTEINT – Avant
mesures et pratiques préventives en matière de santé	sensibilisation		• Formation pour mieux accueillir les personnes handicapées;	ou à la date prévue
et de bien-être au travail			Mise à jour du code d'éthique dédié au personnel;	
			Mise à jour de la politique de télétravail;	
			• Formation sur le régime de retraite;	
			<ul> <li>Sondage auprès des employé(e)s sur leurs besoins de formations;</li> </ul>	
			Webinaire sur l'ergonomie en télétravail.	

# **Objectif gouvernemental 6.2**

Renforcer les capacités des collectivités dans le but de soutenir le dynamisme économique et social des territoires.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS	ATTEINTE DE LA CIBLE
Créer un nouveau programme territorial en faveur d'un soutien plus efficient des arts et des lettres au sein des collectivités	État d'avancement du nouveau programme	S.O.	Le Conseil a lancé son nouveau programme territorial en 2015-2016, conformément à la cible du 31 mars 2016.  En 2021-2022, il a renouvelé 7 ententes impliquant la participation de 44 partenaires financiers (Abitibi-Témiscamingue, Chaudière-Appalaches, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Estrie, Outaouais, Gaspésie et Laval).  Au total, 18 ententes de partenariat territorial étaient en vigueur en 2021-2022, impliquant 118 partenaires, et couvrant l'ensemble des régions du Québec.	ATTEINT – Avant ou à la date prévue

s.o.: sans objet



## ESCOUADES MUSICALES URBAINES CONTEMPORAINES (EMUC) 2021 $\uparrow$

Le quatuor de saxophones Quasar a présenté les *Escouades Musicales Urbaines Contemporaines (EMUC)* dans le quartier Villeray, à Montréal, le 20 août 2021.

Sur la photo : Mathieu Leclair (saxophone alto), Marie-Chantal Leclair (saxophone soprano), Jean-Marc Bouchard (saxophone baryton) et André Leroux (saxophone ténor)

Crédit photo : Guillaume Barrette



#### AMANI ↑

Extrait du film *Amani* de la réalisatrice Alliah Fafin. Le film a été présenté en première montréalaise au Festival Vues d'Afrique en avril 2022, en plus de s'être illustré dans des festivals internationaux dont les Rencontres du Film Court Madagasikara, à Madagascar, et Fespaco, Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou, au Burkina Faso.

Sur la photo : le comédien Ema-Yoh Mahamat

Saleh dans le rôle d'Amani

Crédit photo : Renaud Masbeye

# **Objectif gouvernemental 6.3**

Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités.

ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS	ATTEINTE DE LA CIBLE
Développer des mesures favorisant la présence des arts et des lettres au sein des collectivités	Nombre de nouvelles mesures	Une nouvelle mesure par année	Le Conseil a lancé une nouvelle mesure en 2021-2022 :  Le Conseil a signé une entente avec le Musée de la civilisation de Québec dans le contexte de la mise en œuvre des Espaces bleus, un réseau de pôles culturels et patrimoniaux régionaux visant la promotion et la transmission de l'héritage culturel québécois. Au cours des prochaines années, 17 appels à projets visant à doter chaque espace d'une œuvre originale seront lancés auprès d'artistes en arts visuels, en arts numériques, en métiers d'art ou en recherche architecturale, selon le contexte de diffusion de chaque Espace bleu.	ATTEINT - Avant ou à la date prévue

# 4.3 Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

La responsable du suivi des divulgations n'a reçu aucune divulgation d'actes répréhensibles au cours de l'exercice 2021-2022.

Tableau 10 : Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD	NOMBRE DE	NOMBRE DE	MOTIFS
DES ORGANISMES PUBLICS (ARTICLE 25), 2021-2022	DIVULGATIONS	MOTIFS	FONDÉS
Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations <sup>10</sup>	0		

# 4.4 Code d'éthique et de déontologie des administratrices et administrateurs publics

Le Code d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Conseil des arts et des lettres du Québec est présenté sur son site Web.

Les personnes qui siègent au conseil d'administration sont tenues de respecter les normes d'éthique et les règles de déontologie énoncées dans le Code d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Conseil des arts et des lettres du Québec et dans le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics adopté en vertu de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (RLRQ, chapitre M-30). Outre le Code d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs, le Conseil est doté d'un code d'éthique et de conduite pour son personnel mis à jour en 2020-2021 et d'un Code d'éthique et de déontologie pour les membres des jurys et des comités, et pour les appréciateurs.

En 2021-2022, aucun manquement au Code d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Conseil n'a été constaté.

Le nombre de divulgations correspond au nombre de divulgateurs.

# 4.5 Gouvernance des sociétés d'État

## Fonctionnement des comités

La Loi modifiant la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec, sanctionnée le 12 juin 2009, a pour effet d'assujettir le Conseil à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (LGSE) et d'introduire dans sa Loi constitutive quelques règles de gouvernance.

En 2021-2022, conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État et à la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Conseil a assuré le fonctionnement régulier du conseil d'administration ainsi que des trois comités obligatoires, du comité des programmes et du comité ad hoc planification stratégique. Au cours de la présente année financière, le conseil d'administration a tenu cinq séances régulières. Quant à ses quatre comités permanents, ils ont tenu neuf réunions régulières. Le comité de vérification et le comité des programmes ont également tenu une réunion conjointe. Le comité ad hoc planification stratégique s'est quant à lui réuni à trois reprises. Une période de huis clos entre les administrateurs, sans la présence des membres de la direction, était à l'ordre du jour de chaque séance du conseil d'administration.

Conformément à son Règlement de régie interne, la présidente-directrice générale s'est assurée que chacun des comités dispose, en vue de l'accomplissement de ses fonctions, des ressources humaines, matérielles et financières adéquates, et puisse recourir à des expertes et experts externes si nécessaire.

#### Le CA a procédé à l'approbation :

- Du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2022 du Conseil, incluant le bilan de l'exercice 2020-2021;
- Des états financiers du Conseil pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021;
- Des constats et des recommandations du Rapport d'évaluation du programme Re-Connaître;
- D'une modification aux barèmes et limites du programme Vivacité;
- De subventions dans le cadre du programme Soutien à la mission;
- Du rapport Le Conseil des arts et des lettres du Québec maintenant et à l'ère post-pandémie préparé par le comité ad hoc planification stratégique;
- Du calendrier annuel des réunions du conseil d'administration pour 2021-2022;
- Du Rapport annuel de gestion 2020-2021;
- Du renouvellement du régime d'emprunts du Conseil jusqu'au 31 octobre 2022;
- De la prolongation du Plan stratégique du Conseil jusqu'en 2023;
- D'une majoration de la rémunération accordée aux membres de comités et jurys embauchés par le Conseil:

- Des modifications à la Politique concernant les jurys, les comités et les appréciatrices et appréciateurs et à la Politique de remboursement d'honoraires, de frais de séjour et de transport des membres de jurys et de comités consultatifs, des appréciatrices et appréciateurs et des expertes et experts;
- Des modifications aux barèmes et limites de la Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois;
- D'une délégation de pouvoirs à la présidente-directrice générale concernant les critères d'admissibilité et les modalités d'attribution de l'aide financière dans le cadre de la Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois;
- De la liste des compagnes et des compagnons de l'Ordre des arts et des lettres du Québec pour 2022 sélectionnés par le Conseil de l'Ordre des arts et des lettres du Québec;
- Des changements à la Politique sur le télétravail;
- Des modifications à la Politique d'horaire variable;
- Des autorisations au directeur des ressources humaines et de l'administration à agir à titre de représentant autorisé pour le Conseil auprès de l'Agence du revenu du Canada, de Revenu Québec et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail;
- Du budget 2021-2022 amendé de l'aide financière;
- Du budget 2022-2023 de l'administration et de l'aide financière;
- Du principe d'une évaluation simplifiée dans le cadre du programme Soutien à la mission en 2022 et du report en 2024 de l'inscription des organismes au cycle pluriannuel de ce même programme;
- Des modifications au questionnaire d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des comités;
- De la nomination de membres au comité des ressources humaines, au comité de vérification et au comité des programmes;
- Des lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction du Conseil;
- D'un principe de répartition des nouveaux crédits pour l'aide financière accordés au Conseil par le gouvernement pour les exercices 2022-2023 à 2024-2025;
- De la dispense pour le comité des ressources humaines de se réunir deux fois au cours de l'exercice 2021-2022.

#### Le CA a également pris acte, effectué le suivi ou discuté :

- De l'évaluation du rendement de la présidente-directrice générale effectuée par le président du CA et le président du comité des ressources humaines;
- Du bilan final des plaintes pour l'exercice 2020-2021;
- Du budget de l'aide financière du Conseil;
- De l'état d'avancement des travaux dans le cadre du programme Soutien à la mission;

- De la relance des activités culturelles:
- De l'organisation du travail et de l'état des ressources humaines du Conseil;
- De l'état d'avancement du Plan stratégique 2018-2023 du Conseil;
- Des propositions de formations pour les membres du CA;
- Des résultats de l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration, des comités et de la présidence pour l'exercice 2020-2021.

#### Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique est composé de Réal Bergeron, de Céline Marcotte et de Maude Thériault, qui en est la présidente. Le comité de gouvernance et d'éthique s'intéresse principalement aux règles et aux pratiques de la gouvernance, aux questions relatives à l'éthique, à la formation des membres du conseil d'administration ainsi qu'à l'évaluation de la performance des instances et des personnes concernées.

En 2021-2022, le comité de gouvernance et d'éthique a tenu deux réunions qui ont porté principalement sur les sujets suivants:

- Le questionnaire d'évaluation du fonctionnement du CA et des comités;
- Des propositions de formations pour les membres du CA.

Au terme de l'exercice 2021-2022, le comité de gouvernance et d'éthique a également procédé à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et des comités conformément aux critères approuvés par celui-ci. Dans une perspective d'amélioration continue, les administratrices et administrateurs ont été invités à évaluer le fonctionnement du conseil d'administration et des comités ainsi que la qualité de leur participation individuelle, à l'aide d'un sondage. Les résultats de l'évaluation ont été discutés et soumis au conseil d'administration.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration, verbalement.

#### Comité de vérification

Le comité de vérification est composé de Réal Bergeron, de Tanya Sirois (nommée membre du comité le 7 février 2022) et de Julie Bellemare, qui en est la présidente. Larry Karass, membre sortant du CA le 15 décembre 2021, a également participé à certains travaux du comité pendant l'exercice. Ce comité s'intéresse principalement à l'intégrité de l'information financière, à la vérification interne et externe, aux états financiers et à la mise en place de mécanismes de contrôle interne, d'un processus de gestion des risques et d'un plan d'utilisation optimale des ressources.

En 2021-2022, les membres de ce comité se sont réunis à quatre occasions pour étudier les sujets suivants :

- Le plan d'audit des états financiers du Conseil au 31 mars 2021;
- Le Rapport du Vérificateur général du Québec et les états financiers au 31 mars 2021;
- La mise à jour du budget de l'aide financière pour 2021-2022;

- La budgétisation pour 2022-2023;
- Des modifications aux Lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction du Conseil;
- Le plan d'audit des états financiers du Conseil au 31 mars 2022.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration, verbalement.

#### Comité des ressources humaines

Les membres du comité des ressources humaines sont Stephane Moraille, Mario Trépanier, Alix Laurent (nommé membre du comité le 7 février 2022) et Mériol Lehmann, qui en est le président. Le comité des ressources humaines s'intéresse principalement à la mise en place des politiques des ressources humaines, à l'élaboration du profil de compétences et d'expérience et des critères d'évaluation de la présidente-directrice générale et, enfin, à la planification et à la sélection de la relève des dirigeantes et dirigeants.

En 2021-2022, une réunion a eu lieu et les travaux de ce comité ont porté sur les sujets suivants :

- Le suivi des négociations des deux conventions collectives;
- Les modifications à la Politique sur le télétravail;
- Les modifications à la Politique d'horaire variable;
- Certains projets en lien avec les ressources humaines;
- Le climat de travail.

Après la réunion, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration, verbalement.

#### **Comité des programmes**

Le comité des programmes est composé d'Alain Chartrand, de Mériol Lehmann, de Céline Marcotte, de Kiya Tabassian, de Mario Trépanier, de Sonia Cesaratto, de Marc Séguin (nommé membre du comité le 7 février 2022) et il est présidé par Anne-Marie Jean. Jo-Ann Kane, membre sortante du CA le 15 décembre 2021 a également participé à certains travaux du comité pendant l'exercice. Le comité des programmes a, entre autres, la responsabilité de formuler des avis sur la gestion des programmes d'aide financière et sur les recommandations de comités ad hoc, formés pour se pencher sur les enjeux touchant le secteur des arts et des lettres. Il procède à l'évaluation annuelle des demandes de révision soumises par les organismes admissibles. Il a également le mandat d'approuver certaines subventions aux organismes en lieu et place du conseil d'administration.

En 2021-2022, deux réunions ont eu lieu et les travaux de ce comité ont porté sur les sujets suivants :

- Le suivi de la mise en œuvre de la Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois;
- Le Rapport d'évaluation du programme Re-Connaître;

- Une modification aux barèmes et limites du programme Vivacité;
- La recommandation d'aide financière additionnelle dans le cadre du programme Soutien à la mission;
- La mise en œuvre du programme Soutien à la mission.

Après chacune de ses réunions, le comité a fait rapport de ses activités au conseil d'administration, verbalement.

#### Comité ad hoc planification stratégique

Ce comité ad hoc formé par le CA est composé des membres suivants : Céline Marcotte, Alain Chartrand, Kiya Tabassian, Mario Trépanier, Mériol Lehmann, Anne-Marie Jean et Sylvain Lafrance, qui en assure la présidence. Marie Daveluy, secrétaire générale et directrice de la planification et des programmes fait également partie du comité. Le comité était accompagné par un consultant externe. Le comité avait pour mandat d'entreprendre une démarche de réflexion prospective visant l'élaboration d'un état des lieux et de pistes d'actions pour favoriser une relance durable du secteur culturel à court, à moyen et à long termes. En 2021-2022, le comité ad hoc s'est réuni à trois reprises et a remis son rapport au conseil d'administration.

#### **Formation continue**

Les membres du conseil d'administration ont accès en tout temps, de façon autonome, à des activités de perfectionnement, afin d'approfondir leurs connaissances des domaines culturels dans lesquels le Conseil exerce ses attributions et d'en comprendre les enjeux. Des activités de formation pour l'accomplissement de leurs fonctions d'administratrices et d'administrateurs leur sont aussi offertes.

#### Application des mesures d'étalonnage

Le Conseil n'est pas assujetti à l'application de mesures d'étalonnage.

## Membres du conseil d'administration

Au 31 mars 2022, le conseil d'administration comptait 15 membres, dont 7 femmes et 8 hommes. À ce jour, neuf membres se qualifient comme administratrices et administrateurs indépendants, conformément à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État. Cinq membres sont issus de diverses régions du Québec, autres que celles de Montréal et de la Capitale-Nationale : l'Abitibi-Témiscamingue, l'Estrie, la Montérégie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Neuf membres sont âgés de 51 ans et plus et six autres ont entre 35 et 50 ans.

Le 15 décembre 2021, le gouvernement a procédé à la nomination d'Alix Laurent, de Marc Séguin et de Tanya Sirois à titre de membres indépendants du conseil d'administration, pour un mandat de quatre ans. Marc Ségin et Tanya Sirois remplacent respectivement Larry Karass et Jo-Ann Kane, dont les mandats étaient échus depuis le 21 juin 2020 et le 27 mars 2016. Alix Laurent, quant à lui, a été nommé pour occuper un poste qui était vacant depuis octobre 2020.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par le gouvernement sur la base d'un profil de compétences et d'expérience établi par le comité de gouvernance et d'éthique et approuvé par le conseil d'administration. Ce profil a été élaboré en tenant compte des différentes exigences législatives telles que l'indépendance des membres, leur provenance régionale, la détention d'un titre de comptable professionnel agréé du Québec pour un membre siégeant au comité de vérification, l'identité culturelle reflétant les différentes composantes de la société québécoise, la parité entre les hommes et les femmes et la présence d'au moins un membre âgé de 35 ans ou moins. Le profil décrit également les autres compétences et les expériences spécifiques pertinentes pour le conseil d'administration, notamment en lien avec les différents domaines culturels dans lesquels le Conseil exerce ses attributions : arts de la scène (arts du cirque, chanson, danse, musique, théâtre), arts multidisciplinaires, arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, littérature et conte, métiers d'art et recherche architecturale.

La nomination au poste de la présidence-direction générale du Conseil est faite également par le gouvernement, sur la recommandation du conseil d'administration et sur la base d'un profil de compétences et d'expérience spécifique élaboré par le comité des ressources humaines et approuvé par le conseil d'administration. La rémunération de la présidente-directrice générale est fixée par décret. Les autres membres du conseil d'administration ne reçoivent aucune rémunération et agissent bénévolement.

Le comité de vérification est composé uniquement de membres indépendants alors que le comité de gouvernance et d'éthique et le comité des ressources humaines sont composés majoritairement de membres indépendants en conformité avec la Loi constitutive du Conseil qui a été modifiée en 2009 par l'Assemblée nationale.

La présente section donne de l'information sur chaque membre du conseil d'administration (mandat, expérience et compétences en lien avec le profil de compétences des administratrices et administrateurs, région de résidence, participation à d'autres conseils d'administration), sur leur assiduité aux réunions du conseil d'administration et des comités dont ils sont membres ainsi que sur leur rémunération.



ANNE-MARIE JEAN

Présidente-directrice générale et présidente du comité des programmes

Date de nomination :

le 22 novembre 2025

Femme engagée, Anne-Marie Jean cumule plus de 30 années d'expérience dans le milieu culturel. Directrice générale de Culture Montréal de 2005 à 2015, elle a œuvré activement à la promotion des arts et de la culture comme vecteur de développement de la société. Elle a assuré avec succès la croissance de la présence de l'organisation auprès des milieux culturels, sociaux et économiques, et des différents paliers gouvernementaux. Administratrice compétente, elle a fait partie de nombreux comités et conseils d'administration tels que le comité des partenaires de la diversité du Conseil des arts de Montréal et le comité de coordination de Montréal, métropole culturelle, et les conseils d'administration de la Coalition canadienne des arts (coprésidente), du Fonds canadien de télévision (devenu le Fonds des médias du Canada), d'Ateliers créatifs Montréal (vice-présidente), du Grand Costumier, de Tourisme Montréal et du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (première vice-présidente). Elle est membre de la Fédération internationale des conseils des arts et agences culturelles (IFACCA) et du comité directeur du réseau des Organismes publics de soutien aux arts au Canada (OPSAC).

Pendant plus de 15 ans, Anne-Marie Jean a aussi travaillé dans les domaines de la production télévisuelle, des communications institutionnelles et du développement des organisations. Un passage déterminant à Ottawa comme attachée politique dans divers ministères lui a apporté une solide connaissance de l'appareil gouvernemental et des systèmes politiques.

Anne-Marie Jean est titulaire d'un baccalauréat en communication de l'Université d'Ottawa où elle a suivi des cours en administration. Elle est également détentrice d'une certification universitaire en gouvernance de sociétés (ASC) du Collège des administrateurs de sociétés.



#### SYLVAIN LAFRANCE

Date de nomination et début Date d'échéance du mandat :

le 5 juin 2023

Sylvain Lafrance est entré à la Société Radio-Canada en 1978 à titre de journaliste. À l'automne 2005, le conseil d'administration de CBC/Radio-Canada le nomme vice-président principal pour l'ensemble des services français de Radio-Canada, et lui confie le mandat de procéder à l'intégration des services de radio, de télévision et d'Internet de Radio-Canada, afin de créer un des plus importants groupes de radiodiffusion publique de langue française, le seul en Amérique du Nord.

Il quitte Radio-Canada en octobre 2011 et devient professeur associé à HEC Montréal, poste qu'il occupe toujours. Il est également directeur du magazine Gestion, revue trimestrielle sur les grandes tendances dans le monde du management.

Sylvain Lafrance préside le conseil d'administration de TV5 Numérique et siège également au conseil d'administration d'Attraction Média. Il est membre de l'Ordre du Canada, chevalier de l'Ordre de la Pléiade, décerné par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, chevalier de l'Ordre des arts et des lettres ainsi que chevalier de la Légion d'honneur de la République française.



JULIE BELLEMARE

Présidente du comité de vérification Date de nomination et début Date d'échéance du mandat : le 5 juin 2022

Julie Bellemare est chef d'équipe senior au sein des Services de juricomptabilité et de soutien à l'intégrité chez EY, à Montréal.

Elle compte plus de 13 ans d'expérience professionnelle. Durant cette période, elle a été membre de l'équipe Certification chez EY et, auparavant, a travaillé pour le compte d'autres grands cabinets. Elle a participé à des missions d'audit et de juricomptabilité au Canada, aux États-Unis, en Afrique, aux îles Canaries ainsi qu'à la Barbade. Elle a contribué à plusieurs enquêtes portant sur des allégations de fraude et de corruption, et a développé une expertise de pointe en matière de direction de missions de quantification de dommages relative à des litiges, à des ruptures de contrat et à des pertes d'exploitation.

En plus d'être diplômée de l'Université Bishop's avec distinction en administration des affaires, Julie Bellemare possède un diplôme en comptabilité publique de l'Université McGill et le titre de comptable professionnelle agréée (CPA, CA). En 2014, elle a obtenu un diplôme d'études supérieures en juricomptabilité de l'Université de Toronto et son titre d'experte en juricomptabilité (EJC). Elle détient également les titres de Certified in Financial Forensics (CFF), de Certified Fraud Examiner (CFE) et de Certified Anti-Money Laundering Specialist (CAMS).

En raison de sa double formation (en comptabilité et en juricomptabilité), Julie Bellemare possède une expertise accrue en gouvernance et en mise en place de programmes d'éthique, d'intégrité et de conformité. Elle a suivi avec succès la formation Administrateurs de la relève. Elle est aussi trésorière et membre du conseil d'administration de l'Appui Montréal, organisme qui dispose d'un fonds lui permettant d'investir dans de nombreux services directs consacrés aux proches aidants d'aînés.



#### RÉAL BERGERON

Membre du comité de gouvernance Date de nomination et début du mandat :

Date d'échéance du mandat : le 5 juin 2022 Région de résidence : Abitibi-Témiscamingue

Réal Bergeron est professeur titulaire au Département d'éducation de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT). Il y enseigne la didactique du français dans les programmes de formation initiale à l'enseignement primaire et secondaire. Au cours des 10 dernières années, il a été directeur de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) en sciences de l'éducation et directeur du Département d'éducation de son université. Il occupe actuellement la fonction de directeur du Module au sein de l'UER.

Au milieu des années 2000, il a publié des ouvrages de littérature jeunesse destinés aux enfants nonvoyants. Au début des années 1990, il a contribué avec le professeur Pierre Audy à faire connaître au Québec et en Europe francophone l'approche API (Actualisation du Potentiel Intellectuel) en éducation cognitive. Ses recherches actuelles portent surtout sur l'oral et sa didactique. Il a publié des textes dans divers ouvrages et revues et a dirigé, en collaboration avec d'autres chercheuses et chercheurs, sept collectifs de recherche scientifique en didactique du français oral.

Il a été vice-président des Publications Québec français de 2012 à 2015 et rédacteur en chef de la section didactique de la revue Québec français de 2011 jusqu'à la fin de sa parution en 2015. Il siège actuellement au conseil d'administration de l'UQAT et à celui de la Corporation du Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue. Depuis 2002, il est membre du Cercle d'excellence de l'Université du Québec. En 2020, il a reçu le Prix Guy-Rocher pour l'excellence de son enseignement au premier cycle universitaire lors de la remise des prix annuels de la ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.



#### SONIA CESARATTO

Membre du comité des programmes Date de nomination et début du mandat : le 13 mai 2020

Date d'échéance du mandat : 12 mai 2024

Profil de compétences : arts de la scène

Après sept années chez Universal Music en tant que chef de projet du répertoire francophone et cinq autres années au sein de Spectra Musique comme directrice communications & marketing, Sonia Cesaratto a fondé sa propre boîte de management et de relations de presse en mars 2013. Cesaratto & Co se consacre principalement à la gestion des carrières d'artistes québécois et acadiens : Dear Criminals, Random Recipe, Les Hay Babies, Ingrid St-Pierre, Frannie Holder, CASSIOPÉE, Mille Milles et Julie Aubé.

Cesaratto & Co s'occupe aussi des relations de presse d'artistes locaux et internationaux, mais également de certains événements, dont le Festival de musique émergente (FME), de 2013 à aujourd'hui.



#### ALAIN CHARTRAND

Membre du comité des programmes Date de nomination et début Date d'échéance du mandat :

Profil de compétences : arts de la scène

Cofondateur et directeur général et artistique de Coup de cœur francophone, festival annuel dédié à la chanson, qui se déploie aujourd'hui dans plus de 45 villes canadiennes, Alain Chartrand préside le conseil d'administration du concours montréalais Les Francouvertes, siège au conseil d'administration de RIDEAU et à celui de la Fédéchanson (Fédération des acteur[-trice]s de la chanson francophone). Impliqué tant sur la scène locale, nationale, qu'internationale, il est membre de l'Académie Charles Cros et a présidé, de 2006 à 2016, l'Association des réseaux d'événements artistiques (AREA), regroupement international d'événements artistiques.

Entre autres distinctions, il a été nommé membre de l'Ordre du Canada (2020), officier de l'Ordre de la Pléiade et du dialogue des cultures (2018), chevalier de l'Ordre national du Québec (2017), décoré par le Conseil supérieur de la langue française de l'Ordre des francophones d'Amérique (2011) et s'est vu remettre le prix Hommage SOCAN (2016).



**ALIX LAURENT** 

Membre du comité des ressources

Date de nomination et début du mandat : le 15 décembre 2021

Date d'échéance du mandat :

Profil de compétences : arts de la scène

Alix Laurent œuvre dans le domaine culturel depuis plus 25 ans. Reconnu pour son leadership rassembleur, son dévouement et sa transparence, il est nommé directeur général de l'École supérieure de ballet du Québec en 2006.

À titre d'éditeur à Montréal, au début des années 1990, il a fondé plusieurs publications dont le *Magazine Images* et le *Voice Magazine*. Alix Laurent a été l'un des principaux instigateurs des célébrations du Mois de l'histoire des Noirs au Québec. Il a aussi fondé en l'an 2000, la Semaine d'actions contre le racisme et, en 2006, le Festival de films sur les droits de la personne de Montréal.

Très impliqué socialement, il a siégé bénévolement au conseil d'administration de Culture Montréal ainsi que de Télé-Québec et, à titre de trésorier, il a participé à la fondation des Prix de la danse de Montréal. Il est présentement membre et trésorier du conseil d'administration de l'Association des écoles supérieures d'art de Montréal (ADESAQ). Il fait également partie du conseil d'administration de la compagnie Skeels

Il est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en sciences économiques, d'un certificat en droit de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en administration de l'École nationale d'administration publique.



#### MÉRIOL LEHMANN

Date de nomination et début du mandat :

Statut: administrateur indépendant

Mériol Lehmann est né en Suisse et vit au Québec depuis plus de 35 ans. Artiste œuvrant principalement en photographie et en art sonore, son travail a été présenté dans de multiples lieux de diffusion au Canada, en Europe, au Mexique et au Japon, sous forme d'expositions, d'installations et de performances.

À titre de concepteur sonore, il collabore régulièrement à des projets en théâtre, en danse, en cinéma et en création jeune public.

Détenteur d'une maîtrise en arts de l'Université Laval, il est actuellement doctorant à l'École multidisciplinaire de l'image de l'Université du Québec en Outaouais et récipiendaire de la bourse d'études supérieures du Canada Joseph-Armand-Bombardier du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Parallèlement à sa carrière artistique, son expérience à titre de gestionnaire dans le domaine des arts médiatiques l'a amené à s'intéresser aux changements sociétaux provoqués par le numérique et à leur influence sur le milieu culturel. Convaincu de l'importance de ces enjeux, il agit maintenant comme conférencier, consultant et formateur en culture numérique.



#### CÉLINE MARCOTTE

Membre du comité de gouvernance et d'éthique et du comité des

Date de nomination et début

Date d'échéance du mandat :

Directrice générale du Théâtre du Rideau Vert depuis mars 2008, cette gestionnaire aguerrie a su relever avec brio le double défi d'assurer la pérennité et la viabilité financière de la compagnie tout en contribuant, de pair avec la directrice artistique, à la qualité des programmations.

Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Bishop's et d'une maîtrise en philosophie de l'Université de Montréal, Céline Marcotte a occupé divers postes en gestion des arts, au sein de compagnies de production et de diffusion ainsi que du milieu associatif, entre autres au Centre du Théâtre d'Aujourd'hui, chez Lock-Danseurs inc., au Théâtre de la Ville (Longueuil), à la salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau (Montréal) ainsi gu'au Centre des auteurs dramatiques. Présidente de RIDEAU de 2000 à 2003, Céline Marcotte a siégé sur de nombreux conseils d'administration, notamment pour le Centre des auteurs dramatiques, Réseau Scènes et pour Revue de théâtre JEU. Depuis l'automne 2020, elle est membre du comité exécutif de Théâtres associés (T.A.I.) inc.

Passionnée de théâtre, sa grande rigueur, son souci d'équité et sa remarquable sensibilité artistique lui confèrent une compréhension unique des enjeux spécifiques à la gestion et au développement d'organismes culturels, notamment en ce qui a trait à l'art vivant.



#### STEPHANE MORAILLE

Membre du comité des ressources

Date de nomination et début du mandat :

arts numériques, cinéma et vidéo

Actuellement directrice associée chez ACTRA Montréal, Stephane Moraille est avocate, artiste et est titulaire d'une maîtrise en droit de la propriété intellectuelle de la réputée Osgoode Hall Law School. Sa pratique couvre les domaines du droit de la musique, du cinéma, des musées et de la technologie. Elle a été directrice des affaires juridiques et commerciales auprès de la prestigieuse institution culturelle PHI, de 2017 à 2021.

Membre fondatrice du collectif Bran Van 3000, nommée pour le Prix du patrimoine Polaris de la famille Slaight, elle a reçu de nombreuses distinctions dans l'industrie musicale (MuchMusic Video Awards, The Juno Awards, Canadian Radio Awards, Gala de l'ADISQ, SOCAN).

Stephane Moraille cumule plus d'une décennie d'expérience en gouvernance, en gestion stratégique d'institutions culturelles et artistiques et en gestion de risques. Elle est impliquée auprès d'Advance Québec, le collectif des acteurs de musique noire du Canada, et est membre du CA de la Fondation Dynastie et du CA de l'AMUQ. Le Barreau du Québec a brossé un portrait de son parcours exceptionnel à l'émission Le Droit de savoir.

Stephane Moraille est également une formatrice et communicatrice d'exception. Elle contribue notamment à la réflexion du forum *Droit d'auteur à l'ère numérique* : enjeux et perspectives du ministère de la Culture et des Communications, au Sommet national sur l'avenir des secteurs des arts, de la culture et du patrimoine. Elle enseigne la gestion de risques au programme de perfectionnement des cadres du Phoenix Music Executive Development Program et enseigne le droit de la musique à l'image à L'inis.

Elle est membre déléguée de l'Académie canadienne des arts et des sciences de l'enregistrement (CARAS). Elle contribue aux travaux visant à faire tomber les barrières raciales pour l'initiative de l'Association canadienne de la musique indépendante.

Elle travaille à construire un paysage plus équitable, plus inclusif, pour l'émergence d'une politique culturelle robuste qui met au premier plan la créativité et la valeur.



MARC SEGUIN

Membre du comité des programmes Date de nomination et début du mandat : le 15 décembre 2021 Date d'échéance du mandat : le 14 décembre 2025 Statut : administrateur indépendant Profil de compétences : arts visuels, cinéma, littérature

Diplômé en beaux-arts de l'Université Concordia, Marc Séguin est un artiste multidisciplinaire, à la fois peintre, romancier et cinéaste.

Dès sa première exposition en 1996, il attire favorablement l'attention des critiques et des collectionneuses et collectionneurs. Ses tableaux font partie des collections de plusieurs grands musées tels que le Musée d'art contemporain de Montréal, le Musée des beaux-arts de Montréal et le Musée national des beaux-arts du Québec.

Son œuvre comprend également cinq romans et un recueil de poèmes. Le premier long métrage de fiction qu'il a réalisé et écrit, Stealing Alice, est sorti en 2016. En 2017, il a réalisé le documentaire *La ferme* et son État, un portrait actuel des forces vives et des aberrations en agriculture au Québec.

Marc Séguin est membre du conseil d'administration du Musée d'art contemporain de Montréal à titre d'administrateur indépendant depuis 2018.



TANYA SIROIS

Membre du comité de vérification Date de nomination et début du mandat : le 15 décembre 2021 Date d'échéance du mandat : le 14 décembre 2025

Tanya Sirois a débuté au sein du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) comme responsable des finances en 2009 jusqu'à sa nomination à la direction générale en 2013. En tant que directrice générale du RCAAQ, elle milite pour les droits et intérêts des citoyennes et citoyens autochtones afin qu'elles et qu'ils puissent agir et participer à leur épanouissement au sein d'une société juste et équitable. Elle possède plus d'une dizaine d'années d'expérience en gestion, politiques publiques et gouvernance.

Elle est membre de la Première Nation innue de Pessamit. Tanya Sirois possède un baccalauréat en administration des affaires de l'Université Laval (2004) et une maîtrise en administration publique (2018) de l'École nationale d'administration publique (ENAP).

Tanya Sirois siège présentement à titre de membre socioéconomique de l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec.



#### KIYA TABASSIAN

Membre du comité des programmes Date de nomination et début Date d'échéance du mandat :

le 5 juin 2022

Profil de compétences : arts de la scène



#### MAUDE THÉRIAULT

Présidente du comité de gouvernance et d'éthique

du deuxième mandat : le 6 juin 2018

Date d'échéance du deuxième mandat : le 5 juin 2022

Région de résidence : Saguenay-Lac-

Virtuose du setâr et compositeur acclamé, Kiya Tabassian est passé maître dans les créations issues des rencontres et métissages musicaux. En concert sur les scènes prestigieuses des cinq continents, avec son ensemble Constantinople, Kiya Tabassian a suscité l'intérêt d'un grand public et des critiques sur son travail unique et original. Durant la dernière décennie, il a présenté plus de 800 concerts dans 135 villes d'une trentaine de pays.

À titre de compositeur, d'interprète et d'improvisateur, il a collaboré avec la Société Radio-Canada, le projet international MediMuses, l'ensemble ATLAS (Pays-Bas), l'Orchestre symphonique de Montréal, le Nouvel Ensemble Moderne et l'Union Européenne de Radio-Télévision. Depuis 2017, il agit comme Artiste associé du prestigieux festival Rencontres musicales de Conques et y présente les plus récentes créations de Constantinople. Il a cofondé le Centre des musiciens du monde à Montréal en 2017, projet dont il assure la direction artistique.

Kiya Tabassian a une discographie de 20 albums dont plusieurs ont été acclamés par les critiques et ont reçu des prix.

Il a été membre du Conseil des arts de Montréal pendant sept ans, dont président du comité décisionnel en musique pendant trois ans. Pour son travail, il a reçu des bourses du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Conseil des arts du Canada.

Architecte, administratrice et professeure, Maude Thériault participe à toutes les étapes des projets d'architecture de la firme Daniel Paiement, architecte, qu'elle a cofondée en 1980 et dont elle assume la coordination générale et administrative. Titulaire de Montréal ainsi que d'un baccalauréat en histoire et d'une maîtrise en administration des affaires pour cadres de l'Université du Québec à Chicoutimi, elle est présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines de l'Ordre des architectes du Québec et siège à son conseil d'administration depuis 2012. Elle a été professeure d'histoire et d'architecture jusqu'en juin 2021. Elle a fait partie du conseil d'administration du Centre québécois de recherche et de développement de l'aluminium de 2013 à 2021. Elle a été présidente de la Fondation des Parlementaires québécois-Cultures à partager section Saguenay de 2014 à 2017.

Elle a reçu, en 2012, la Médaille de l'Assemblée nationale et, en 2014, le prix Hommage Bénévolat Québec pour son engagement continu et remarquable envers les institutions et les organismes de sa région.



MARIO TRÉPANIER

Membre du comité des ressources humaines et du comité des programmes Date de nomination et début du mandat :

Date d'échéance du mandat : le 5 juin 2022

Mario Trépanier est directeur général du Centre culturel de l'Université de Sherbrooke depuis 2008. Il a fondé et dirigé, de 1998 à 2008, l'entreprise de services Summum communications. Il y a développé une expertise en développement de publics, en organisation de tournées et en production déléguée d'événements.

Il est responsable de la création et de la préparation de nombreux galas régionaux et de cérémonies : de Sherbrooke, Championnats du monde d'athlétisme jeunesse de 2003 et Jeux du Canada de 2013.

Mario Trépanier a beaucoup oeuvré en arts de la scène. Il a aussi siégé au conseil d'administration de RIDEAU et il est actuellement administrateur de Diffusion Inter-Centres, réseau qui regroupe 14 grandes salles de spectacles du Québec.

Tableau 11 : Relevé des présences des membres aux séances du conseil d'administration et de ses comités en 2021-2022 (1er avril 2021 au 31 mars 2022)

	CONSEIL D'ADMINIS- TRATION	COMITÉ DE GOUVER- NANCE ET D'ÉTHIQUE	COMITÉ DE VÉRIFICATION	COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES	COMITÉ DES PROGRAMMES	COMITÉ AD HOC PLANIFI- CATION STRATÉGIQUE
Nombre de séances en 2021-2022	5	2	5*	1	3*	3
Julie Bellemare	4,33/5		5/5			
Réal Bergeron	5/5	2/2	5/5			
Sonia Cesaratto	5/5				2/3	
Alain Chartrand	5/5				3/3	3/3
Anne-Marie Jean	5/5				3/3	3/3
Jo-Ann Kane (remplacée le 15 décembre 2021)	2/3				1/1	
Larry Karass (remplacé le 15 décembre 2021)	3/3		1/2			
Sylvain Lafrance**	5/5				3/3	3/3
Alix Laurent (nommé le 15 décembre 2021)	2/2					
Mériol Lehmann	5/5			1/1	3/3	2/3
Céline Marcotte	4/5	2/2			2/3	2/3
Stephane Moraille	4/5			1/1		
Marc Séguin (nommé le 15 décembre 2021)	2/2					
Tanya Sirois (nommée le 15 décembre 2021)	2/2		2/2			
Kiya Tabassian	4/5				3/3	3/3
Maude Thériault	5/5	2/2				
Mario Trépanier	5/5			1/1	3/3	3/3

<sup>\*</sup>Le comité de vérification et le comité des programmes ont tenu une réunion conjointe pendant l'année. Celle-ci a été comptabilisée pour chaque comité.

Le nombre de présences aux réunions de chaque membre du conseil d'administration est comptabilisé en fonction du nombre de réunions qui se sont tenues depuis sa nomination jusqu'à sa démission ou son remplacement.

<sup>\*\*</sup>Le président ou la présidente peut être membre de tout comité du Conseil et peut assister aux réunions des comités dont il n'est pas membre.

Conformément à son Règlement de régie interne, un membre est considéré avoir démissionné du CA s'il est absent de trois séances successives, sans en avoir avisé au préalable le président ou la présidente du conseil d'administration ou le ou la secrétaire. En 2021-2022, aucun membre du conseil d'administration n'a été dans cette situation.

# Rémunération

Les membres du conseil d'administration, à l'exception de la présidente-directrice générale, ne sont pas rémunérés, sauf dans les cas prévus au décret 1082-93 du 11 août 1993. Elles et ils ont droit au remboursement de leurs dépenses dans le cadre de leurs fonctions.

Le traitement, les allocations, les indemnités et les autres conditions d'emploi de la présidente directrice générale sont établis par décret du gouvernement du Québec.

#### Rémunération globale des dirigeantes et dirigeants

La rémunération des cinq dirigeantes et dirigeants les mieux rémunérés du Conseil prend en considération le salaire annuel de base et les primes d'assurance collective assumées par l'employeur. Le salaire annuel de base de la présidente-directrice générale est établi selon les règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein. Les échelles des titulaires d'un emploi supérieur sont adoptées par le gouvernement par décret.

Tableau 12 : Rémunération des cinq dirigeantes et dirigeants les mieux rémunérés

DIRIGEANTS	RÉMUNÉRATION TOTALE <sup>11</sup> \$
Présidente-directrice générale Anne-Marie Jean	187 428
<b>Directeur des ressources humaines et de l'administration</b> René Ruel	155 279
Secrétaire générale et directrice de la planification et des programmes Marie Daveluy	153 127
Directrice des communications et de la promotion des arts et des lettres Honorine Youmbissi	128 726
<b>Directrice des technologies de l'information et de l'innovation</b> Sylvie Poirier	127 904

<sup>11.</sup> La rémunération totale présentée est celle de l'exercice 2021-2022. Aucun boni n'a été versé durant cette période. Pour la présidente directrice générale, la rémunération présentée comprend une allocation de séjour annuelle de 14 700 \$.

#### **Assurance collective et autres avantages**

Les dirigeantes et dirigeants du Conseil bénéficient de l'assurance collective SSQ Vie. Ce régime d'assurance collective offre les mêmes protections que le régime du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux de prime applicables sont fixés par l'assureur annuellement et déterminent les taux de primes à assumer par l'employée ou l'employé et par l'employeur. Les primes assumées par l'employeur correspondent à un montant fixe pour l'assurance accident maladie selon la protection individuelle, monoparentale ou familiale et à un pourcentage pour l'assurance salaire de longue durée (de base et complémentaire).

#### Honoraires payés à la vérificatrice ou au vérificateur externe

Aucuns honoraires n'ont été versés à un auditeur externe. Conformément à la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec, l'auditeur externe du Conseil est le Vérificateur général du Québec.

## 4.6 Accès aux documents et protection des renseignements personnels

#### Nombre total de demandes reçues

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES REÇUES
6

#### Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

DÉLAI DE TRAITEMENT	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATION	
0 à 20 jours	3	2	0	
21 à 30 jours	0 1		0	
31 jours et plus (le cas échéant)	0	0	0	
Total	3	3	0	

#### Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

DÉCISION RENDUE	DEMANDES D'ACCÈS À DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	DEMANDES D'ACCÈS À DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS	RECTIFICATIONS	DISPOSITIONS DE LA LOI INVOQUÉES
Acceptée (entièrement)	2	3	0	
Partiellement acceptée	1	0	0	Art. 1
Refusée (entièrement)	0	0	0	
Autres	0	0	0	

#### Mesures d'accommodement et avis de révision

NOMBRE TOTAL DE DEMANDES D'ACCÈS AYANT FAIT	NOMBRE D'AVIS DE RÉVISION REÇUS DE LA COMMISSION
L'OBJET DE MESURES D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE	D'ACCÈS À L'INFORMATION
0	0

## 4.7 Emploi et qualité de la langue française dans l'Administration

La Politique linguistique du Conseil des arts et des lettres du Québec adapte à sa mission la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, et en encadre l'application. Elle est publiée sur son site Web.

Le Conseil désire émettre des directives claires afin d'encourager l'application d'une écriture inclusive et d'en permettre son application uniforme à travers ses nouvelles publications et ses nouveaux programmes. Le Conseil s'engage d'ailleurs à porter une attention particulière à l'écriture de ses nouveaux textes afin d'éviter toute discrimination.

#### **Comité permanent et mandataire**

QUESTIONS	RÉPONSES
Avez-vous un ou une mandataire?	Oui
Combien d'employées et d'employés votre organisation compte-t-elle?	Cinquante ou plus
Avez-vous un comité permanent?	Oui
Si oui, y a-t-il eu des rencontres des membres du comité permanent au cours de l'exercice?	Oui
Si oui, donnez le nombre de ces rencontres :	1
Au cours de l'exercice, avez-vous pris des mesures pour faire connaître à votre personnel le ou la mandataire et, le cas échéant, les membres du comité permanent de votre organisation ?	
Si oui, expliquez lesquelles :	Oui
• Remise de la <i>Politique linguistique</i> à chaque nouvel(le) employé(e)	
• Publication de la <i>Politique linguistique</i> sur le site Web	

#### Statut de la politique linguistique institutionnelle

QUESTIONS	RÉPONSES
Depuis mars 2011, avez-vous adopté une politique linguistique institutionnelle, qui a été approuvée par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française, ou adopté celle d'une organisation ?	Non
Si oui, donnez la date à laquelle elle a été adoptée :	
La <i>Politique linguistique</i> du Conseil des arts et des lettres du Québec a été adoptée le 17 juin 1997.	

QUESTIONS	RÉPONSES
Depuis son adoption, cette politique linguistique institutionnelle a-t-elle été révisée ?	
Si oui, donnez la date à laquelle les modifications ont été officiellement approuvées par la plus haute autorité de votre organisation, et ce, après avoir reçu l'avis de l'Office québécois de la langue française :	Oui
Depuis son adoption, la <i>Politique linguistique</i> du Conseil des arts et des lettres du Québec a fait l'objet de révisions approuvées par le CA le 25 mars 2002, le 29 mars 2010 (RÉS. CA0910A061) et le 23 octobre 2017 (RÉS. CA1718A022).	

#### Mise en œuvre de la politique linguistique institutionnelle

QUESTIONS	RÉPONSES
Au cours de l'exercice, avez-vous tenu des activités pour faire connaître votre politique linguistique institutionnelle et pour former votre personnel quant à son application?	
Si oui, expliquez lesquelles :	
Services-conseils linguistiques offerts au personnel en continu;	
Diffusion de chroniques linguistiques dans le bulletin interne pour promouvoir le bon usage (no 615 sur les verbes « joindre » et « rejoindre », no 619 sur des néologismes créés par des élèves du secondaire, no 624 sur les nouveaux mots aux Jeux olympiques, no 630 sur le vocabulaire de la réalité virtuelle, no 634 sur l'emploi du mot « définitivement », no 637 sur l'expression « tiguidou », no 639 sur les termes « rouvrir », « réouvrir » et « réouverture », no 646 sur les locutions « de prime abord », « au premier abord » et « à priori »);	Oui
Différentes formations suivies par le ou la mandataire du comité permanent :	
- Méthode de révision et de correction de textes,	
- Formation sur l'écriture inclusive,	
- Rédaction épicène.	
Si non, durant le prochain exercice, quelles activités prévoyez-vous tenir pour la faire connaître et pour former votre personnel quant à son application?	
• Le Conseil prévoit mettre à jour sa politique linguistique afin d'y inclure l'écriture épicène.	S.O.
• Une formation en rédaction épicène sera offerte aux employé(e) s et un guide conçu par le Conseil sera mis à la disposition des employé(e)s.	

s.o.: sans objet

## 4.8 Politique de financement des services publics

En 2021-2022, le Conseil n'a offert aucun service tarifé dans le cadre de la Politique de financement des services publics. Le Conseil est un organisme subventionnaire qui s'adresse aux artistes, aux écrivaines et écrivains et aux organismes artistiques sans but lucratif. Il n'applique pas de tarification à ses clientèles.



#### IMPRESSIVE SIGNAGE ET IMPRESSIVE LISTENING $\, \uparrow \,$

L'installation Good Adventure de Sophia Borowska, en collaboration avec Vanessa Lee Jackson, a été présentée à l'événement Artch tenu du 8 au 19 septembre 2021 à Montréal.

Sur la photo : les œuvres *Impressive Signage* et *Impressive Listening* (de gauche à droite).

Crédit photo : Sophia Borowska



#### $AFRODISIAQUE \rightarrow$

Maryline Chery du Collectif Théâtral Potomitan a été soutenue dans le cadre du programme Vivacité pour son projet AFRODISIAQUE, présenté au Centre Segal des arts de la scène, à Montréal, le 24 novembre 2021.

Sur la photo : l'interprète Maryline Chery Crédit photo : Jeremy Cabrera

#### $\leftarrow \texttt{CTRL:N}$

Extrait de l'œuvre CTRL:N de la danseuse et chorégraphe lavalloise Audrey Gaussiran, spécialisée en flamenco contemporain. L'artiste s'est notamment déplacée en Colombie-Britannique, au printemps 2022, pour y présenter son œuvre lors de l'événement Dance West Network.

Sur la photo : la danseuse Audrey Gaussiran et le musicien Philippe Beaudin

Crédit photo : Andrée-Anne Laroche

# ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022



## RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Conseil des arts et des lettres du Québec (Conseil) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Conseil reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et l'auditeur indépendant, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Conseil, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Il peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La présidente-directrice générale,

**Anne-Marie Jean** 

Québec, le 13 juin 2022



## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

## Rapport sur l'audit des états financiers

#### Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Conseil des arts et des lettres du Québec (le « Conseil »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

#### Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquiers une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- · je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

### Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, compte tenu de l'application rétroactive du changement apporté à la méthode comptable relative à la constatation des transferts du gouvernement du Québec expliqué à la note 3, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Daniel Montal, CPA auditan

Daniel Martel, CPA auditeur Directeur principal d'audit par intérim

Québec, le 13 juin 2022

## CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

#### De l'exercice clos le 31 mars 2022

	2022 BUDGET		2022 RÉEL	2021 RÉEL (redressé note	3)
REVENUS					
Transferts du gouvernement du Québec					
Aide financière (note 12)	127 677 900	\$	191 563 286	\$ 222 834 286	\$
Administration (note 12)	8 055 000		8 080 104	8 314 796	
Maintien d'actifs	370 596		547 123	299 182	
Intérêts	240 000		766 897	473 723	
Autres revenus	30 000		30 185	1 508	
	136 373 496		200 987 595	231 923 495	
CHARGES					
Aide financière octroyée (note 4)	127 677 900		192 540 500	224 587 116	
Annulation d'aide financière octroyée au cours des exercices antérieurs	(225 000)		(977 214)	(1 927 830)	
	127 452 900		191 563 286	222 659 286	
Frais d'administration (note 5)	9 476 668		9 300 024	9 202 765	
	136 929 568		200 863 310	231 862 051	
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(556 072)		124 285	61 444	
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI			1 024 065	1 023 499	
Modification comptable (note 3)		_	1 866 788	1 805 910	
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉ		_	2 890 853	2 829 409	
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE			3 015 138	\$ 2 890 853	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

#### Au 31 mars 2022

	2022	2021 (redressé note	2021 (redressé note 3)		
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie	82 350 784	\$ 49 368 371	\$		
Débiteurs	57 503	32 355			
Transferts à recevoir du gouvernement du Québec					
Maintien d'actifs	2 127 390	1 866 788			
Intérêts courus à recevoir	74 029	35 988			
	84 609 706	51 303 502			
PASSIFS					
Emprunt temporaire (note 7)					
Maintien d'actifs	928 606	-			
Créditeurs et charges à payer (note 8)	68 852 868	24 470 660			
Provision pour vacances (note 9)	771 856	694 019			
Provision pour allocation de transition (note 9)	99 841	99 841			
Provision pour congés de maladie (note 9)	602 812	637 541			
Dettes (note 10)					
Maintien d'actifs	1 199 322	1 862 898			
Obligation découlant de contrats de location-acquisition (note 11)	1 280 909	-			
Transferts reportés (note 12)	9 740 040	21 227 230			
Autres revenus reportés	54 241	54 241			
	83 530 495	49 046 430			
ACTIFS FINANCIERS NETS	1 079 211	2 257 072			
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 13)	1 882 747	606 571			
Charges payées d'avance	53 180	27 210			
	1 935 927	633 781			
EXCÉDENT CUMULÉ	3 015 138	\$ 2890853	\$		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

## CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

#### De l'exercice clos le 31 mars 2022

-	2022 BUDGET	2022 RÉEL	2021 RÉÉL (redressé note 3)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(556 072)	\$ 124 285	\$ 61 444 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(572 929)	(1 772 674)	(272 564)
Amortissement des immobilisations corporelles	552 663	496 498	461 314
-	(20 266)	(1 276 176)	188 750
Acquisition de charges payées d'avance		(66 492)	(10 162)
Utilisation de charges payées d'avance		40 522	26 532
		(25 970)	16 370
(DIMINUTION) AUGMENTATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(576 338)	(1 177 861)	266 564
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI	390 284	390 284	184 598
Modification comptable (note 3)		1 866 788	1 805 910
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉ		2 257 072	1 990 508
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE	(186 054)	\$ 1 079 211	\$ 2 257 072 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

#### De l'exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021 (redressé note	<b>3</b> )
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT			
Excédent de l'exercice	124 285	\$ 61 444	\$
Élément sans incidence sur la trésorerie :			
Ajustement relatif au remboursement de la dette à long terme	(261 494)	(212 852)	
Virement des transferts reportés	(20 485 332)	(2 371 250)	
Amortissement des immobilisations corporelles	496 498	461 314	
	(20 250 328)	(2 122 788)	
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :			
Débiteurs	(25 148)	31 855	
Transferts à recevoir du gouvernement du Québec	(260 602)	38 511 022	
Intérêts courus à recevoir	(38 041)	2 105	
Créditeurs et charges à payer	44 382 208	8 058 280	
Provision pour vacances	77 837	125 130	
Provision pour allocation de transition	-	15 879	
Provision pour congés de maladie	(34 729)	6 270	
Transferts reportés	8 998 142	(17 098 110)	
Charges payées d'avance	(25 970)	16 370	
	53 073 697	29 668 801	
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	32 947 654	27 607 457	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS			
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(427 649)	(272 564)	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Emprunts temporaires effectués	504 460	-	
Emprunts temporaires remboursés	(767)	-	
Dettes effectuées	1 179 900	2 049 878	
Dettes remboursées	(1 157 069)	(1 780 038)	
Obligation découlant de contrats de location-acquisition remboursée	(64 116)	-	
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	462 408	269 840	
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	32 982 413	27 604 733	
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	49 368 371	21 763 638	
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	82 350 784	\$ 49 368 371	\$
INFORMATIONS ADDITIONELLES:			
	728 856	475 828	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

### CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC NOTES COMPLÉMENTAIRES

#### 31 mars 2022

#### 1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Conseil des arts et des lettres du Québec (Conseil) a été constitué en vertu de la Loi sur le Conseil des arts et des lettres du Québec (RLRQ, chapitre C-57.02). Il exerce ses attributions dans les domaines des arts visuels, des métiers d'art, de la littérature, des arts de la scène, des arts multidisciplinaires et des arts médiatiques, ainsi qu'en matière de recherche architecturale. Il a pour objet de soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, l'expérimentation et la production et d'en favoriser le rayonnement au Québec et, dans le respect de la politique québécoise en matière d'affaires intergouvernementales canadiennes et de celle en matière d'affaires internationales, dans le reste du Canada et à l'étranger. Il a aussi pour objet de soutenir le perfectionnement des artistes.

En vertu de l'article 985 de la Loi sur les impôts du Québec (RLRQ, chapitre I-3), et de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada, (L.R.C. (1985), chapitre 1 (5e suppl.)), le Conseil n'est pas assujetti aux impôts sur le revenu.

#### 2. PRINCIPALES MÉTHODES **COMPTABLES**

#### Référentiel comptable

Les états financiers sont établis selon le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

#### **Utilisations d'estimations**

La préparation des états financiers du Conseil, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige le recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présentés dans les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour allocation de transition, la provision pour congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

#### États des gains et pertes de réévaluation

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

#### Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs, les transferts à recevoir du gouvernement du Québec et les intérêts courus à recevoir sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'emprunt temporaire, les créditeurs et charges à payer (sauf ceux relatifs aux avantages sociaux), la provision pour vacances et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût.

#### Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### **Transferts**

Les transferts sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le gouvernement du Québec, que tous les critères d'admissibilités sont atteints et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

#### Intérêts et Autres revenus

Les intérêts et les autres revenus, y compris et les gains réalisés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les éléments qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre d'autres revenus reportés.

#### Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'està-dire dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités ainsi que les pertes réalisées.

Les charges d'aide financière octroyée sont comptabilisées à titre de charges dans l'exercice où le transfert est autorisé et où le bénéficiaire satisfait à tous les critères d'admissibilité. Les annulations d'aide financière octroyée sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont annulées ou remboursées.

#### **Actifs financiers**

#### Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse.

#### **Passifs financiers**

#### **Avantages sociaux futurs**

#### Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

#### Provision pour vacances

Les obligations découlant des congés de vacances dus aux employés sont comptabilisées à titre de passif dans la provision pour vacances. La charge annuelle est comptabilisée selon les avantages gagnés par les employés au cours de l'exercice. Aucun calcul d'actualisation n'est jugé nécessaire, puisque la direction estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

#### Provision pour allocation de transition

Les obligations découlant des allocations de transition accumulées par le titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi de la fonction publique sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par le Conseil. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation d'un mois de traitement par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois.

#### Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

#### Obligation découlant de contrats de location

Les contrats de location auxquels le Conseil est partie à titre de preneur et par lesquels la quasi-totalité des avantages et des risques liés à la propriété lui sont transférés, sont constatés à titre d'immobilisations corporelles et inclus dans les obligations découlant de contrats de location-acquisition. Le coût comptabilisé au titre des contrats de locationacquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail.

Les autres contrats de location conclus à titre de preneur sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation et les coûts de location qui en découlent sont inscrits à titre de charges au cours de l'exercice où ils surviennent.

#### **Actifs non financiers**

De par leur nature, les actifs non financiers du Conseil sont normalement employés pour fournir des services futurs.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties, selon une méthode logique et systématique, en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique et qui ne sont pas des opérations interentités sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Catégorie	Méthode	Durée
Mobilier	Linéaire	5 ans
Audiovisuel	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Développement informatique	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans et 15 ans

#### Réduction de valeur sur immobilisations corporelles

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Conseil de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'état des résultats. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

#### Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Conseil bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais sont imputés aux charges au moment où le Conseil bénéficie des services acquis.

#### **Opérations interentités**

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

#### 3. MODIFICATION COMPTABLE

#### Paiements de transferts

Le Conseil a acquis au fil des années des immobilisations pour lesquelles une aide financière sera ou a été octroyée par le gouvernement du Québec, sous la forme de remboursement de l'emprunt contracté.

Auparavant, cette aide financière était comptabilisée à titre de subvention à recevoir lorsqu'elle était autorisée par le Parlement québécois et que les travaux admissibles étaient réalisés par le Conseil. L'autorisation parlementaire suivait généralement le rythme du remboursement des emprunts contractés par le Conseil.

Le gouvernement a modifié l'application de la norme comptable sur les paiements de transfert. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des subventions à recevoir dans les états financiers du Conseil puisqu'elle se fera sur la période de réalisation des travaux admissibles du Conseil.

Cette modification a été appliquée rétroactivement avec redressement des états financiers des exercices antérieurs. Le tableau suivant présente le redressement au 31 mars 2021 ainsi que l'incidence sur les soldes au 31 mars 2022, à titre comparatif.

Ceci a eu pour effet d'augmenter (de diminuer) les postes suivants des états financiers :

	2022	2021		
ÉTAT DES RÉSULTATS	ET DE L'EXCÉDI	ENT	CUMULÉ	
Transferts du gouvernement du Québec				
Maintien d'actifs	260 352	\$	60 878	\$
Excédent de l'exercice	260 352		60 878	
Excédent cumulé au début de l'exercice	1 866 788		1 805 910	
Excédent cumulé à la fin de l'exercice	2 127 140	\$	1 866 788	\$
ÉTAT DE LA SITUATIO	N FINANCIÈRE			
Transfert à recevoir du gouvernement du Québec	2 127 140	\$	1 866 788	\$
Actifs financiers nets	2 127 140		1 866 788	
Excédent cumulé	2 127 140	\$	1 866 788	\$
ÉTAT DE LA VARIATIO	N DES ACTIFS F	INA	NCIERS NETS	
Actifs financiers nets au début de l'exercice	1 866 788	\$	1 805 910	\$
Excédent de l'exercice	260 352		60 878	
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	2 127 140	\$	1 866 788	\$
ÉTAT DES FLUX DE TR	ÉSORERIE			
Excédent de l'exercice	260 352	\$	60 878	\$
Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :				
Transfert à recevoir du gouvernement du Québec	(260 352)		60 878	

- \$

#### 4. AIDE FINANCIÈRE OCTROYÉE

	2022	2021
Théâtre	32 024 781	\$ 46 529 613 \$
Arts du cirque	15 004 689	16 730 299
Musique et chanson	34 971 285	51 890 960
Arts numériques, cinéma et vidéo	12 558 435	10 505 659
Arts visuels	16 041 144	13 950 959
Danse	21 498 572	19 659 670
Littérature	6 725 129	5 649 482
Arts multidisciplinaires	3 577 624	3 224 044
Pluridisciplinaires	48 676 388	55 269 089
Humour	195 000	76 500
Autres activité*	1 267 453	1 100 841
	192 540 500	\$ 224 587 116 \$

<sup>\*</sup>Dans la catégorie Autres activités, des dépenses de 699 003 \$ (2021 : 559 561 \$) sont inscrites pour les frais de comités et jurys et les classes d'entraînement dans le domaine de la danse.

#### 5. FRAIS D'ADMINISTRATION

	2022	2021	
Traitements et avantages sociaux	7 397 766	\$ 7 331 407	\$
Loyer	698 580	743 210	
Amortissement des immobilisations corporelles	496 498	461 314	
Honoraires professionnels	387 276	476 403	
Frais de déplacement et représentation	42 536	25 764	
Publicité et communication	30 118	47 470	
Fournitures et approvisionnements	174 571	84 295	
Frais d'emprunt sur financement long terme	48 720	32 193	
Entretien et réparations	23 959	709	
	9 300 024	\$ 9 202 765	\$

#### 6. RÉGIME D'EMPRUNT

Le Conseil est autorisé par le décret numéro 1375-2021 du gouvernement du Québec à emprunter à court terme, par marge de crédit ou à long terme un maximum de 3 338 014 \$ et ce, jusqu'au 31 octobre 2022, auprès d'institutions financières ou du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement. Au 31 mars 2022, le total de la marge de crédit s'élève à 928 606 \$ (2021: 1117582 \$ à titre de billets à court terme). Le total des emprunts sur les billets à long terme s'élève à 1 199 322 \$ (2021 : 745 316 \$). Les détails sont présentés aux notes 7 et 10.

#### 7. EMPRUNT TEMPORAIRE

	2022	2021
Marge de crédit	928 606 \$	- \$

Au 31 mars 2022, le Conseil détient une marge de crédit auprès du ministère des Finances de 1 750 936 \$ échéant le 31 octobre 2022. Cette marge de crédit porte intérêt au taux des acceptations bancaires diminué de 0,10 %.

Au cours de l'exercice, un montant de 424 913 \$ sans incidence sur la trésorerie est exclu des flux de trésorerie concernant la dette assumée directement par le Ministère de la Culture et des Communications.

#### 8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2022	2021
Traitements	1 168 430 \$	978 253 \$
Avantages sociaux	229 020	149 026
Autres dépenses	194 318	104 365
Aide financière	67 261 100	23 239 016
	68 852 868 \$	24 470 660 \$

#### 9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

#### Régimes de retraite

Les employés participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes sont des régimes interemployeurs à prestations déterminées, administrés par Retraite Québec, et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1er janvier 2022, le taux de cotisation pour le RREGOP est passé de 10,33 % à 10,04 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2021 et 2022, le montant de la compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) qui sera déterminé par Retraite Québec sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, le Conseil a estimé un montant de compensation à 6,0 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022 (2021 : 6,0 %). Les cotisations du Conseil, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 612 154 \$ (2021 : 569 882 \$). Les obligations du Conseil envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

#### Provision pour allocation de transition

Les allocations de transition sont payables au titulaire d'un emploi supérieur qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi dans la fonction publique et dont le mandat n'est pas renouvelé à son terme par le gouvernement. Selon les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des

titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, cette allocation correspond à un mois de salaire par année de service continu, sans toutefois excéder douze mois. Elle se calcule sur la base du traitement que le titulaire reçoit au moment de son départ et en proportion du temps pendant lequel il a exercé ses fonctions.

Conformément aux modalités prévues à la section 5 du chapitre II des Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, le Conseil a inscrit une provision pour allocation de transition de 99 841 \$ (2021 : 99 841 \$).

#### **Provision pour congés de maladie et vacances**

Le Conseil dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Les fonctionnaires et les professionnels peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquels ils ont droit jusqu'à un maximum de 20 jours. Au 30 septembre, toute journée excédant ce maximum est payable à 100 % avant la fin de l'année civile. Il n'y a aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services au Conseil, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Pour les professionnels, des dispositions transitoires sont en vigueur jusqu'au 31 mars 2024. Ces dispositions transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2019. À l'échéance de la période transitoire, les journées de congé de maladie qui seront toujours inutilisées seront payées à 70 %.

Pour les fonctionnaires, les mêmes dispositions transitoires étaient applicables depuis le 1er avril 2017. La période transitoire est venue à échéance le 31 mars 2022. Ainsi, les journées de congé de maladie toujours inutilisées de la banque constituée le 1<sup>er</sup> avril 2017 seront payables à 70 % au cours du prochain exercice.

#### Évaluations et estimations subséquentes

Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation, notamment sur la base des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2022	2021
Taux d'indexation	3,15 % à 3,65 %	3,15 % à 3,65 %
Taux d'actualisation	2,53 % à 3,40 %	0,37 % à 2,77 %
Durée résiduelle moyenne des salariés actifs	2 à 24 ans	1 à 17 ans

	2022		2022			2021		
	Vacances		Congés de maladie*		Vacances		Congés de maladie	
Solde au début de l'exercice	694 019	\$	637 541	\$	568 889	\$	631 271	\$
Charges de l'exercice	650 492		208 343		522 645		207 839	
Prestations versées au cours de l'exercice	(572 655)		(243 072)		(397 515)		(201 569)	
Solde à la fin de l'exercice	771 856	\$	602 812	\$	694 019	\$	637 541	\$

<sup>\*</sup>Le solde à la fin comprend un montant de 28 221 \$ qui sera versé au cours du prochain exercice.

#### 10. DETTES

	2022	2021	
Emprunts sur billets à court terme auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, au taux effectif :			
0,313 %, remboursé au cours de l'exercice	-	\$ 370 469	\$
0,453 %, remboursé au cours de l'exercice		747 113	
		\$ 1 117 582	\$
Emprunts sur billets à long terme auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, garantis par des hypothèques mobilières sans dépossession, au taux effectif* :			
2,610 %, remboursable en versement annuel en capital de 121 060 \$ jusqu'au 1er mars 2023	120 864	\$ 241 536	\$
2,314 %, remboursable en versement annuel en capital de 61 300 \$ jusqu'au 1 <sup>er</sup> mars 2029	427 458	488 305	
1,130 %, remboursable en versement annuel en capital de 78 833 \$ jusqu'au 1er juin 2026	393 300	-	
1,653 %, remboursable en versement annuel en capital de 64 582 \$ jusqu'au 1er mars 2026	257 700	-	
1,971 %, remboursé au cours de l'exercice		15 475	
	1 199 322	\$ 745 316	\$
	1 199 322	\$ 1 862 898	\$

<sup>\*</sup>La valeur comptable nette des immobilisations reliées à ces emprunts au 31 mars 2022 est de 612 446 \$ (2021 : 606 571 \$)

Au cours de l'exercice, un montant de 686 407 \$ (2021 : 212 852 \$) sans incidence sur la trésorerie est exclu des flux de trésorerie concernant la dette assumée directement par le Ministère de la Culture et des Communications.

Les montants des versements à effectuer au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts	Total
2023	324 934 \$	22 211 \$	347 145 \$
2024	204 096	15 452	219 548
2025	204 123	12 047	216 170
2026	204 151	8 642	212 793
2027	139 600	5 235	144 835
2028 et suivantes	122 418	4 438	126 856
	1 199 322 \$	68 025 \$	1 267 347 \$

## 11. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

	2022	2021
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition pour un montant de 1 345 025 \$ auprès de la Société québécoise des infrastructures, au taux de 2,13 %, remboursable en versements mensuels en capital et intérêts de 8 721 \$ jusqu'au 1er mai 2036	1 280 909 \$	- \$

Les montants des versements à effectuer au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Capital	Intérêts	Total
2023	78 436 \$	26 216 \$	104 652 \$
2024	80 104	24 548	104 652
2025	81 806	22 846	104 652
2026	83 545	21 107	104 652
2027	85 321	19 331	104 652
2028 et suivantes	871 697	87 613	959 310
	1 280 909 \$	201 661 \$	1 482 570 \$

#### 12. TRANSFERTS REPORTÉS

_			2022
	Aide financière	Administration	Total
Solde au début de l'exercice	21 202 126 \$	25 104 \$	21 227 230 \$
Transferts octroyés au cours de l'exercice	180 101 200	8 055 000	188 156 200
Transferts constatés au cours de l'exercice	(191 563 286)	(8 080 104)	(199 643 390)
Variation des transferts reportés	(11 462 086)	(25 104)	(11 487 190)
Solde à la fin de l'exercice	9 740 040 \$	- \$	9 740 040 \$

			2021
	Aide financière	Administration	Total
Solde au début de l'exercice	40 651 790 \$	44 800 \$	40 696 590 \$
Transferts octroyés au cours de l'exercice	203 384 622	8 295 100	211 679 722
Transferts constatés au cours de l'exercice	(222 834 286)	(8 314 796)	(231 149 082)
Variation des transferts reportés	(19 449 664)	(19 696)	(19 469 360)
Solde à la fin de l'exercice	21 202 126 \$	25 104 \$	21 227 230 \$

#### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

						2022
_	Mobilier Audiovisuel		Équipement informatique	Développement informatique	Améliorations locatives*	Total
Coût						
Solde au début	311 803 \$	175 578 \$	540 614 \$	2 927 054 \$	116 835 \$	4 071 884 \$
Acquisitions	205 982	19 062	38 542	158 324	1 350 764	1 772 674
Dispositions	-	-	12 250	-	107 378	119 628
Solde à la fin	517 785	194 640	566 906	3 085 378	1 360 221	5 724 930
-						
Amortissement c	umulé					
Solde au début	233 972	131 992	430 510	2 555 135	113 704	3 465 313
Amortissement	86 712	19 651	75 767	237 713	76 655	496 498
Dispositions	-	-	12 250	-	107 378	119 628
Solde à la fin	320 684	151 643	494 027	2 792 848	82 981	3 842 183
Valeur comptable nette	197 101 \$	42 997 \$	72 879 \$	292 530 \$	1 277 240 \$	1 882 747 \$

#### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

						2021
	Mobilier	Mobilier Audiovisuel		Développement informatique	Améliorations locatives*	Total
Coût						
Solde au début	348 043 \$	154 668 \$	652 950 \$	2 752 584 \$	116 835 \$	4 025 080 \$
Acquisitions	8 900	29 325	59 869	174 470	-	272 564
Dispositions	45 140	8 415	172 205	-	-	225 760
Solde à la fin	311 803	175 578	540 614	2 927 054	116 835	4 071 884
-						
Amortissement c	umulé					
Solde au début	228 602	124 764	527 482	2 237 099	111 812	3 229 759
Amortissement	50 510	15 643	75 233	318 036	1 892	461 314
Dispositions	45 140	8 415	172 205	-	-	225 760
Solde à la fin	233 972	131 992	430 510	2 555 135	113 704	3 465 313
-						
Valeur comptable nette	77 831 \$	43 586 \$	110 104 \$	371 919 \$	3 131 \$	606 571 \$

<sup>\*</sup>Le total des améliorations locatives inclut des immobilisations louées en vertu d'un contrat de location-acquisition au montant de 1 345 025 \$, dont l'amortissement cumulé est de 74 724 \$ et la valeur nette de 1 270 301 \$. La charge d'amortissement de ces immobilisations louées est de 74 724 \$. L'acquisition de ces immobilisations n'a entrainé aucun mouvement de trésorerie au cours de l'exercice.

#### 14. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des procédés en matière de gestion qui l'assurent de gérer les risques et de minimiser les impacts potentiels.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Le risque associé aux débiteurs et aux transferts à recevoir sont réduits puisque ces actifs financiers proviennent principalement du gouvernement du Québec. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Conseil au risque de crédit. L'échéance des débiteurs est de 30 jours. Il n'y a pas de provision pour mauvaises créances. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux intérêts courus à recevoir est minime puisque le Conseil investit ses excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'ils arrivent à échéance. Il considère qu'il détient suffisamment d'encaisse et de facilités de crédit afin de s'assurer d'avoir les fonds nécessaires pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. L'aide financière est versée au fur et à mesure que le bénéficiaire a respecté les modalités de versement inscrites dans la lettre d'entente, ce qui peut s'échelonner entre 10 jours et une année, dépendamment du programme. Pour les autres créditeurs et charges à payer, le délai de paiement est de 30 jours, à l'exception de la provision pour vacances qui sera payée dans la prochaine année. Le Conseil établit des prévisions budgétaires afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations. La marge de crédit vient à échéance le 31 octobre 2022. Pour l'échéancier du versement des dettes à long terme, l'information est présentée aux notes 10 et 11.

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque du taux d'intérêt, et l'autre risque de prix. Le Conseil est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les marges de crédit et dettes à long terme du Conseil portent un taux d'intérêt fixe réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie suite à une variation du taux d'intérêt car ils sont détenus jusqu'à échéance.

#### 15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives concernant ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que de la présidente-directrice générale du Conseil.

Le Conseil n'a conclu aucune opération avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

#### 16. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.



#### TOMBEZ EN HUMOUR $\uparrow$

Le collectif des diplômés de l'École nationale de l'humour de Montréal a obtenu une bourse dans le cadre du volet Perfectionnement du Programme de bourses aux artistes pour leur travail sur le spectacle *Tombez en humour*.

Sur la photo : les humoristes Félix Auger, Luka Lemay et Benoit Essiambre au Club Soda, à Montréal

Crédit photo : Hugo B. Lefort



#### LA DRÔLE DE CHASSE AU TRÉSOR DES MAMIZELLES $\uparrow$

Le projet La drôle de chasse au trésor des Mamizelles, coproduit par Toxique Trottoir et les Mamizelles, a été présenté à Montréal durant l'été 2021, dans le cadre de la mesure Présentation de spectacles en distanciation physique.

Sur la photo : les artistes Hélène de Blois et Muriel de Zangroniz au parc Saint-Viateur, à Montréal

Crédit photo : Agnieszka Stalkoper

#### LA CONSTELLATION DES ABEILLES - INTERZONE ightarrow

Installation d'une œuvre de Roger Gaudreau et Marielle Lachance intitulée *La constellation des* abeilles, présentée dans le cadre du parcours artistique Interzone qui a été mis sur pied par l'artiste Josette Villeneuve au centre-ville de Shawinigan durant l'été 2021.

Sur la photo : l'artiste Roger Gaudreau et Charles

C. Simoneau (aide technique)

Crédit photo: Instants.info

# TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES



## 6. TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES

Pour l'ensemble des tableaux complémentaires, les résultats pour les artistes concernent aussi les écrivaines et écrivains et les commissaires.

Tableau 13 : Aide financière du Conseil selon la discipline artistique en 2021-2022

	ARTIST	ES	ORGANIS	MES	ТОТА	L <sup>12</sup>
Discipline	\$	%	\$	%	\$	%
Arts du cirque	1 185 275	3,8 %	13 819 414	8,6 %	15 004 689	7,8 %
Arts multidisciplinaires	1 629 091	5,3 %	1 948 533	1,2 %	3 577 624	1,9 %
Arts numériques	1 062 805	3,4 %	2 388 106	1,5 %	3 450 911	1,8 %
Arts visuels	4 993 507	16,1 %	10 105 238	6,3%	15 098 745	7,9 %
Chanson	3 773 753	12,2 %	-	-	3 773 753	2,0 %
Cinéma et vidéo	7 181 039	23,2 %	1 926 485	1,2 %	9 107 524	4,7 %
Danse	1 990 381	6,4 %	19 508 191	12,1 %	21 498 572	11,2 %
Humour	195 000	0,6 %	-	-	195 000	0,1 %
Littérature et conte	3 414 355	11,0 %	3 310 774	2,1 %	6 725 129	3,5 %
Métiers d'art	501 149	1,6 %	254 300	0,2 %	755 449	0,4 %
Musique	3 152 508	10,2 %	28 045 024	17,4 %	31 197 532	16,3 %
Pluridisciplinaire	-	-	48 676 388	30,2 %	48 676 388	25,4 %
Recherche architecturale	23 450	0,1 %	213 500	0,1 %	236 950	0,1 %
Théâtre	1 826 089	5,9 %	30 198 692	18,8 %	32 024 781	16,7 %
Autres secteurs d'activités <sup>13</sup>	-	-	573 080	0,4 %	573 080	0,3 %
Total	30 928 402	100,0 %	160 967 725	100,0 %	191 896 127	100,0 %

<sup>12.</sup> Le total de l'aide financière accordée (191 896 127 \$) représente la somme des montants accordés en bourses et subventions. Il diffère des 192 540 500 \$ inscrits aux états financiers. Ceux-ci comprennent les frais de comités et jurys, les cotisations à la CNESST pour la protection des artistes de la danse en période d'entrainement et des frais de conversion de devises étrangères. L'écart tient compte aussi d'une bourse en arts visuels financée à même les crédits associés au déménagement du bureau de Québec et d'un retour d'aide financière d'un exercice précédent.

<sup>13.</sup> Observatoire de la Culture et des communications du Québec (OCCQ), Conseils régionaux de la culture (CRC) et Instituts culturels.

Tableau 14 : Aide financière du Conseil selon la région administrative en 2021-2022

	ARTISTI	ARTISTES ORGANISMES		MES	ES TOTAL		
Région administrative	\$	%	\$	%	\$	%	
Bas-Saint-Laurent	565 436	1,8 %	3 266 077	2,0 %	3 831 513	2,0 %	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	391 058	1,3 %	4 399 513	2,7 %	4 790 571	2,5 %	
Capitale-Nationale	2 283 002	7,4 %	22 365 213	13,9 %	24 648 215	12,8 %	
Mauricie	409 575	1,3 %	3 404 604	2,1 %	3 814 179	2,0 %	
Estrie	904 215	2,9 %	5 261 041	3,3 %	6 165 256	3,2 %	
Montréal	19 999 091	64,7 %	82 671 854	51,4 %	102 670 945	53,5 %	
Outaouais	427 567	1,4 %	3 946 771	2,5 %	4 374 338	2,3 %	
Abitibi-Témiscamingue	305 906	1,0 %	2 313 411	1,4 %	2 619 317	1,4 %	
Côte-Nord	292 077	0,9 %	925 730	0,6 %	1 217 807	0,6 %	
Nord-du-Québec	110 315	0,4 %	201 180	0,1 %	311 495	0,2 %	
Gaspésie-Îles-de-la- Madeleine	488 110	1,6 %	2 739 360	1,7 %	3 227 470	1,7 %	
Chaudière-Appalaches	382 994	1,2 %	2 679 621	1,7 %	3 062 615	1,6 %	
Laval	353 245	1,1 %	1 997 272	1,2 %	2 350 517	1,2 %	
Lanaudière	810 842	2,6 %	5 044 662	3,1 %	5 855 504	3,1 %	
Laurentides	786 079	2,5 %	5 123 012	3,2 %	5 909 091	3,1 %	
Montérégie	2 151 635	7,0 %	10 394 928	6,5 %	12 546 563	6,5 %	
Centre-du-Québec	267 255	0,9 %	3 951 180	2,5 %	4 218 435	2,2 %	
Région hors Québec <sup>14</sup>	-	-	282 296	0,2 %	282 296	0,1 %	
Total	30 928 402	100,0 %	160 967 725	100,0 %	191 896 127	100,0 %	

<sup>14.</sup> Organismes soutenus dans le cadre de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF) et d'Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence.

Tableau 15 : Aide financière aux artistes selon la discipline artistique

		OURSES MANDÉES		OURSES CORDÉES	BOURSE MOYENNE	TAUX DE F			CCORDÉ %)
Discipline	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	Nbre	\$
Arts du cirque	85	2 299 713	52	1 185 275	22 794	61,2 %	51,5 %	3,0 %	3,8 %
Arts multidisciplinaires	264	5 220 455	129	1 629 091	12 629	48,9 %	31,2 %	7,3 %	5,3 %
Arts numériques	143	3 314 306	53	1 062 805	20 053	37,1 %	32,1 %	3,0 %	3,4 %
Arts visuels	1 006	18 170 870	364	4 993 507	13 718	36,2 %	27,5 %	20,7 %	16,1 %
Chanson	905	14 260 632	223	3 773 753	16 923	24,6 %	26,5 %	12,7 %	12,2 %
Cinéma et vidéo	853	26 100 276	263	7 181 039	27 304	30,8 %	27,5 %	14,9 %	23,2 %
Danse	212	3 718 434	115	1 990 381	17 308	54,2 %	53,5 %	6,5 %	6,4 %
Humour	18	533 113	9	195 000	21 667	50,0 %	36,6 %	0,5 %	0,6 %
Littérature et conte	541	11 011 226	176	3 414 355	19 400	32,5 %	31,0 %	10,0 %	11,0 %
Métiers d'art	97	1 453 051	35	501 149	14 319	36,1 %	34,5 %	2,0 %	1,6 %
Musique	517	8 905 870	235	3 152 508	13 415	45,5 %	35,4 %	13,3 %	10,2 %
Recherche architecturale	7	258 676	1	23 450	23 450	14,3 %	9,1 %	0,1 %	0,1 %
Théâtre	239	4 609 505	107	1 826 089	17 066	44,8 %	39,6 %	6,1 %	5,9 %
Total général	4 887	99 856 127	1 762	30 928 402	17 553	36,1 %	31,0 %	100,0 %	100,0 %

Tableau 16 : Aide financière aux artistes selon la région administrative

		OURSES MANDÉES		OURSES CORDÉES	BOURSE MOYENNE	TAUX DE	RÉPONSE 6)		.CCORDÉ 6)
Région administrative	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	Nbre	\$
Bas-Saint- Laurent	124	2 014 014	41	565 436	13 791	33,1 %	28,1 %	2,3 %	1,8 %
Saguenay–Lac- Saint-Jean	69	1 369 686	26	391 058	15 041	37,7 %	28,6 %	1,5 %	1,3 %
Capitale- Nationale	354	6 394 283	143	2 283 002	15 965	40,4 %	35,7 %	8,1 %	7,4 %
Mauricie	91	1 462 142	27	409 575	15 169	29,7 %	28,0 %	1,5 %	1,3 %
Estrie	212	3 554 508	62	904 215	14 584	29,2 %	25,4 %	3,5 %	2,9 %
Montréal	2 787	62 142 895	1 034	19 999 091	19 341	37,1 %	32,2 %	58,7 %	64,7 %
Outaouais	114	1 987 248	31	427 567	13 792	27,2 %	21,5 %	1,8 %	1,4 %
Abitibi- Témiscamingue	48	958 032	19	305 906	16 100	39,6 %	31,9 %	1,1 %	1,0 %
Côte-Nord	36	644 224	19	292 077	15 372	52,8 %	45,3 %	1,1 %	0,9 %
Nord-du- Québec	16	222 701	10	110 315	11 032	62,5 %	49,5 %	0,6 %	0,4 %
Gaspésie– Îles-de-la- Madeleine	83	1 309 490	37	488 110	13 192	44,6 %	37,3 %	2,1 %	1,6 %
Chaudière- Appalaches	100	1 826 837	31	382 994	12 355	31,0 %	21,0 %	1,8 %	1,2 %
Laval	91	1 303 803	29	353 245	12 181	31,9 %	27,1 %	1,6 %	1,1 %
Lanaudière	127	2 427 206	44	810 842	18 428	34,6 %	33,4 %	2,5 %	2,6 %
Laurentides	187	3 647 754	62	786 079	12 679	33,2 %	21,5 %	3,5 %	2,5 %
Montérégie	390	7 657 934	128	2 151 635	16 810	32,8 %	28,1 %	7,3 %	7,0 %
Centre-du- Québec	58	933 370	19	267 255	14 066	32,8 %	28,6 %	1,1 %	0,9 %
Total général	4 887	99 856 127	1 762	30 928 402	17 553	36,1 %	31,0 %	100,0 %	100,0 %



L'artiste graveur Guy Langevin a remporté le Prix du CALQ – Artiste de l'année en Mauricie pour l'excellence de ses réalisations et le dynamisme de sa carrière. Son prix lui a été remis à Trois-Rivières, lors d'une cérémonie le 29 mars 2022.

Sur la photo : l'artiste Guy Langevin sur sa table de travail

Crédit photo : Guy Langevin

Tableau 17 : Aide financière aux artistes selon le type de soutien

		OURSES MANDÉES		OURSES CORDÉES	BOURSE MOYENNE	TAUX DE	RÉPONSE 6)		CCORDÉ %)
Type de soutien	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	Nbre	\$
Acquisition et mise en marché	92	301 209	67	223 500	3 336	72,8 %	74,2 %	3,8 %	0,7 %
Circulation d'œuvres au Québec	18	184 065	11	150 940	13 722	61,1 %	82,0 %	0,6 %	0,5 %
Circulation d'œuvres hors Québec	75	441 724	42	199 447	4 749	56,0 %	45,2 %	2,4 %	0,6 %
Création <sup>15</sup>	2 328	57 197 605	668	16 627 070	24 891	28,7 %	29,1 %	37,9 %	53,8 %
Déplacement	185	551 472	103	278 386	2 703	55,7 %	50,5 %	5,8 %	0,9 %
Exploration et déploiement numérique	119	5 652 147	42	1 626 900	38 736	35,3 %	28,8 %	2,4 %	5,3 %
Exploration et recherche	523	9 158 433	190	3 157 992	16 621	36,3 %	34,5 %	10,8 %	10,2 %
Opportunités stratégiques et plan de carrière	19	2 550 564	6	560 300	93 383	31,6 %	22,0 %	0,3 %	1,8 %
Partenariat territorial	437	6 778 041	204	1 952 317	9 570	46,7 %	28,8 %	11,6 %	6,3 %
Perfectionnement	197	1 360 484	103	544 237	5 284	52,3 %	40,0 %	5,8 %	1,8 %
Présentation de spectacles en distanciation physique	64	1 567 894	46	908 011	19 739	71,9 %	57,9 %	2,6 %	2,9 %
Présentation publique	173	3 259 157	90	1 579 338	17 548	52,0 %	48,5 %	5,1 %	5,1 %
Prix du Conseil	203	2 020 000	22	210 000	9 545	10,8 %	10,4 %	1,2 %	0,7 %
Publication et documentation critique	25	471 012	11	207 000	18 818	44,0 %	43,9 %	0,6 %	0,7 %
Re-Connaître	76	1 423 747	49	744 392	15 192	64,5 %	52,3 %	2,8 %	2,4 %
Studios et ateliers- résidences	68	817 600	13	151 450	11 650	19,1 %	18,5 %	0,7 %	0,5 %
Vivacité	237	5 635 558	66	1 377 795	20 876	27,8 %	24,4 %	3,7 %	4,5 %
Bourses spéciales <sup>16</sup>	48	485 415	29	429 327	14 804	60,4 %	88,4 %	1,6 %	1,4 %
Total général	4 887	99 856 127	1 762	30 928 402	17 553	36,1 %	31,0 %	100,0 %	100,0 %

<sup>15.</sup> Avec réaffectations des volets : Appel à projet d'une œuvre d'art pour le bureau de Québec, Appel de propositions pour la création de chansons pour la série jeunesse *Passe-Partout* et Création de contenus numériques originaux pour La Fabrique culturelle.

<sup>16.</sup> En 2021-2022, exceptionnellement, le Conseil a soutenu des agentes et agents d'artistes. Elles et ils sont cumulés dans la catégorie bourses spéciales.

Tableau 18 : Aide financière aux organismes selon la discipline artistique

	ORGANISMES DEMANDEURS			GANISMES OUTENUS	AIDE MOYENNE		TAUX DE RÉPONSE (%)		.CCORDÉ 6)
Discipline	Nbre	\$	Nbre	\$	\$	Nbre	\$	Nbre	\$
Arts du cirque	30	17 211 957	28	13 819 414	493 551	93,3 %	80,3 %	3,2 %	8,6 %
Arts multidisciplinaires	66	3 806 874	45	1 948 533	43 301	68,2 %	51,2 %	5,1 %	1,2 %
Arts numériques	25	3 489 299	21	2 388 106	113 719	84,0 %	68,4 %	2,4 %	1,5 %
Arts visuels	109	13 283 784	95	10 105 238	106 371	87,2 %	76,1 %	10,7 %	6,3 %
Cinéma et vidéo	31	2 690 310	24	1 926 485	80 270	77,4 %	71,6 %	2,7 %	1,2 %
Danse	105	27 084 646	101	19 508 191	193 150	96,2 %	72,0 %	11,4 %	12,1 %
Littérature et conte	67	4 418 916	62	3 310 774	53 400	92,5 %	74,9 %	7,0 %	2,1 %
Métiers d'art	5	371 907	4	254 300	63 575	80,0 %	68,4 %	0,5 %	0,2 %
Musique	193	44 512 942	175	28 045 024	160 257	90,7 %	63,0 %	19,7 %	17,4 %
Pluridisciplinaire	162	57 300 971	149	48 676 388	326 687	92,0 %	84,9 %	16,8 %	30,2 %
Recherche architecturale	3	269 608	3	213 500	71 167	100,0 %	79,2 %	0,3 %	0,1 %
Théâtre	289	49 016 114	203	30 198 692	148 762	70,2 %	61,6 %	22,9 %	18,8 %
Autres secteurs d'activités <sup>17</sup>	20	575 850	20	573 080	28 654	100,0 %	99,5 %	2,3 %	0,4 %
Total général*	1 042	224 033 178	888	160 967 725	181 270	85,2 %	71,8 %	100,0 %	100,0 %

<sup>\*</sup>Des organismes ont présenté des demandes dans plus d'une discipline. Les nombres totaux correspondent aux organismes distincts toutes disciplines confondues.

<sup>17.</sup> Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), Conseils régionaux de la culture (CRC) et Instituts culturels.

Tableau 19 : Aide financière aux organismes selon la région administrative

	ORGANISMES DEMANDEURS		ORGANISMES SOUTENUS		AIDE MOYENNE	TAUX DE IE RÉPONSE (%)		TOTAL ACCORDÉ (%)	
Région administrative	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	Nbre	%
Bas-Saint- Laurent	29	4 667 621	27	3 266 077	120 966	93,1 %	70,0 %	3,0 %	2,0 %
Saguenay–Lac- Saint-Jean	33	6 126 511	31	4 399 513	141 920	93,9 %	71,8 %	3,5 %	2,7 %
Capitale- Nationale	117	30 287 964	108	22 365 213	207 085	92,3 %	73,8 %	12,2 %	13,9 %
Mauricie	19	4 275 572	17	3 404 604	200 271	89,5 %	79,6 %	1,9 %	2,1 %
Estrie	44	6 978 763	39	5 261 041	134 898	88,6 %	75,4 %	4,4 %	3,3 %
Montréal	525	119 600 950	458	82 671 854	180 506	87,2 %	69,1 %	51,6 %	51,4 %
Outaouais	26	4 708 276	18	3 946 771	219 265	69,2 %	83,8 %	2,0 %	2,5 %
Abitibi- Témiscamingue	22	3 152 299	21	2 313 411	110 162	95,5 %	73,4 %	2,4 %	1,4 %
Côte-Nord	17	1 395 083	15	925 730	61 715	88,2 %	66,4 %	1,7 %	0,6 %
Nord-du- Québec	5	215 194	5	201 180	40 236	100,0 %	93,5 %	0,6 %	0,1 %
Gaspésie– Îles-de-la- Madeleine	25	4 025 951	24	2 739 360	114 140	96,0 %	68,0 %	2,7 %	1,7 %
Chaudière- Appalaches	20	3 144 184	19	2 679 621	141 033	95,0 %	85,2 %	2,1 %	1,7 %
Laval	19	3 243 555	14	1 997 272	142 662	73,7 %	61,6 %	1,6 %	1,2 %
Lanaudière	21	6 506 056	18	5 044 662	280 259	85,7 %	77,5 %	2,0 %	3,1 %
Laurentides	21	6 479 686	18	5 123 012	284 612	85,7 %	79,1 %	2,0 %	3,2 %
Montérégie	47	13 427 883	41	10 394 928	253 535	87,2 %	77,4 %	4,6 %	6,5 %
Centre-du- Québec	12	4 623 140	12	3 951 180	329 265	100,0 %	85,5 %	1,4 %	2,5 %
Région hors Québec <sup>18</sup>	46	1 174 490	8	282 296	35 287	17,4 %	24,0 %	0,9 %	0,2 %
Total général*	1 042	224 033 178	888	160 967 725	181 270	85,2 %	71,8 %	100,0 %	100,0 %

<sup>\*</sup> Des organismes ont présenté des demandes dans plus d'une région. Les nombres totaux correspondent aux organismes distincts toutes régions confondues.

<sup>18.</sup> Organismes soutenus dans le cadre de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF) et d'Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence.

Tableau 20 : Aide financière aux organismes selon le type de programme

	ORGANISMES DEMANDEURS			GANISMES DUTENUS	AIDE MOYENNE	TAUX DE RÉPONSE (%)		TOTAL ACCORDÉ (%)	
Type de programme	Nbre	\$	Nbre	\$	\$ Total	Nbre	\$	\$	
Soutien à la mission	457	120 580 230	457	77 555 938	169 707	100,0 %	64,3 %	48,2 %	
Programmation spécifique	147	7 432 795	144	6 373 282	44 259	98,0 %	85,7 %	4,0 %	
Soutien aux activités <sup>19</sup>	356	13 056 258	256	7 177 344	28 037	71,9 %	55,0 %	4,5 %	
Partenariat territorial	126	3 134 871	87	933 638	10 731	69,0 %	29,8 %	0,6 %	
Re-Connaître	11	565 290	8	394 250	49 281	72,7 %	69,7 %	0,2 %	
Autres subventions <sup>20</sup>	560	79 263 734	449	68 533 273	152 635	80,2 %	86,5 %	42,6 %	
Total général*	1 042	224 033 178	888	160 967 725	181 270	85,2 %	71,8 %	100,0 %	

<sup>\*</sup>Des organismes ont présenté des demandes dans plus d'un type de programme. Les nombres totaux correspondent aux organismes distincts tous programmes et disciplines confondus.

<sup>19.</sup> Inclut : Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec, Développement des organismes à l'extérieur du Québec, Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec, Diffusion d'œuvres au Québec, Manifestation et présentation publique, Production et reprise, Commission internationale du théâtre francophone (CITF), Promotion et sensibilisation, Prospection, et Publication.

<sup>20.</sup> Inclut: Accords de coopération, Aide spéciale pour les opérateurs, Entente internationale, Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence, Ententes spécifiques avec un organisme, Exploration et déploiement numérique, Mesure d'aide à la coproduction internationale, Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois, Présentation de spectacles en distanciation physique, Recherche, création et préproduction, Soutien spécial pour le jeune public, Soutien spécial - COVID et Subventions spéciales.

Tableau 21 : Aide financière selon le programme ou le volet

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	30 928 402
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires**	23 304 710
Circulation d'œuvres au Québec	150 940
Circulation d'œuvres hors Québec	199 447
Création	16 627 070
Déplacement	278 386
Exploration et recherche	3 157 992
Opportunités stratégiques et plan de carrière	560 300
Perfectionnement	544 237
Présentation publique	1 579 338
Publication et documentation critique	207 000
Partenariat territorial	1 952 317
Autres bourses**	5 671 375
Exploration et déploiement numérique	1 626 900
Présentation de spectacles en distanciation physique	908 011
Autres <sup>21</sup>	3 136 464
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	160 967 725
Soutien à la mission	77 555 938
Toutes disciplines	14 772 109
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	5 399 336
Événements nationaux et internationaux	5 497 010
Périodiques culturels	1 173 000
Subventions spéciales - Plan de relance économique du milieu culturel*	1 282 692
Autres subventions	1 420 071
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	53 175 028
Diffuseurs**	7 291 682
Organismes à double mandat (Diffusion)	3 486 140
Organismes à double ou à triple mandat (Production et diffusion)	4 102 643
Organismes de création et de production	23 206 263
Subventions spéciales - Plan de relance économique du milieu culturel*	9 889 415
Autres subventions	5 198 885
Arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, métiers d'art et recherche architecturale	9 295 720
Organismes voués à la diffusion et au soutien à la production	3 838 768
Organismes voués au soutien à la production	976 652
Organismes voués à la diffusion	4 164 813

<sup>21.</sup> Acquisition et mise en marché, Prix du Conseil, Re-Connaître, Studios et ateliers-résidences, Vivacité et Bourses spéciales.

	\$
Subventions spéciales - Plan de relance économique du milieu culturel*	61 600
Autres subventions	253 887
Littérature	456 887
Organismes de diffusion et de production	166 032
Subventions spéciales - Plan de relance économique du milieu culturel*	2 049
Autres subventions	145 000
Programmation spécifique**	6 373 282
Soutien aux activités	7 177 344
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	196 654
Diffusion d'œuvres au Québec	1 734 358
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	1 458 522
Développement des organismes à l'extérieur du Québec	879 500
Manifestation et présentation publique	596 000
Production et reprise**	1 983 227
Programme de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF)	50 883
Promotion et sensibilisation	123 550
Prospection	71 650
Publication	83 000
Partenariat territorial	933 638
Re-Connaître	394 250
Autres subventions	68 533 273
Exploration et déploiement numérique**	5 290 200
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois*	49 793 659
Présentation de spectacles en distanciation physique**	6 686 539
Recherche, création et préproduction**	1 010 300
Autres <sup>22</sup>	5 752 575
Total	191 896 127

<sup>\*</sup>Programmes et sommes investis pour le **Plan de relance économique du milieu culturel**.

Le total investi par le Conseil pour la mise en œuvre du Plan de relance économique du milieu culturel atteint 92,3 M\$, ce qui comprend 77,3 M\$ de subventions aux organismes, y compris des Subventions spéciales - Plan de relance économique du milieu culturel, la Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois, et la bonification de plusieurs programmes-volets. De plus, 15 M\$ ont permis de bonifier les programmes de bourses aux artistes, aux écrivaines et écrivains professionnels et aux commissaires, y compris les programmes Vivacité, Bourses spéciales, Présentation de spectacles en distanciation physique, Exploration et déploiement numérique et plusieurs volets du programme général.

<sup>\*\*</sup>Programmes bonifiés dans le cadre du **Plan de relance économique du milieu culturel**.

<sup>22.</sup> Accords de coopération, Aide spéciale pour les opérateurs, Entente internationale, Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence, Ententes spécifiques avec un organisme, Mesure d'aide à la coproduction internationale, Soutien spécial pour le jeune public, et subventions spéciales.

# Aide financière selon la discipline et le programme (ou volet de programme) en 2021-2022

**Tableau 22 : ARTS DU CIRQUE** 

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	1 185 275
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires**	710 115
Création	405 300
Déplacement	19 138
Exploration et recherche	188 491
Perfectionnement	41 000
Présentation publique	56 186
Partenariat territorial	37 000
Autres bourses**	438 160
Exploration et déploiement numérique	90 000
Présentation de spectacles en distanciation physique	340 400
Autres <sup>23</sup>	7 760
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	13 819 414
Soutien à la mission	8 802 222
Toutes disciplines	361 468
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	205 000
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	46 468
Autres subventions	110 000
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	8 440 754
Organismes à double mandat (Diffusion)	2 803 300
Organismes de création et de production	491 878
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	4 487 537
Autres subventions	658 039
Programmation spécifique*	101 740
Soutien aux activités	1 099 288
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	144 088
Diffusion d'œuvres au Québec	282 500
Développement des organismes à l'extérieur du Québec	220 000
Production et reprise**	452 700

<sup>23.</sup> Vivacité, Bourses spéciales.

	\$
Autres subventions	3 816 164
Exploration et déploiement numérique*	386 500
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois*	366 061
Présentation de spectacles en distanciation physique**	2 146 082
Recherche, création et préproduction**	115 000
Autres <sup>24</sup> **	802 521
Total	15 004 689

<sup>\*</sup>Programmes et sommes investis pour le **Plan de relance économique du milieu culturel.** \*\*Programmes bonifiés dans le cadre du **Plan de relance économique du milieu culturel.** 

<sup>24.</sup> Entente internationale, Subventions spéciales.

**Tableau 23: ARTS MULTIDISCIPLINAIRES** 

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	1 629 091
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires**	875 445
Circulation d'oeuvre au Québec	1 189
Création	435 757
Exploration et recherche	148 356
Opportunités stratégiques et plan de carrière	22 000
Perfectionnement	165 600
Présentation publique	102 543
Partenariat territorial	168 090
Autres bourses**	585 556
Exploration et déploiement numérique	139 500
Présentation de spectacles en distanciation physique	81 000
Autres <sup>25</sup>	365 056
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	1 948 533
Soutien à la mission	686 130
Toutes disciplines	16 250
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	16 250
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	669 880
Organismes à double ou à triple mandat (Production et diffusion)	300 450
Organismes de création et de production	369 430
Programmation spécifique**	70 084
Soutien aux activités	275 844
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	40 094
Diffusion d'œuvres au Québec	42 750
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	51 000
Production et reprise	140 000
Prospection	2 000
Partenariat territorial	105 905
Re-Connaître	98 250
Autres subventions	712 320
Exploration et déploiement numérique**	261 000
Présentation de spectacles en distanciation physique**	329 800
Recherche, création et préproduction	67 000
Autres <sup>26</sup>	54 520
Total	3 577 624

<sup>\*\*</sup>Programmes bonifiés dans le cadre du **Plan de relance économique du milieu culturel**.

<sup>25.</sup> Re-Connaître, Vivacité, Bourses spéciales.

**Tableau 24 : ARTS NUMÉRIQUES** 

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	1 062 805
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires**	701 805
Circulation d'œuvres au Québec	390
Circulation d'œuvres hors Québec	16 595
Création	435 785
Déplacement	10 325
Exploration et recherche	132 950
Perfectionnement	18 760
Présentation publique	67 000
Publication et documentation critique	20 000
Partenariat territorial	29 000
Autres bourses**	332 000
Exploration et déploiement numérique	279 000
Autres <sup>27</sup>	53 000
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	2 388 106
Soutien à la mission	1 580 606
Toutes disciplines	181 257
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	21 657
Événements nationaux et internationaux	159 600
Arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, métiers d'art et recherche architecturale	1 399 349
Organismes voués à la diffusion et au soutien à la production	1 397 960
Autres subventions	1 389
Programmation spécifique	222 500
Soutien aux activités	263 000
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	56 000
Manifestation et présentation publique	187 000
Publication	20 000
Partenariat territorial	32 000
Autres subventions	290 000
Exploration et déploiement numérique*	290 000
Total général	3 450 911

<sup>\*</sup>Programmes et sommes investis pour le **Plan de relance économique du milieu culturel.**\*\*Programmes bonifiés dans le cadre du **Plan de relance économique du milieu culturel**.

<sup>27.</sup> Bourses spéciales, Prix du Conseil, Vivacité.

**Tableau 25 : ARTS VISUELS** 

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	4 993 507
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	3 547 176
Circulation d'œuvres au Québec	6 651
Circulation d'œuvres hors Québec	22 398
Création	2 439 469
Déplacement	57 843
Exploration et recherche	431 121
Opportunités stratégiques et plan de carrière	241 300
Perfectionnement	27 830
Présentation publique	164 564
Publication et documentation critique	156 000
Partenariat territorial	578 777
Autres bourses**	867 554
Exploration et déploiement numérique	128 000
Autres <sup>28</sup>	739 554
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	10 105 238
Soutien à la mission	8 190 470
Toutes disciplines	1 771 933
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	529 458
Événements nationaux et internationaux	718 275
Périodiques culturels	304 200
Autres subventions	220 000
Arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, métiers d'art et recherche architecturale	6 418 537
Organismes voués à la diffusion et au soutien à la production	1 996 655
Organismes voués au soutien à la production	535 852
Organismes voués à la diffusion	3 639 122
Subventions spéciales - Plan de relance économique du milieu culturel*	61 600
Autres subventions	185 308
Programmation spécifique	613 388
Soutien aux activités	594 250
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	60 000
Diffusion d'œuvres au Québec	88 000
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	90 500
Manifestation et présentation publique	317 000
Prospection	750

<sup>28.</sup> Acquisition et mise en marché, Bourses spéciales, Prix du Conseil, Re-Connaître, Studios et ateliers-résidences, Vivacité.

	\$
Publication	38 000
Partenariat territorial	187 925
Re-Connaître	21 000
Autres subventions	498 205
Exploration et déploiement numérique*	355 000
Autres <sup>29</sup>	143 205
Total général	15 098 745

<sup>\*</sup>Programmes et sommes investis pour le **Plan de relance économique du milieu culturel.**\*\*Programmes bonifiés dans le cadre du **Plan de relance économique du milieu culturel.** 

#### **Tableau 26: CHANSON**

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	3 773 753
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires**	3 290 803
Circulation d'œuvres hors Québec	18 220
Création	2 885 630
Déplacement	18 994
Exploration et recherche	188 110
Perfectionnement	15 680
Présentation publique	164 169
Partenariat territorial	177 850
Autres bourses**	305 100
Présentation de spectacles en distanciation physique	13 300
Autres <sup>30</sup>	291 800
Total général	3 773 753

<sup>\*\*</sup>Programmes bonifiés dans le cadre du **Plan de relance économique du milieu culturel**.

<sup>29.</sup> Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence, Soutien spécial pour le jeune public.

<sup>30.</sup> Prix du Conseil, Re-Connaître, Vivacité.



## ← LIGNES DE VIE

L'artiste Antonietta Grassi a réalisé la série de trois œuvres intitulée *Lignes de vie* dans le cadre d'un appel à projets visant la réalisation d'une œuvre d'art pour le nouveau bureau du Conseil des arts et des lettres du Québec dans le quartier Saint-Roch, à Québec.

Sur la photo : Premier tableau de la série Lignes de vie

Crédit photo : Cadimage

**Tableau 27 : CINÉMA ET VIDÉO** 

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	7 181 039
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires**	6 239 562
Circulation d'œuvres au Québec	10 000
Circulation d'œuvres hors Québec	12 000
Création	5 276 344
Déplacement	37 200
Exploration et recherche	832 498
Perfectionnement	71 520
Partenariat territorial	204 000
Autres bourses**	737 477
Exploration et déploiement numérique	198 800
Autres <sup>31</sup>	538 677
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	1 926 485
Soutien à la mission	1 476 484
Toutes disciplines	141 950
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	18 950
Périodiques culturels	123 000
Arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, métiers d'art et recherche architecturale	1 334 534
Organismes voués à la diffusion et au soutien à la production	444 153
Organismes voués au soutien à la production	440 800
Organismes voués à la diffusion	418 191
Autres subventions	31 390
Soutien aux activités	60 000
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	10 000
Manifestation et présentation publique	25 000
Publication	25 000
Partenariat territorial	10 500
Re-Connaître	110 000
Autres subventions	269 501
Exploration et déploiement numérique**	95 000
Autres <sup>32</sup>	174 501
Total général	9 107 524

<sup>\*\*</sup>Programmes bonifiés dans le cadre du **Plan de relance économique du milieu culturel**.

<sup>31.</sup> Prix du Conseil, Re-Connaître, Studios et ateliers-résidences, Vivacité, Bourses spéciales.

<sup>32.</sup> Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence, Subventions spéciales.

**Tableau 28 : DANSE** 

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	1 990 381
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires**	1 412 175
Circulation d'œuvres au Québec	113 000
Circulation d'œuvres hors Québec	5 000
Création	352 490
Déplacement	3 562
Exploration et recherche	367 249
Opportunités stratégiques et plan de carrière	37 000
Perfectionnement	81 401
Présentation publique	432 473
Publication et documentation critique	20 000
Partenariat territorial	72 475
Autres bourses**	505 731
Exploration et déploiement numérique	82 600
Présentation de spectacles en distanciation physique	125 000
Autres <sup>33</sup>	298 131
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	19 508 191
Soutien à la mission	11 141 059
Toutes disciplines	2 967 694
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	1 272 950
Événements nationaux et internationaux	212 000
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	1 199 173
Autres subventions	283 571
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	8 173 365
Diffuseurs**	1 485 733
Organismes de création et de production	3 935 654
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	2 745 178
Autres subventions	6 800
Programmation spécifique**	878 560
Soutien aux activités	1 499 414
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	41 460
Diffusion d'œuvres au Québec	319 825
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	273 629
Développement des organismes à l'extérieur du Québec	484 500
Production et reprise**	348 000

<sup>33.</sup> Re-Connaître, Studios et ateliers-résidences, Vivacité, Bourses spéciales.

	\$
Prospection	32 000
Partenariat territorial	109 408
Autres subventions	5 879 750
Exploration et déploiement numérique**	936 000
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois*	2 886 118
Présentation de spectacles en distanciation physique**	513 405
Recherche, création et préproduction**	345 000
Autres <sup>34</sup> **	1 199 227
Total général	21 498 572

# Tableau 29 : HUMOUR

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	195 000
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires	193 000
Création	178 000
Perfectionnement	15 000
Autres bourses	2 000
Autres <sup>35</sup>	2 000
Total général	195 000

<sup>\*</sup>Programmes et sommes investis pour le **Plan de relance économique du milieu culturel**. \*\*Programmes bonifiés dans le cadre du **Plan de relance économique du milieu culturel**.

<sup>34.</sup> Mesure d'aide à la coproduction internationale, Soutien spécial pour le jeune public, Subventions spéciales.

<sup>35.</sup> Bourses spéciales.

**Tableau 30 : LITTÉRATURE ET CONTE** 

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	3 414 355
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires**	2 616 305
Circulation d'œuvres hors Québec	23 900
Création	2 321 847
Déplacement	43 083
Exploration et recherche	149 750
Perfectionnement	33 725
Présentation publique	44 000
Partenariat territorial	285 000
Autres bourses**	513 050
Exploration et déploiement numérique	227 000
Autres <sup>36</sup>	286 050
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	3 310 774
Soutien à la mission	1 715 267
Toutes disciplines	1 402 186
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	420 445
Événements nationaux et internationaux	319 010
Périodiques culturels	594 300
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	6 931
Autres subventions	61 500
Littérature	313 081
Organismes de diffusion et de production	166 032
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	2 049
Autres subventions	145 000
Programmation spécifique**	440 231
Soutien aux activités	171 500
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	5 500
Diffusion d'œuvres au Québec	20 000
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	19 200
Promotion et sensibilisation	123 550
Prospection	3 250
Partenariat territorial	101 000
Re-Connaître	50 000
Autres subventions	832 776
Exploration et déploiement numérique**	334 000

<sup>36.</sup> Prix du Conseil, Re-Connaître, Studios et ateliers-résidences, Vivacité, Bourses spéciales.

	\$
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois*	1 335
Présentation de spectacles en distanciation physique**	35 000
Autres <sup>37</sup>	462 441
Total	6 725 129

<sup>\*</sup>Programmes et sommes investis pour le **Plan de relance économique du milieu culturel**. \*\*Programmes bonifiés dans le cadre du **Plan de relance économique du milieu culturel**.

#### **Tableau 31: MÉTIERS D'ART**

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	501 149
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires**	440 249
Circulation d'œuvres au Québec	3 000
Création	215 440
Déplacement	2 295
Exploration et recherche	153 300
Perfectionnement	7 214
Présentation publique	48 000
Publication et documentation critique	11 000
Partenariat territorial	53 700
Autres bourses	7 200
Autres <sup>38</sup>	7 200
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	254 300
Soutien à la mission	72 300
Arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, métiers d'art et recherche architecturale	72 300
Organismes voués à la diffusion	57 500
Autres subventions	14 800
Soutien aux activités	182 000
Diffusion d'œuvres au Québec	25 000
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	90 000
Manifestation et présentation publique	67 000
Total général	755 449

<sup>\*\*</sup>Programmes bonifiés dans le cadre du **Plan de relance économique du milieu culturel**.

<sup>37.</sup> Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence, Subventions spéciales.

<sup>38.</sup> Prix du Conseil, Re-Connaître.

Tableau 32 : MUSIQUE

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	3 152 508
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires**	2 018 653
Circulation d'œuvres au Québec	5 100
Circulation d'œuvres hors Québec	81 134
Création	1 247 488
Déplacement	45 091
Exploration et recherche	265 422
Opportunités stratégiques et plan de carrière	160 000
Perfectionnement	55 276
Présentation publique	159 142
Partenariat territorial	206 425
Autres bourses**	927 430
Exploration et déploiement numérique	230 800
Présentation de spectacles en distanciation physique	259 265
Autres <sup>39</sup>	437 365
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	28 045 024
Soutien à la mission	16 381 946
Toutes disciplines	2 885 325
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	593 400
Événements nationaux et internationaux	2 141 925
Périodiques culturels	30 000
Autres subventions	120 000
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	13 496 621
Diffuseurs	843 254
Organismes à double mandat (Diffusion)	188 900
Organismes à double ou à triple mandat (Production et diffusion)	454 000
Organismes de création et de production	11 566 636
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	39 837
Autres subventions	403 994
Programmation spécifique**	1 505 396
outien aux activités	1 129 877
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	34 100
Diffusion d'œuvres au Québec	250 800
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	321 300
Développement des organismes à l'extérieur du Québec	125 000

<sup>39.</sup> Prix du Conseil, Re-Connaître, Vivacité, Bourses spéciales.

	\$
Production et reprise	371 527
Prospection	27 150
Partenariat territorial	150 900
Autres subventions	8 876 905
Exploration et déploiement numérique**	1 527 700
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois*	5 602 943
Présentation de spectacles en distanciation physique	1 189 400
Recherche, création et préproduction	158 300
Autres <sup>40</sup>	398 562
Total général	31 197 532

<sup>\*</sup>Programmes et sommes investis pour le **Plan de relance économique du milieu culturel**. \*\*Programmes bonifiés dans le cadre du **Plan de relance économique du milieu culturel**.

**Tableau 33: PLURIDISCIPLINAIRE** 

	\$
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	48 676 388
Soutien à la mission	10 839 143
Toutes disciplines	2 705 146
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	1 350 976
Événements nationaux et internationaux	1 051 500
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	24 670
Autres subventions	278 000
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	8 133 997
Diffuseurs	3 585 147
Organismes à double mandat (Diffusion)	440 740
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	1 825 214
Autres subventions	2 282 896
Programmation spécifique	1 625 609
Partenariat territorial	15 000
Re-Connaître	40 000
Autres subventions	36 156 636
Exploration et déploiement numérique*	25 000
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois*	33 396 096
Présentation de spectacles en distanciation physique**	1 437 865

<sup>40.</sup> Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence et subventions spéciales, Soutien spécial pour le jeune public, Subventions spéciales.

	\$
Autres <sup>41</sup>	1 297 675
Total général	48 676 388

<sup>\*</sup>Programmes et sommes investis pour le **Plan de relance économique du milieu culturel.** \*\*Programmes bonifiés dans le cadre du **Plan de relance économique du milieu culturel.** 

## **Tableau 34: RECHERCHE ARCHITECTURALE**

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	23 450
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires**	23 450
Exploration et recherche	23 450
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	213 500
Soutien à la mission	202 500
Toutes disciplines	131 500
Événements nationaux et internationaux	100 000
Périodiques culturels	31 500
Arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, métiers d'art et recherche architecturale	71 000
Organismes voués à la diffusion	50 000
Autres subventions	21 000
Partenariat territorial	11 000
Total général	236 950

<sup>\*\*</sup>Programmes bonifiés dans le cadre du **Plan de relance économique du milieu culturel**.

<sup>41.</sup> Aide spéciale pour les opérateurs, Entente internationale, Subventions spéciales.

Tableau 35 : THÉÂTRE

	\$
BOURSES AUX ARTISTES	1 826 089
Programme général de bourses pour les artistes et les commissaires**	1 235 972
Circulation d'œuvres au Québec	11 610
Circulation d'œuvres hors Québec	20 200
Création	433 520
Déplacement	40 855
Exploration et recherche	277 295
Opportunités stratégiques et plan de carrière	100 000
Perfectionnement	11 231
Présentation publique	341 261
Partenariat territorial	140 000
Autres bourses**	450 117
Exploration et déploiement numérique	251 200
Présentation de spectacles en distanciation physique	89 046
Autres <sup>42</sup>	109 871
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	30 198 692
Soutien à la mission	16 467 811
Toutes disciplines	2 207 400
Associations professionnelles d'artistes, organismes de services et regroupements nationaux	970 250
Événements nationaux et internationaux	794 700
Périodiques culturels	90 000
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	5 450
Autres subventions	347 000
Arts de la scène et arts multidisciplinaires	14 260 411
Diffuseurs	1 377 548
Organismes à double mandat (Diffusion)	53 200
Organismes à double ou à triple mandat (Production et diffusion)	3 348 193
Organismes de création et de production	6 842 665
Subventions spéciales – Plan de relance économique du milieu culturel*	791 649
Autres subventions	1 847 156
Programmation spécifique**	915 774
Soutien aux activités	1 902 171
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	15 500
Diffusion d'œuvres au Québec	843 895
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	264 393

<sup>42.</sup> Prix du Conseil, Vivacité, Bourses spéciales.

	\$
Développement des organismes à l'extérieur du Québec	50 000
Production et reprise	671 000
Programme de la Commission internationale du théâtre francophone (CITF)	50 883
Prospection	6 500
Partenariat territorial	210 000
Re-Connaître	75 000
Autres subventions	10 627 936
Exploration et déploiement numérique**	1 080 000
Mesure particulière à la diffusion de spectacles québécois*	7 541 106
Présentation de spectacles en distanciation physique**	1 034 987
Recherche, création et préproduction	325 000
Autres <sup>43</sup>	646 843
Total général	32 024 781

<sup>\*</sup>Programmes et sommes investis pour le **Plan de relance économique du milieu culturel**. \*\*Programmes bonifiés dans le cadre du **Plan de relance économique du milieu culturel**.

<sup>43.</sup> Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence, Mesure d'aide à la coproduction internationale, Subventions spéciales.

**Tableau 36 : AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉS / ARTS ET LETTRES** 

	\$
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	573 080
Autres subventions	573 080
Accords de coopération	431 280
Ententes spécifiques avec un organisme	125 000
Autres <sup>44</sup>	16 800
Total général	573 080

**Tableau 37 : PROJETS SOUTENUS POUR DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES** 

	Projets soutenues	
	Nbre	\$
BOURSES AUX ARTISTES	153	642 172
Circulation d'œuvres hors Québec	42	199 447
Déplacement hors Québec	91	249 729
Studios et ateliers-résidences	12	141 450
Bourses spéciales ou ponctuelles	8	51 546
SUBVENTIONS AUX ORGANISMES	151	3 126 688
Accueil d'œuvres de l'extérieur du Québec	11	196 654
Commission internationale du théâtre francophone (CITF)	5	50 883
Développement des organismes à l'extérieur du Québec	6	879 500
Diffusion d'œuvres à l'extérieur du Québec	80	1 458 522
Ententes spéciales pour l'accueil d'artistes en résidence	19	159 204
Prospection	20	70 150
Subventions ponctuelles - aides spéciales pour les opérateurs	1	121 275
Subventions spéciales	9	190 500
Total	304	3 768 860

<sup>44.</sup> Subventions spéciales.



# VISIONS HIP-HOP QC $\, \uparrow \,$

L'artiste visuel Marven Clerveau a présenté l'exposition *Visions Hip-Hop QC*, comprenant une série d'œuvres sur des figures marquantes de la culture hip-hop du Québec, au Centre Phi, à Montréal, à l'hiver 2022.

Crédit photo : Alignements

